

PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

Pages 7 à 13

2012, L'ANNÉE DE TOUTES LES INCERTITUDES



LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

LE FEU BACTÉRIEN CAUSE DES RAVAGES AUX SUPERFICIES ARBORICOLES À MÉDÉA

482 hectares infectés

Page 17

LIBERTE

TIPASA
Les travailleurs
de Tonic débrayent

Page 17

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION. 37, RUE LARBI BEN M'HIDI, ALGER - TEL. : (021) 30 78 47/48/49 (LIGNES GROUPÉES) FAX : (021) 30 78 71 - № 5881 MERCREDI 28 DÉCEMBRE 2011 - ALGÉRIE 15 DA - FRANCE 1 € - GB 1£ 20 - ISSN 1111- 4290



LEUR COMPORTEMENT A FAIT EXPLOSER LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

LES ALGERIENS ACÇROS AUX VEHICULES NEUFS Page 3

PUBLICITÉ

Al

ACHÈVEMENT DES CONSTRUCTIONS

Le problème est dans l'application de la loi

Sur 100 000 dossiers de régularisation des constructions non achevées, un tiers seulement a été traité depuis la mise en application de la loi 08-15 de juillet 2008.

o uverte sur les chapeaux de roues par Noureddine Moussa qui devait rejoindre le Conseil des ministres dans la matinée d'hier, la réunion avec les Directeurs de l'urbanisme et de la construction (DUC) s'est voulue en quelque sorte un coup de boutoir de la tutelle pour activer l'application mais surtout son suivi sur le terrain de la loi 08-15 du 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement.

Car tout compte fait, le chiffre d'un peu plus de 30 000 dossiers traités sur trois fois plus déposés paraît timide et laisse planer un scepticisme quand on sait que cette même loi a une validité de cing ans, soit jusqu'en 2013. Deux ans pour finaliser plus de 60 000 dossiers relèverait d'une prouesse. Mais ce qui frappe le plus dans ce volet, c'est le contraste entre les chiffres annoncés et la réalité. Comme l'a d'ailleurs fait remarquer le ministre de l'Habitat, à vue d'œil, l'on est presque choqué de constater que le nombre de constructions non achevées à travers l'Algérie laisse croire que rien n'a été fait dans ce cadre.

Difficile de constater une évolution, en effet, mais le travail se fait. Et c'est à ce titre que le



ministre tarabuste les DUC soulignant l'obligation de faire émerger les effets de cette loi sur le terrain. Aujourd'hui, le paysage des villes algériennes donne cette impression d'œuvre inachevée, ce qui fait dire au ministre que "l'esthétique urbaine est une utilité publique et nous avons besoin de cette esthétique. Vous avez une grande responsabilité dans le traitement de ce dossier car cette loi a une portée économique par la création d'emplois qu'elle génère, les taxes fiscales, la dynamique chez les producteurs de matériaux de construction". Mais comment aller en besogne dans un domaine difficile à maîtriser? Autrement dit, il n'y a pas de moyens fiables pour déterminer quelles sont les constructions réellement inachevées. "Certaines constructions sont à l'arrêt pour quelque temps et non définitivement", précise le ministre, ajoutant que "le chiffre

de 100 000 dossiers avancé a été arrêté au courant de l'année 2011". À noter, toutefois, que les constructions non achevées à la date de la promulgation de ladite loi ne peuvent bénéficier de ses dispositions. "Certains citoyens qui ont procédé à des surélévations de leurs constructions faisant du coup fi du règlement édicté par l'urbanisme et au cahier des charges et qui tentent d'introduire leur dossier dans ce cadre ne sont pas protégés par

les dispositions de cette loi", avertit le ministre, expliquant que les contrevenants seront confrontés un jour ou l'autre à un défaut de documents (à l'exemple du certificat de conformité) sans lesquels ils ne peuvent faire aucune transaction. Pourtant à y voir de près, on s'aperçoit que l'État est en train de donner du mou à la question.

Sinon comment expliquer les deux circulaires interministérielles annoncées par Noureddine Moussa et qui sont en cours de signature ? La première a trait aux constructions, œuvre de promopublics (logements construits et mis en exploitation par les EPLF, OPGI et autres organismes publics). Cette dernière sera signée, selon le ministre, au plus tard la première semaine de la nouvelle année. La deuxième circulaire est relative à l'allègement de tout le dispositif. En somme, il faut s'attendre par cette disposition à une plus grande adhésion des citoyens. D'autant plus que l'État a créé dans ce cadre des crédits à des taux bonifiés. Et cerise sur le gâteau, des études au cas par cas seront entamées pour avancer dans ce volet que la tutelle veut finaliser dans les délais.

ALI FARÈS

MAÎTRE SELLINI PRÉPARE LA PLAIDOIRIE DE SON CONSEIL

Les dessous des attaques du barreau d'Alger

C ible d'attaques en tous genres à la veille de chaque élection de ses nouveaux membres, le barreau d'Alger semble faire exception cette fois-ci en se trouvant au centre de critiques alors que son mandat n'a même pas bouclé une année. En effet, certains membres du barreau, à leur tête le bâtonnier de la capitale, sont la cible d'attaques tous azimuts via certains médias. La sourde oreille du premier responsable de l'Ordre des avocats d'Alger n'a pas arrêté les critiques. Il fallait donc agir et lever le voile sur certaines vérités. Maître Sellini, qui n'a pas l'habitude de polémiquer et connu par contre pour son franc-parler, convoque les membres du bâtonnat d'Alger pour une réunion. Cette dernière s'est tenue lundi après-midi au siège du barreau. Une opportunité pour les avocats de discuter égale-

ment de l'état d'avancement de leurs revendications principalement l'avant-projet de loi régissant leur profession. "Les points à l'ordre du jour de la réunion étaient liés et ne pouvaient être dissociés de la campagne contre le barreau", expliquent des sources du bâtonnat. Et d'expliquer que c'est le fait que le barreau d'Alger "se soit distingué par des actions et des positions intransigibles qui poussent ses détracteurs à lancer des critiques infondées".

Autrement dit, il semblerait que c'est la décision du bâtonnat d'Alger d'assainir la profession et de traduire les avocats fautifs devant le conseil de discipline qui est derrière les attaques. "Le conseil de discipline n'a jamais été aussi actif que depuis le début du mandat actuel. Et c'est ce qui gêne certains avocats qui pensaient être intouchables. Leur réponse ne s'est pas fait attendre", selon les mêmes sources. Et

celle du barreau ne le sera pas aussi puisque "des poursuites judiciaires seront engagées contre les auteurs de diffamation" et une conférence de presse où tout sera dévoilé est prévue dans les prochains jours.

Les membres du conseil de l'Ordre des avocats ont engagé le débat lors de leur réunion sur la position du bâtonnier national et président de l'Union des barreaux d'Alger qui "a multiplié les attaques contre le bâtonnat d'Alger". Des propositions ont été faites sur la meilleure façon de le rappeler à l'ordre mais la majorité a opté pour la temporisation en se contentant d'"une correspondance officielle de protestations et de dénonciation des attaques et de l'ingérence dans les missions et décisions" du bâtonnat de la capitale. Cette dernière "est une structure à part entière et souveraine qui dérange car c'est elle qui ne courbe pas

l'échine face à la tutelle mais la défie pour le bien des avocats qui l'ont élue". Selon certaines indiscrétions, "nombreux sont les bâtonniers à la solde de la tutelle qui étouffe toutes prémices de contestation. Ce qui a poussé les avocats qui dépendent de leur barreau à faire circuler des pétitions pour le refus de l'avant-projet portant profession d'avocat".

La commission chargée d'amender l'avant-projet relatif à la profession d'avocat a fini ses travaux depuis quelques semaines déjà. La nouvelle mouture est fin prête mais les barreaux sont suspendus à la convocation de l'assemblée générale extraordinaire restée ouverte depuis sa tenue à Béjaïa. "C'est le bâtonnier national qui est habilité à convoquer l'AG mais nous ne savons pas ce av'il attend"

MALIKA BEN

KARIM DJOUDI À PROPOS DES COMPTES SPÉCIAUX

"Celui qui a constaté l'infraction n'a qu'à engager une action contre le fautif"

C est ainsi qu'a répondu, hier, le ministre des Finances, Karim Djoudi, à la question de savoir quelle attitude prendre face aux infractions constatées par la Cour des comptes à propos des comptes spéciaux.

Interrogé, hier, par les journalistes au sortir d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à la présentation du projet de loi de règlement budgétaire pour 2009 sur l'opacité constatée par la Cour des comptes, le ministre a expliqué que les comptes d'affectation spéciale du Trésor, actuellement au nombre de 70, sont gérés et contrôlés au même titre que les dépenses budgétaires. "Qui a parlé d'une gestion opaque des comptes spéciaux ?", s'est-il interrogé en réponse à des journalistes qui revenaient à la charge en expliquant avoir lu dans le rapport des comptes "l'opacité dans la gestion des fonds spéciaux". Selon le ministre, "les comptes d'affectation spéciale du Trésor répondent aux objectifs des politiques sectorielles et sont soumis aux règles de contrôle et de maîtrise budgétaire et gérés d'une manière identique à

la gestion du budget de l'État". "La seule différence entre la dépense budgétaire et la dépense des comptes d'affectation spéciale est que cette dernière n'est pas clôturée avec un exercice précis, mais reportée d'un exercice à un autre", a-t-il indiqué.

Relancé par les journalistes non convaincus par les arguments du ministre sur les fonds spéciaux et leur gestion, Djoudi a indiqué que "celui qui constate des infractions n'a pas enclenché des actions à ce pronos"

Questionné dans le même temps sur l'intention des pouvoirs

publiques d'opérer des assainissements, le ministre a indiqué que "nous faisons chaque année des assainissements et l'année dernière nous avons fermé un compte". Interrogé également sur l'intention du gouvernement de puiser cette année dans le Fonds de régulation des recettes, le ministre a répondu par la négative.

Par ailleurs, et lors de la plénière durant laquelle le ministre a présenté la loi de règlement budgétaire, il a fait remarquer que toutes les données de ce texte ont été validées par la Cour des

comptes. Selon le ministre, la consommation effective des dépenses de fonctionnement inscrites dans la loi de finances complémentaire (LFC) pour 2009 était à hauteur de 84% alors que celle des dépenses d'équipement n'a été que de 65,63%. Quant à l'écart entre les dépenses d'équipement inscrites dans la LFC 2009, estimées à 2 813,317 mds DA, et celles mobilisées, de l'ordre de 2 283,65 mds DA, il était de 529,66 mds DA, soit un taux de mobilisation de plus de 81%.

NADIA MELLAL

LEUR COMPORTEMENT A FAIT EXPLOSER LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Les Algériens accros aux véhicules neufs

Cette tendance a ouvert l'appétit des concessionnaires qui misent davantage sur l'extension de leurs réseaux et points de vente. En attendant un SAV à la hauteur des marques, on prédit une nette croissance pour l'année 2012, surtout que les Algériens sont très portés sur les nouveaux modèles.

C omme il fallait bien s'y attendre, le marché du véhicule neuf a connu une variable qu'aucun concessionnaire automobile n'a inscrit dans ses prévisions et ses plans de charge. Pas même les grandes concessions qui détiennent la tête du classement dans le Top 5 durant l'année 2011. Avec 320 000 voitures facturées et livrées, soit une moyenne mensuelle 26 000 à 27 000 cartes jaunes délivrées pour la mise en circulation, le marché du véhicule neuf a explosé. Ce chiffre ne reflète pas l'état réel des ventes, sachant que certains concessionnaires ne communiquent jamais leurs ventes mensuelles ou annuelles à l'Association des concessionnaires automobiles (AC2A). Selon les donnes communiquées au courant de l'année 2011, ce chiffre ne tient pas compte également des commandes et des factures pro forma délivrées à certains acheteurs volatils. Mieux, ce taux n'inclut pas les ventes inscrites au mois de décembre 2011 à cause de l'engouement des clients, promotions et millésime obligent, à vouloir acquérir une voiture immatriculée et livrée en janvier 2012. Pourtant, les Algériens, pour la plupart, ont acquis des produits neufs à l'époque où le crédit automobile était en vigueur avant qu'il ne soit supprimé par la loi de finances complémentaire de 2009. C'est dire que les ventes ont atteint un niveau jamais enregistré du temps des rappels sur salaire que du temps du crédit à la consommation. Des voitures ayant circulé 20 000 km se sont retrouvées sur le marché d'occasion, alors que durant les années 2001, 2002 et 2003, les Algériens achetaient des véhicules d'occasion dit "gonflés" et ayant roulé 100 000 km et plus! Le spéculateurs ont pénétré le marché



comportement du consommateur algérien a totalement viré et ouvert l'appétit aux concessionnaires qui ont trouvé leurs comptes. Non seulement dans les segments A et B, c'est-à-dire sur les véhicules dont le prix varie entre 800 000 et 1 200 000 DA, mais aussi sur les voitures haut de gamme et dont les prix varient entre 3 et 5 millions de dinars! Sur ces deux segments, en entrée de gamme et grosses cylindrées, des clients se sont retrouvés sur la "liste d'attente". Certains acquéreurs ont attendu trois à six mois, selon la disponibilité, alors que d'autres ont dépassé huit mois d'attente. Cette croissance a également donné lieu à une spéculation sans précédent. Le procédé est insolite : des clients achètent des modèles très prisés et les mettent en vente à des prix plus élevés sur le marché parallèle. Vicieux, ces

du neuf et ont instauré leurs "mécanismes" pour saturer la commande sur les voitures demandées, mais pas disponibles. Rien que sur ce "créneau", des show-rooms se sont vidés et les demandes ont explosé. Les concessionnaires ont dû multiplier les stratagèmes pour satisfaire les commandes, notamment en introduisant des modèles de voitures du même segment afin d'éviter la pression. Ce taux de vente jamais réalisé en Algérie, comparativement à 2009 (220 000 unités) et 2010 (230 000 unités), trouve son explication par l'ouverture, durant les six premiers mois de 2011, de 1 200 agences de location de voitures à travers les différents dispositifs d'emploi, mais aussi par le renouvellement du parc automobile des administrations et des entreprises sommées, par le nouveau cahier des charges, d'acquérir des produits qui répondent aux normes

de sécurité minimale. Raison pour laquelle on prédit un rythme de vente en croissance pour 2012. En revanche, le service après-vente laisse à désirer dans certaines concessions où des garagistes ne prennent pas en charge les doléances des clients. Pis encore, des véhicules neufs ayant subi des dommages mécaniques ou électroniques au bout d'un kilométrage

Les voitures

quel prix et

pourtant,

beaucoup

voire trois

famille.

voitures par

neuves ne sont

pas à n'importe

d'Algériens ne

se privent plus

de s'offrir deux,

insignifiant, par défaut de fabrication chez la maison mère, sont restés immobilisés pendant des mois. La disponibilité de la pièce de rechange et les délais de réparation, comme d'ailleurs la prise de rendez-vous, font défaut, et ce, malgré l'extension des réseaux. En ce sens, rares sont les concessions qui incluent le SAV lors de l'inauguration de points de vente agréés. Ces derniers font dans la proximité dans le seul souci de vendre, alors que la garantie du client exige à bien des égards la prise en charge, et en temps réel, de toute anomalie et/ou panne constatée.

"Trop d'options tue l'option", des véhicules neufs sont passés au scanner dès leur mise en route à ≾ cause des imperfections et des courts-circuits constatés. Mieux, des voitures immatriculées en 2011 ont également été passées au contrôle technique suite aux défaillances dans les systèmes de sécurité. Ce chapitre, à savoir le SAV, continue de préoccuper certaines concessions, mais surtout les propriétaires de véhicules neufs. Point noir, après les termes de garantie qui manquent de visibilité, le SAV devra faire peau neuve. À défaut, le client change de cap. Comme sur les ventes.

FARID BELGACEM

L'ÉDITO

PAR AZZEDDINE BENSOUIAH

Ça roule!

A ussi paradoxal que cela puisse paraître : au moment où le monde entier est en pleine crise, les ventes de voitures neuves explosent en Algérie et dépassent les espérances des concessionnaires.

La suppression des crédits à la consommation, qui avaient été pointés du doigt, n'a pas découragé les Algériens qui sont pris par une fièvre acheteuse que seule l'absence de perspectives peut expliquer.

En effet, l'argent coule à flots, mais va vers le mauvais sens, pas vers l'investissement créateur d'emplois et de richesses. On achète tout ce qui se vend, pour ne rien laisser en banque, ni au fisc. On est sûr d'une seule chose : à situation anormale des comportements anormaux!

Les voitures neuves ne sont pas à n'importe quel prix et pourtant, beaucoup d'Algériens ne se privent plus de s'offrir deux, voire trois voitures par famille. C'est qu'on a tellement d'argent qu'on ne sait plus quoi en faire!

Cette frénésie arrange, certes, les affaires des concessionnaires, mais ces derniers ne font aucun effort pour répondre à la forte demande. Souvent, des clients payent et attendent pendant trois, six mois, voire plus, avant de recevoir leur véhicule, alors que la loi est claire à ce sujet. Une arnaque qui ne dit pas son nom, mais personne ne semble s'en soucier. Ces nouvelles immatriculations viennent s'ajou-

ter au parc automobile déjà assez fourni, rendant la circulation automobile infernale, parfois impossible, avec toutes les conséquences que l'on connaît. Mais le pire est à venir, puisque le pays est obligé d'importer une bonne partie de son carburant. Pour un pays producteur de pétrole, c'est le comble !

On importe, pas seulement, pour nos besoins, mais celui de nos voisins qui "pompent" directement, grâce à nos trabendistes de Maghnia et de Tébessa, nos stations d'essence. Résultat des courses : il y a actuellement une pénurie de carburant dans tout l'ouest du pays.

Alors que les constructeurs d'automobiles sont en train de revoir leurs prévisions à la baisse, en raison de la crise économique mondiale, l'Algérie continue d'évoluer dans un autre univers !

PÉNURIE DE CARBURANT DANS LA PLUPART DES STATIONS C'est la panne sèche à Oran a plupart des routiers et des automobilistes qui à la direction de Naftal a indiqué qu'"une perturbation

avaient l'habitude de faire le plein dans les deux stations-service à Bir El-Djir repartent aussitôt bredouilles. Cette localité, située à l'est de la ville d'Oran, ne vit plus au rythme incessant des clients qui attendent leur tour. Hormis quelques véhicules fonctionnant au mazout, c'est la panne sèche. "Figurez-vous que depuis mercredi dernier, nous n'avons pas reçu d'essence, pas la moindre goutte", se plaint un pompiste.

L'approvisionnement en essence super, normal et sans plomb des stations-service est rompu depuis cette date. Cette affirmation est corroborée par plusieurs gérants qui lèvent les bras au ciel. "La plupart des stations d'essence sont en rupture de stock de carburant, plus précisément l'essence super, normal et sans plomb, et ce, depuis six jours", affirme le patron d'une station-service située à proximité du lycée Lotfi. "Une ambulance transportant un malade agonisant en provenance de Tiaret a failli rester sur le tas n'était la solidarité des automobilistes qui ont raclé le fond de leur réservoir pour venir en aide à l'ambulancier qui a finalement pu repartir", déplore notre interlocuteur. Les rares stations qui disposaient de carburant enregistraient des chaînes interminables de véhicules qui espéraient se ravitailler avant que les citernes ne soient épuisées. La station-service El-Bahia était littéralement assiégée par des centaines d'automobilistes en rupture d'es-

Des bagarres entre automobilistes dont les nerfs étaient à fleur de peau ont émaillé la scène de cette station-service transformée en arène. Des automobilistes venus de Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent et de Mascara nous ont confirmé avoir vainement fait le tour des stations du centre-ville et de la périphérie en quête d'un point disposant du "précieux liquide". Concernant les causes de cette pénurie d'essence, un responsable

d'approvisionnement ayant touché l'ensemble de la région est due aux dernières intempéries (mais) que la situation est en train de s'améliorer progressivement".

Un autre responsable invoquera, quant à lui, "des problèmes d'ordre technique au niveau des bacs de stockage du centre Naftal au Petit-Lac". La pénurie d'essence dans les stations-service se fait de plus en plus sentir durant cette période hivernale.

C'est ce qui ressort des déclarations des gérants de stations d'essence implantées dans la wilaya. Cet état de fait a eu une incidence directe sur les usagers de ce carburant qui possèdent des véhicules à essence. Dans le sillage de cette pénurie, les chauffeurs de taxi estiment que si cette pénurie perdurait, il leur serait impossible d'exercer leur métier. Selon une source proche de la section stations-service de l'UGCAA. "la récurrence de ces pénuries qui dure depuis un mois est due à la rupture des stocks du dépôt Naftal de Petit-Lac où les deux réservoirs alimentés à partir d'Arzew par pipe-line sont vides". Nous avons joint par téléphone le chargé de la communication de Naftal à Alger qui a affirmé cette pénu-

Selon M. Cherchoud, cette situation est générée par l'effet de la consignation des ports qui dure depuis huit jours suite aux intempéries enregistrées à travers le pays. "Dans de pareilles conditions, les tankers n'arrivent pas à accoster pour décharger le carburant que l'Algérie importe, notamment au port de Skikda". Ces dysfonctionnements itératifs ont des répercussions négatives sur les opérations d'importation car nécessitant une procédure complexe. Toutefois, notre interlocuteur a estimé que ces perturbations prendront "fin dans les tout prochains iours".

K. REGUIEG-ISSAAD

A.B.

TIZI OUZOU, BÉJAÏA, M'SILA ET MILA

L'émeute pour se faire entendre des autorités

Dans ces wilayas, les populations bloquent les routes ou ferment les sièges des communes pour réclamer une prise en charge de leurs problèmes quotidiens.

a wilaya de Tizi Ouzou n'a pas a wilaya de 112. Certain de été épargnée par le mouvement de protestation que connaissent plusieurs villes du pays ces derniers temps. Ainsi, à Draâ El-Mizan, les habitants de la cité Maâmar ont exprimé, avant-hier, leur colère pour exiger des autorités locales l'amélioration de leurs conditions de vie. Pour se faire entendre, ils sont descendus dans la rue en bloquant la RN25 qui traverse leur cité. Les contestataires soulèvent aussi l'alimentation en eau potable et le raccordement au gaz naturel. De leur côté, les habitants du village d'Azifour, distant d'environ trois kilomètres du chef-lieu de la commune d'Aïn Zaouïa, ont exprimé, avanthier, leur colère en fermant la mairie. Ces citoyens revendiquent l'amélioration de leur cadre de vie. Ils réclament aussi l'achèvement de l'extension du projet de gaz naturel lancé en 2008. Ces villageois soulèvent aussi le problème du bitumage de la route qui mène vers leur localité, en état de dégradation. Les habitants de Bouhamou, ceux de Laâziv n'Cheikh et des quartiers du chef-lieu ainsi que bien d'autres ont montré leur colère devant les retards accusés dans la réalisation des opérations lancées à leur profit ou devant le manque de toutes les commodités. À Boghni, ce sont les transporteurs de voyageurs qui reviennent à la charge. Après un sit-in devant la

Direction des transports pour dénoncer leur refus d'intégrer la nouvelle gare routière, dans l'aprèsmidi d'avant-hier, ils ont fermé le siège de la daïra. Les contestataires veulent signifier aux autorités locales leur refus de la décision de délocaliser l'ancienne gare routière et la mise en service de la gare multimodale de Bouhinoun. À Amizour, dans la wilaya de Béjaïa, le siège de l'APC a été fermé, hier, par les citoyens des quatre villages, El-Hama, Aregrag, Boumraou et Aoucha, de la région. Les manifestants exigent la répartition équitable des PCD afin de bénéficier d'un revêtement des routes de leur village, d'une salle de soins, d'une alimentation en eau potable et

du gaz de ville. Pour la ville de Tichy, les habitants de la cité Tassift ont fini par libérer la RN9 à la circulation après l'avoir fermée, hier, de 8h à 9h. Ils ont libéré la route une fois que le maire leur a annoncé que le projet de revêtement des artères de leur cité qu'ils réclament a été confié à une entreprise de réalisation. Dans la wilaya de M'sila, les habitants des quartiers Kerrouh et Chebilia ont bloqué la RN6 la semaine dernière. Des dizaines de résidants de la cité Mezrir, qui se situe à la sortie sud-est de M'sila, ont procédé, hier matin, à l'interruption de la circulation au niveau de l'important axe routier de la RN40 qui relie M'sila à Ouled-Derradj. Les difficultés de la malvie,

et surtout des négligences et l'absence d'assainissement, potable et du gaz naturel sont les raisons de la protestation. Par ailleurs et suite au blocage, lundi, de la RN79 reliant Mila à Ferdjioua via Rejas, et devant l'intransigeance des habitants du douar Chebchoub, qui revendiquent l'approvisionnement régulier de leur localité en gaz butane, une force antiémeute de la Gendarmerie nationale de l'escadron de Bouhatem est intervenue, lundi vers 17h, pour débloquer la route et rétablir le trafic automobile sur cet axe névralgique. Trois gendarmes ont été blessés et trois protestataires

SYNTHÈSE CORRESPONDANTS

LA PEINE DES TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL INITIÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Les gestionnaires bloquent l'application

U ne année environ après son entrée en vigueur, la peine des travaux d'intérêt général connaît des obstacles pour sa bonne application en raison du refus de certains gestionnaires à accueillir au sein de leurs administrations et entreprises les détenus remplissant les conditions d'effectuer les tâches d'intérêt général

C'est ce que nous avons appris lors de la conférence de presse organisée avant-hier par le procureur général de la cour de Boumerdès, Noredine Fkaier. "Les gestionnaires ne jouent pas le jeu et refusent, le plus souvent, d'accepter ces détenus croyant qu'ils ont affaire à des voleurs ou des crimi-

nels", affirme M. Fkaier. Et il souligne que des efforts de communication et de sensibilisation sur cette mesure salutaire doivent être menés en direction des gestionnaires pour leur faire comprendre qu'ils ont affaire à des gens honnêtes qui ont commis, au cours de leur vie des délits mineurs, et qu'ils ne constituent pas un danger pour leurs établissements. "Ce sont parfois des cadres diplômés ou des personnes appréciées par leur entourage et qui ont été condamnés pour des petits délits et qui peuvent être d'une grande utilité pour les administrations et les entreprises publiques", dira-t-il. "Pour être éligible à cette formule, les détenus ne doivent pas avoir été condamnés à plus de trois

ans de prison et n'avoir aucune condamnation pénale antérieure. Ils doivent également afficher leur volonté d'effectuer des travaux d'intérêt général plutôt qu'une peine de prison", a ajouté le procureur. "La fonction du médiateur connaît, elle aussi, quelques difficultés pour son application en raison de l'attitude de certains citoyens concernés qui préfèrent le plus souvent s'adresser aux tribunaux qu'aux médiateurs", a enco-re ajouté M. Fkaier, qui a expliqué les grands avantages que peut procurer cette formule initiée depuis une année par le ministre de la Justice. "Les citoyens ont un grand bénéfice à tirer de cette formule qui permet de résoudre les conflits en un laps de temps et éviter que des dossiers traînent", pré-

cisera-t-il. Le conférencier s'est dit satisfait du taux de 97,4% enregistré dans l'exécution des décisions de justice, au niveau des tribunaux de la wilaya de Boumerdès et du tribunal de Rouiba. Par ailleurs, on a appris que plus de 15 326 affaires civiles et 78 929 affaires pénales ont été traitées par les différents tribunaux relevant de la juridiction de la cour de Boumerdès avec des taux respectifs de 77,76% et 95,03%. Il a saisi cette occasion pour évoquer les améliorations palpables qu'a connues le secteur depuis le lancement des réformes dans le secteur.

МТ

ANSEJ ET CNAC

Près de 50 000 projets financés en 2011

"Entre janvier et novembre 2010 par rapport à la même période de l'année 2011, le nombre de dossiers de création de microentreprises déposés au niveau de l'Ansej et de la Cnac a quintuplé. Il est passé respectivement de plus de 79 000 à plus de 500 000 en 2011".

Le directeur général de l'emploi et de l'insertion professionnelle au ministère du Travail, M. Fodhil Zaïdi souligne que les mesures prises par le Conseil des ministres du 22 février dernier ont eu un "effet catalyseur" impressionnant" en matière d'adhésion des jeunes aux divers dispositifs tels que la microentreprise ou l'insertion par emplois salariés. Cette tendance a été confortée par l'implication des banques.

"Le nombre d'accords bancaires accordés durant les 11 premiers mois de l'année 2011 par rapport à la même période de 2010 a connu un accroissement de plus de 122%. Ce qui correspond à quelque 67 248 accords bancaires enregistrés durant l'exercice actuel", indique M. Fodhil Zaïdi. Près de 45 500 projets ont été ainsi financés à fin novembre dernier. De ce lot, seuls 2,5% de dossiers ont été transférés au fonds de garantie pour défaut de remboursement de prêts.

Ce fonds qui est doté d'une enveloppe de 40 milliards de DA, assure de ce fait le remboursement des échéances que ces entreprises n'ont pu honorer. "Pour 2011, nous avons arrêté un chiffre de 50 000 entreprises à financer à raison de 35 000 au sein de l'Ansej et de 15 000 pour la Cnac. Je pense qu'à la fin de décembre en cours, cet objectif sera atteint", a déclaré hier M. Zaïdi sur les ondes de la radio Chaîne III.

En réaction à une question qualifiant les sorties médiatiques de membres du gouvernement comme une "politique de chiffres" sans un réel impact sur le terrain, M. Zaïdi répond : "Nous ne sommes pas dans une politique de chiffres ! Nous sommes dans une politique de la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage. Les statistiques que je vous ai données reflètent une évaluation de notre action." Invité à donner son avis sur le taux de chômage, que l'enquête de l'ONS évalue à 10%, un chiffre contesté par des économistes et autres observateurs, Fodhil Zaïdi rétorque: "S'il y a quelqu'un d'autre qui a fait une enquête répondant aux standards internationaux et qui a calculé un taux de chômage supérieur à 10%, nous sommes preneurs."

BADREDDINE KHRIS

ILS SONT EN GRÈVE DEPUIS PRÈS D'UN MOIS

LES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS DE COJAAL OBTIENNENT GAIN DE CAUSE

●● Les 300 travailleurs algériens travaillant pour le compte du consortium Cojaal, chargé du projet de l'autoroute Est-Ouest, à Constantine ont, enfin, obtenu gain de cause. Ces derniers, en grève depuis presqu'un mois, ont repris le travail, hier, après une ultime rencontre tenue, il y a quelques jours, avec l'administration du consortium. La réunion était présidée par un haut responsable venu d'Alger, pour débloquer une situation qui commençait à peser lourd sur l'avancée du projet. Selon nos informations, la direction de

Cojaal a usé de beaucoup de diplomatie ces derniers jours. Plusieurs entretiens avec les travailleurs grévistes ont eu lieu sur une seule et même revendication, à savoir l'amélioration de leurs conditions socio- professionnelles. Ainsi, les responsables du consortium ont accepté une bonne partie de ces

revendications.
Outre la prime de risque allant de 0 à 15%, l'entreprise vient également d'accorder une prime de nuisance de 10% aux ingénieurs, une autre pour le travail posté de nuit de 15%, tandis que

la médecine de travail sera fonctionnelle le mois prochain. Rappelons que le personnel algérien de l'entreprise japonaise Cojaal, activant au niveau du tunnel T4, dans ses deux parties nord et sud (Aïn Bouziane, wilaya de Skikda et Zighoud-Youcef, wilaya de Constantine), est entré en grève illimitée, depuis fin novembre. Un débrayage qui a pratiquement paralysé tous les chantiers de ce tronçon de l'autoroute qui connaît déjà un sérieux retard pour sa livraison.

DRISS B.

REPRISE DU TRAVAIL DES DISTRIBUTEURS DE LAIT DE BÉJAÏA

AU BONHEUR DES CONSOMMATEURS

●● Le mouvement de grève illimitée des distributeurs de lait, entamé le 18 décembre dernier, a connu, depuis hier, un dénouement heureux au bonheur des consommateurs.

En effet, à l'issue de la réunion, tenue

avant-hier, entre les représentants (UGCCA) des distributeurs de lait, les directions des impôts et du commerce, il a été convenu de la signature d'une convention entre les distributeurs de lait et les transformateurs de poudre de lait. La facturation, pierre d'achoppement entre les grévistes et les autorités, sera à la charge de ces

derniers. Les distributeurs de lait n'ont, apprend-on auprès du coordinateur de l'UGCAA de wilaya, M. Mamas, qu'à communiquer la liste nominative de leurs clients et de leurs zones de distribution aux transformateurs pour l'établissement des factures. S'agissant des amendes infligées par la justice, précise notre interlocuteur, aux distributeurs pour faute de facturation justement, les distributeurs condamnés à des amendes feront appel auprès de la justice.

L. OUBIRA

- PUBLICITÉ

Vous êtes Licenciés, TS, Bacheliers (ou 3^{ème}AS), vous cherchez des formations validées au niveau européen et sanctionnées par des diplômes délivrés en Europe et valables pour la vie active et la poursuite des études

UNIVERSAL SCHOOL et ses PARTENAIRES EUROPEENS

Vous offrent la possibilité de préparer en Algérie des diplômes niveau TS, BACHELOR et MASTER en Management, Finance, GRH, Marketing, Logistique, Informatique, Environnement,

Communication/ Journalisme et Tourisme & Hôtellerie

Possibilité: Validation acquis professionnels
Site Web: www.universalschool-algerie.dz
E-mail: contact@universalschool-algerie.com
contact@universalschool-algerie.dz

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

ALGER: 021 45 17 43 Mob: 0550 97 67 00 / 01 et 0550 99 00 79

ORAN: 041 33 80 80 Mob: 0550 97 67 08

TIZI-OUZOU: 026 20 05 52 à 53 Mob: 0550 97 67 03

JIJEL: 0550 97 67 00 / 01



LES MEILLEURES ÉCOLES DE COMMERCE AFRICAINES

L'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) en seconde position



Afrique a réalisé un sondage qui lui a permis de procéder à un classement des dix meilleures business schools d'Afrique francophone. C'est ESCA, une école marocaine située à Casablanca, qui arrive en tête de ce top 10. Arrive en seconde position l'École supérieure algérienne des affaires de Bordj El-Kiffan, suivie juste en troisième position de l'école MDI de Dély Ibrahim. Les performances de ces deux écoles sauvent ainsi la face de l'Algérie, dont le système universitaire, notamment l'université de Dély Ibrahim, est une faillite avérée. Pour

rappel, le classement de ces écoles est basé sur une vingtaine de critères dans cinq thématiques différentes : notoriété, ouverture à l'international, recherche, pédagogie et les liens avec les entreprises. La qualité des doubles diplômes proposés, l'intégration des langues étrangères dans le cursus, le nombre d'enseignants titulaires d'un niveau doctoral ou l'animation de réseaux d'anciens étudiants sont autant d'éléments utilisés pour apprécier les efforts de ces établissements de haut

UNE TRADITION DISPARUE DEPUIS DES DÉCENNIES

niveau.

UN DIRECTEUR DE WILAYA INSTALLÉ PAR SON MINISTRE

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Alger a, depuis lundi, un nouveau responsable. Une information anodine, pourrions-nous dire. Mais la particularité de cette installation est qu'elle a été faite par le ministre de tutelle El-Hadi Khaldi, en présence du wali Mohamed-Kebir Addou, de ses cadres centraux et directeurs des différentes structures. Il s'agit là du retour d'une tradition qui a disparu depuis les années 1980 et que tous les présents à la

cérémonie ont grandement saluée. Ces dernières décennies, l'installation ou le départ d'un responsable se faisait presque dans l'anonymat. Est-ce une nouvelle stratégie qui s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de la capitale ? En tout cas, par ce geste, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels vient d'ouvrir la voie de la considération aux commis de l'État à la base, en espérant sa perpétuation par tous les membres du gouverne-

LE RADAR

DE LIBERTE

radar@liberte-algerie.com Page animée par Hamid Saïdani

RETRAIT DU MSP DE LA COALITION PRÉSIDENTIELLE

Le dilemme des ministres



●● Vraisemblablement, le MSP va se retirer du gouvernement. La tendance lourde au sein du madjliss echoura est favorable à cette option, y compris d'ailleurs Abou Djerra et la quasi-majorité des députés de ce parti, qui cherche ainsi à se refaire une virginité en prévision des législatives. Seul bémol : les ministres de ce parti ne veulent pas quitter leurs portefeuilles. Certains ont même essayé de convaincre la

direction du parti de renoncer à ce projet, "car nous avons tout à y perdre", a tenté de convaincre un de ces ministres. La pression sur la direction du MSP ne vient pas seulement des ministres mais aussi de personnalités du FLN et du RND qui veulent convaincre ce parti de rester dans la coalition, "un exemple de partenariat politique au service des intérêts supérieurs du pays". Alors : quittera, quittera pas ?

FILM DOCUMENTAIRE

Un festival maghrébin en mai prochain à Oujda

●● Le premier Festival maghrébin du film documentaire d'Oujda (FMFD), qui ambitionne d'être un espace d'échange et de communication entre les cinéastes et les professionnels maghrébins du secteur, se tiendra les 3, 4 et 5 mai 2012, ont annoncé les organisateurs.

Organisée par le Centre des études et recherches humaines et sociales d'Oujda (CERHSO), cette première édition, qui aura pour thème "Le film documentaire et la question de la société maghré-

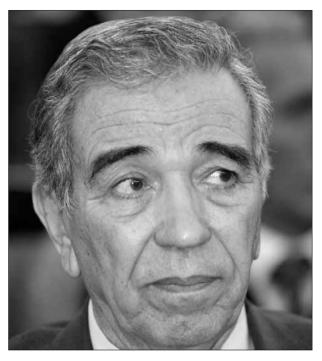
bine", vise à mettre en relief les préoccupations quotidiennes de la société civile maghrébine, précise-t-on.
Cette rencontre culturelle a pour objectif d'instaurer une plate-forme pour la diffusion du produit cinématographique et culturel maghrébin dans la région orientale du Maroc, ajoute-t-on. "À travers ce festival, nous voulons faire bénéficier étudiants, lauréats des écoles de cinéma et autres professionnels du secteur, d'ateliers cinématographiques animés par des noms très connus dans le domaine", a

déclaré le directeur du festival, Fouad Bouali, au journal *Le Matin*. Outre la compétition officielle, les organisateurs ont prévu un panorama de films maghrébins, traitant des problématiques de la société, qui seront projetés pendant les trois jours sur les places publiques d'Oujda.

Un colloque international, des conférences scientifiques, des tables rondes et des débats, animés par des critiques de cinéma et des professionnels, sont aussi au menu du festival.

SONDAGE DU SITE D'INFORMATION ALMANACH-DZ

Dahou Ould Kablia, personnalité de l'année 2011



 Pour la troisième année consécutive, le site d'informations documentaires national www.almanach-dz.com présente sa liste des personnalités les plus influentes (Very Influent Personnalities). Et c'est le ministre de l'Intérieur, Dahou Ould Kablia, qui arrive en tête de ce sondage. Il est vrai que DOK, comme on le surnomme dans la presse, a eu droit cette année à une grande exposition médiatique, particulièrement en raison des réformes politiques pilotées par son département. Il est suivi de Abdelkader

Bensalah, président du Conseil de la nation, Lakhdar Brahimi, ex-diplomate, cheikh Tahar Aït Aldjat, grande figure religieuse.

Le sondage qui a porté jusque-là sur dix personnalités passe cette année à 15 et il s'agira désormais d'un top 15. Le choix s'est fait sur la base d'une observation continuelle tout au long de l'année, avec, en parallèle, la récolte, non encore très formalisée, d'avis et d'opinions, tout particulièrement dans les milieux de l'enseignement universitaire et de la presse.

NOTRE RADAR : L'INTERVENTION DES RESPONSABLES DANS LES MÉDIAS LOCAUX

Les précisions du wali de Béjaïa

Suite à notre Radar dans l'édition d'hier se rapnortant à la communication des responsables dans la wilaya de Béjaïa, le wali nous a fait parvenir les précisions suivantes: "Tout d'abord, je tiens à démentir formellement l'information rapportée concernant "l'interdiction du wali aux chefs de daïra et élus de I'APW d'intervenir dans les médias", bien au contraire puisqu'étant conscient du rôle des médias dans la promotion de l'information de proximité. Une note (sûrement incomprise ou mal interprétée par certains qui ne font encore même pas la différence entre un conseil de wilaya et une assemblée populaire) a été

destinée aux membres du conseil de l'exécutif qui est composé de directeurs et chefs de daïra (non pas aux élus de l'APW comme vous l'avez rapporté!) afin d'informer mes services lorsqu'une demande d'intervention leur est demandée par les journalistes de la radio locale, ceci pour une simple organisation et une meilleure gestion de la communication (sans plus !), et jusqu'à preuve du contraire, tous les directeurs et chefs de daïra sollicités par cette radio ou autres journalistes ont répondu favorablement aux invitations. L'intérêt du citoyen en matière d'information sur les projets de développement de sa wilaya est une priorité pour la wilaya. Dont acte."

IL S'EST EXPRIMÉ EN MARGE DU COLLOQUE SUR HOUARI BOUMEDIENE

Chérif Abbas rebondit sur la polémique du génocide

En cette période où la crise franco-turque a atteint son apogée, sur fond de débat sur le génocide algérien, le ministre des Moudjahidine, Chérif Abbas, a réitéré sa détermination à revenir à la charge pour faire aboutir le projet de loi criminalisant le colonialisme français, tant que Paris n'assumera pas ses responsabilités.

Bien qu'il estime que la crise entre Paris et Ankara est une affaire qui ne concerne que ces deux pays, car le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, qui a accusé vendredi dernier la France d'avoir commis un génocide en Algérie en réaction au vote en France d'un texte de loi réprimant la négation du génocide arménien, ne faisait que "défendre les intérêts de son pays, comme le font les députés français", le ministre algérien des Moudjahidine a saisi l'occasion lundi à Guelma pour remettre au goût du jour le projet de loi criminalisant le colonialisme français.

Ainsi, la polémique sur le génocide arménien aura donc permis de déterrer cette initiative présentée à l'Assemblée nationale populaire en février 2010 mais reste pour l'heure dans un tiroir en raison de "considérations diplomatiques et juridiques", comme l'avait déclaré en octobre de la même année le président de l'APN, Abdelaziz Ziari.

Et c'est le ministre algérien des Moudjahidine, Mohamed-Cherif Abbas, qui est revenu à la charge lundi en marge du colloque sur le défunt président de la République,



Houari Boumediene, pour rappeler que la demande de "criminaliser le colonialisme" était "une revendication du peuple algérien et le restera tant que la France officielle n'assumera pas sa responsabilité". Dans sa déclaration à

l'agence APS, il soulignera que "cette revendication populaire est plus que légitime et un devoir envers la mémoire des chouhada". Poursuivant dans le même sens, il prendra le soin de préciser que "cet appel à la criminali-

sation de la colonisation en Algérie n'est ni une fin en soi, ni un moyen d'atteindre un quelconque objectif politique, mais une demande légitime", car ajoutera-til, "l'essentiel de la question réside, aujourd'hui, dans la manière la plus efficace pour faire aboutir cette revendication". Le ministre regrettera toutefois l'absence actuellement de ce genre de mobilisation en Algérie autour de cette question. Il n'en demeure pas moins que la demande de criminaliser le colonialisme et d'obtenir "des excuses" de la France pour son comportement durant ses 132 ans d'occupation de l'Algérie est récurrente de la part de nombreux responsables algériens.

Pour rappel, en décembre 2009, 125 députés du parti du Front de libération nationale (FLN), parti majoritaire, avaient élaboré une proposition de loi portant "criminalisation du colonialisme français", qui n'a cependant pas été présentée pour débat et vote. Il n'en demeure pas moins que l'Algérie officielle attend que la France reconnaisse ses torts, si l'on en juge par la récente déclaration du porte-parole du ministère algérien des Affaires étrangères, Amar Belani, dans laquelle il affirmait que "Mourad Medelci a réaffirmé, à partir de Moscou, que l'Algérie est toujours dans l'attente d'une position française qui ne soit pas timide ou timorée sur la question de la mémoire. Nous avons, certainement, besoin d'une position plus claire et plus explicite à ce sujet pour assainir, de manière définitive, l'atmosphère des relations globales que nous entretenons avec notre partenaire français"

Reste à savoir combien durera cette attente!

MERZAK TIGRINE

SON PARCOURS AU CENTRE D'UN SÉMINAIRE NATIONAL À GUELMA

Boumediene raconté par ses compagnons

S ous le patronage du wali de Guelma, l'APC Houari-Boumediene (ex-Aïn Hassainia) et l'association Wiam organisent les 27 et 28 décembre, à l'occasion du 33^e anniversaire de la disparition du président de la République, le troisième colloque national dans sa commune natale et intitulé : "Houari Boumediene, une stature d'homme d'État". La salle omnisports de cette localité, distante d'une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya, était archicomble, mardi matin, car outre les autorités civiles et militaires, l'on notait la présence de Abderrezak Bouhara, vice-pré-

sident du Sénat ; Mahieddine Amimour, ancien conseiller personnel du défunt président ; Mohamed-Salah Chirouf, son ancien compagnon, des membres de la famille révolutionnaire et des proches de Mohamed Boukharouba. À la faveur de l'ouverture officielle du colloque, les organisateurs ont saisi cette opportunité pour évoquer la vie de Mohamed Boukharouba, né en août 1932 à la mechta Béni Addi, relevant de l'ex-commune Aïn Hassainia, ses études à l'école d'Alembert à Guelma et son parcours d'étudiant puis de responsable politico-militaire durant la lutte de libération nationale. Les orateurs brosseront le bilan du deuxième président de la République en l'occurrence, nationalisation des hydrocarbures le 24 février 1967, récupération de la base militaire de Mers El-Kébir, lancement des révolutions agraire, industrielle et culturelle, réalisation de la Transsaharienne, construction du grand barrage vert, leader du Mouvement des pays non-alignés, décision de mettre fin à l'émigration en France pour des raisons de dignité nationale, mise en place des assemblées populaires communales élues, Charte nationale... Durant quelques dizaines de minutes, l'on a projeté un documentaire qui retrace les étapes essentielles de ce commis de l'État, en l'occurrence les grandes décisions dans ses discours et ses rencontres avec le monde rural, les étudiants, les appelés du Service national, les organisations nationales, ses tournées dans l'Algérie profonde. D'aucuns ont été sensibles à une séquence où le président écla-



te en sanglots en évoquant la mémoire des chouhada et de ses compagnons d'arme morts au champ d'honneur! Ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer racontent que Boumediene, issu d'un milieu rural, aimait les pauvres, les opprimés et dissimulait une générosité inégalable. M. Bouhara, ancien officier de l'ALN, ancien ministre et actuellement vice-président du Sénat, a parlé avec passion de l'itinéraire de Houari Boumediene durant la guerre de libération nationale. Il a émaillé son intervention par des anecdotes inédites qui révèlent la face cachée de ce grand leader. Aujourd'hui, dans la salle de

conférences du centre des loisirs scientifiques Salah-Boubnider à Guelma, M. Amimour traitera le thème : "Boumediene tel que je l'ai connu" et le professeur Mohamed Taibi, de l'université d'Oran, présentera "La gouvernance du président Houari Boumediene, envergure de l'homme d'État et mentalité de son entourage".

HAMID BAALI

LIBYE

Message de Bouteflika à Abdeljalil

●● Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a réitéré son attachement au renforcement des relations de bon voisinage entre l'Algérie et la Libye, soulignant sa détermination à œuvrer pour la promotion des relations bilatérales. "Il m'est particulièrement agréable au moment où le peuple libyen frère célèbre l'anniversaire de sa glorieuse indépendance de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes sincères félicitations et mes vœux les meilleurs, priant Dieu Tout-Puissant de vous accorder santé et bien-être et au peuple libyen frère davantage de stabilité, de progrès et de prospérité", a écrit le président de la République dans un message adressé au président du Conseil national de transition libyen (CNT), Mustapha Abdeljalil, à l'occasion de la Fête de l'indépendance de son pays. "Je ne manquerai pas, à cette occasion, de saluer vos démarches louables et vos efforts soutenus pour l'édification d'un État jouissant d'une place de choix parmi les nations", a ajouté le chef de l'État. "Je saisis également cette occasion pour vous réitérer mon attachement au renforcement des liens de fraternité et des relations de bon voisinage et ma détermination à œuvrer avec vous à la promotion de nos relations bilatérales au mieux des intérêts mutuels de nos pays et peuples frères", a poursuivi le président Bouteflika.

AP

SYRIE

Les observateurs arabes en tournée dans la ville de Homs

L es observateurs de la Ligue arabe ont débuté hier une tournée dans la ville de Homs, bastion de la révolte contre le régime du président syrien Bachar al-Assad, après avoir été reçus par le gouverneur, a indiqué la télévision privée Dounia, proche du pouvoir. Les observateurs se sont rendus dans le quartier de Bab Sebaâ, où ils "ont évalué les dégâts faits par les groupes terroristes. Ils ont rencontré en outre des proches de martyrs ainsi qu'une personne qui avait été enlevée" par ces groupes, a indiqué la télévision. Au moment où les observateurs arrivaient à Bab Sebaâ, "de nombreuses personnes se sont rassemblées, affirmant vouloir faire face au complot ourdi contre la Syrie", selon Dounia. "Les observateurs arabes doivent se rendre également à Hama (Nord) et à Idleb (Nord-ouest)", a ajouté Dounia, sans préciser de date. Cette chaîne de télévision avait fait état plus tôt de la rencontre entre la délégation et le

gouverneur de Homs, Ghassane Abdel. Les experts de la Ligue arabe sont arrivés lundi soir à Damas dans le cadre d'une mission pour se rendre compte de la situation sur le terrain, alors que l'ONU fait état de plus de 5 000 personnes tuées dans la répression de la révolte contre le régime depuis la mi-mars. Les autorités affirment elles que les violences sont le fait de groupes "armés" ou "terroristes" qui tentent de déstabiliser le régime. Des chars se sont retirés mardi matin du quartier de Baba Amro, à Homs, où plus de 30 civils avaient été tués la veille par les forces gouvernementales, selon des militants. Plus de 20 000 personnes ont manifesté hier dans un autre quartier "insurgé", à Khaldiyé, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH)

R. I./AGENCES

Perspectives de l'économie algérienne

2012, KANNÉE DE TOUTES LES INCERTITUDES



Ressorts

Par K. REMOUCHE

Q ue nous réserve l'année 2012 ? Dans la revue des faits sûrs, un événement particulier, l'Algérie fêtera l'an prochain le cinquantième anniversaire de son indépendance. Un bilan mitigé peut être d'ores et déjà dressé, dans ce dernier numéro du supplément économique de 2011. Au tableau rose, un ensemble de réalisations qui font de l'Algérie un pays en avance sur les objectifs du millénaire relatifs au développement humain. Au tableau gris, la corruption qui a atteint des seuils sans précédent au cours de la décennie 2000, un gaspillage de ressources financières inédit, une très forte dépendance à l'égard des fluctuations des cours du pétrole.

L'année 2012 sera également celle de tous les doutes. Il s'agit de savoir si le pouvoir tiendra ses promesses en matière d'ouverture démocratique. Les recommandations issues des assises sur le développement local seront-elles appliquées ? La tempête, qui s'annonce, effet de la crise de la dette européenne, épargnera-t-elle l'Algérie. La révision de la loi sur les hydrocarbures permettra-t-elle de booster le secteur ? L'autoroute Est-Ouest enregistrant un énorme retard sera-t-elle achevée totalement l'an prochain ? Le constructeur Renault signera-t-il l'accord de partenariat pour la construction d'une unité de montage de véhicules à la marque au losange ? La sphère réelle connaîtra-t-elle une dynamique en 2012 ?

Pour les bonnes nouvelles, citons l'augmentation des retraites, la mise en service des tramways d'Alger, de

Constantine, la fin des travaux sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest Alger-Constantine, l'achèvement de plusieurs usines de dessalement de l'eau de mer, le rééchelonnement de la dette de milliers de PME privées.

Quant aux chantiers inachevés, ceux qui accusent un immense retard, l'année 2012 reflétera également cette tendance d'insuffisante maîtrise des projets enregistrée depuis des décennies. Le secteur du transport ferroviaire illustre le mieux ce phénomène.

Le spectre de la hausse des prix plane également. L'augmentation des salaires dans la Fonction publique et celle des pensions de retraite seront absorbées par l'inflation, en raison de mesures appliquées sans contrepartie en matière d'amélioration de la productivité, une amélioration de l'offre de biens et services. Cette loi à l'œuvre en 2012 traduira encore une fois la panne de l'économie nationale. En effet, les plans d'investissement des entreprises publiques assainies tardent à se mettre en œuvre. Et un pan très important du secteur privé se trouve en difficulté en raison d'une ouverture sauvage du marché, la concurrence de l'informel et les problèmes d'accès au financement ainsi qu'au foncier.

L'Algérie surtout manquera de vision en 2012. Résultat : l'Algérie ne dispose pas encore d'une véritable stratégie industrielle bâtie sur l'appui à de potentiels champions des secteurs public et privé, susceptibles d'induire un effet d'entraînement

sur des dizaines de milliers de PME productives. Il faudra, en particulier, au moins trois ans pour que notre sidérurgie, notre mécanique, notre industrie chimique, les branches électrique et électronique entre autres redémarrent, et musclent notre appareil productif. Les secteurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication, des énergies renouvelables ont besoin également de trois ans au moins pour émerger en tant que branches stratégiques de l'économie nationale. Encore fauil que les pouvoirs publics accompagnent le mouvement. Sur ce plan, ils donnent aujourd'hui l'impression au regard, d'autant de tergiversations, d'applaudir à l'essor de l'import-import.

Quant à la lutte contre la corruption, l'année 2012 constituera un véritable test de la volonté politique de nos gouvernants de réduire la généralisation du phénomène qui freine énormément l'élan de développement du pays

Enfin, lueur d'espoir : ce groupe de vigiles, entrepreneurs, économistes, experts, simples citoyens, bref de véritables patriotes qui interviennent dans les différents débats et qui nous rappellent que l'Algérie a encore de véritables ressorts pour rebondir en tant que puissance économique régionale, en tant qu'État prospère, au profit du bien-être de sa population.

Sur cette note optimiste, nos meilleurs vœux, à nos lecteurs et à ces citoyens de la "résistance" au système rentier. Que l'année 2012 soit meilleure!

BILAN 2011 ET PERSPECTIVES 2012

L'ÉCONOMIE NATIONALE: CE À QUOI FAUT-IL S'ATTENDRE

L'année 2012 sera porteuse de multiples dangers, comme elle peut être aussi porteuse de tous les espoirs liés au dynamisme d'un pan de la société civile.

A. HAMMA

isque économique lié à la récession mondiale et notamment à la crise de la zone euro, et ses retombées inéluctables sur notre pays, risques politiques liés à la montée de l'islamisme politique et de sa contagion régionale, risque des échéances électorales sur fond de calculs politiciens, risque d'aggravation du fossé entre les gouvernants et les gouvernés, risque de gel des institutions publiques dans une situation de mise en parenthèse de la vie politique et associative, risque d'amplification de la corruption, l'année 2012 sera porteuse de tous ces dangers, comme elle peut être aussi porteuse de tous les espoirs grâce au génie de son peuple.

Nul doute que ces interrogations hantent aussi bien les esprits de l'opinion publique de la classe politique et des observateurs les plus avertis. Les faits saillants de l'année qui s'achève auront été essentiellement imprégnés par deux événements majeurs : les bouleversements internationaux et régionaux, avec l'avènement de ce qu'il est désormais convenu de qualifier de "Printemps arabe" et la récession financière et économique structurelle qui frappe les pays occidentaux. En second lieu, les enjeux politico-économiques internes, liés aux réformes engagées, aux échéances électorales et aux luttes du sérail



pour la succession et autour de la rente pétrolière. À ces deux faits marquants, il faudra ajouter l'opacité du mode de gouvernance ainsi que les dérives de gestion et d'utilisation des dépenses publiques, sur fond de scandales politico-financiers et de problèmes de corruption, révélés au grand jour par la presse nationale, et enfin, le gel quasi général des institutions, avec comme corollaire, l'instauration d'un climat délétère qui accentue la rupture entre l'État et la société. Dans ce contexte global, lourd d'interrogations et de doutes sur la conduite à tenir à court et moyen terme ----- face aux défis de la mondialisation ainsi que des menaces d'ingérence extérieures de plus en plus affichées par les puissances occidentales, comme solutions à leurs crises internes ---, pour répondre aux

attentes sociales et booster la croissance hors hydrocarbures, en mobilisant toutes les capacités nationales sans exclusive et notamment celles du secteur privé national productif et créateur d'emplois et de richesses, tout en limitant le recours excessif à la dépense publique comme seul moteur du développement économique, l'improvisation de nos gouvernants n'incite aucunement à la sérénité et nourrit un réel sentiment de "navigation à vue". Ainsi l'année 2012 ne semble pas se présenter sous de bons auspices notamment en termes de perspectives économiques.

En effet, selon de nombreux experts, notamment ceux qui ont animé la quatrième session du Forum d'Alger, organisé conjointement par le quotidien Liberté et le cabinet Emergy le 19 novembre dernier, il y a des

risques de retournements de conjonctures dans le domaine pétrolier, couplés à un climat économique mondial empreint d'incertitudes, qui finiront fatalement par peser sur notre pays. Et de prédire "que les années 2012-2013, marqueront le début de la fin du système économique et financier mondial actuel et l'effondrement global du système bancaire comme corollaire, qui entraînerait le plus grand choc économique que le monde ait jamais connu à ce jour". Ces mêmes experts considèrent que "l'Algérie, bien que disposant d'importants atouts tels qu'un PIB de 160 milliards de dollars, des réserves de change de 175 milliards de dollars, d'une population jeune etc. sera inéluctablement impactée par le risque d'effondrement du prix du baril de pétrole et de l'inflation importée, liée au renchérissement des prix des produits importés de l'UE, zone avec laquelle nous réalisons l'essentiel

En vérité, près de cinquante ans après l'indépendance, l'Algérie, avec toutes les réalisations économiques et sociales qu'il faut tout de même noter et que beaucoup de pays lui envient, vit toujours sous l'emprise de la corruption. Pis encore, ce "fléau économique et financier" qui ronge en profondeur la société et les institutions étatiques, n'en finit pas de s'amplifier au fil des ans. En outre, le manque de vision stratégique dans les politiques économiques menées par le pouvoir jusqu'à présent n'ont pas permis l'émergence d'une économie hors hydrocarbures basée sur un secteur industriel générateur de valeur ajoutée et créateur d'emplois.

Ce scepticisme ambiant est-il pour autant, une fatalité que nous devons nous résigner à subir ? La société algérienne est pleine de ressorts qu'elle a eu à démontrer tout au long de son histoire.

La vitalité dont fait preuve ces dernières années la société civile à travers les revendications des syndicats autonomes, les organisations patronales, les jeunes, les journalistes, les hommes de culture... font que les lignes bougent et que le pouvoir est contraint de les prendre en considération. C'est en cela que l'année 2012 peut être aussi porteuse d'espoirs.

A. H.

EN TOUTE LIBERTÉ

mustaphamekideche@ymail.com

À PROPOS DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ALGÉRIENNES POUR 2012

RÉDUIRE LES MENACES, SAISIR LES OPPORTUNITÉS ET OSER LE CHANGEMENT



PAR MUSTAPHA MEKIDECHE

vant d'aborder les perspec-A tives économiques pour 2012 que je traiterai selon l'ordre indiqué dans le sous-titre, il est utile de faire une brève rétrospective sur ce qu'a été l'année 2011. Cette dernière a été bonne sans être décisive, comme un verre à moitié plein ou à moitié vide. Notre verre est à moitié plein en comparaison avec les pays qui nous entourent dans le monde arabe et en Europe. En dehors des pays du Golfe, de la Turquie et à degré moindre le Maroc, tous ces pays sont, du point de vue de l'analyse économique et financière. dans l'œil du cyclone. Les agences de notation se trompent rarement sur ces suiets. Donnons quelques exemples pour illustrer ce fait. L'Égypte ne dispose, en termes de réserves de change que deux ou trois mois de couverture de ses importations. La Tunisie a terminé l'année avec un taux de croissance nulle en moyenne. En Libye, la situation économique est telle qu'elle n'est même pas encore mesurable. De l'autre côté de la Méditerranée, en Europe, ce n'est guère mieux

la crise des dettes souveraines s'est amplifiée et élargie en France, où leur institut de statistiques de référence. l'INSEE. annonce l'entrée en récession du pays ; en Espagne, le taux de chômage est de 20% : l'Italie va de plan de rigueur en plan de rigueur, sans parler de la Belaiaue, de l'Analeterre et des pays dits de l'Est. Evidemment, en comparaison, on peut pensei que l'économie algérienne va bien. Ainsi, sur les onze premiers mois de l'année 2011, le montant global des exportations d'hydrocarbures a été de 64,76 milliards DA (source douanière), avec une prévision probable de clôture autour de 70 milliards de dollars pour l'année 2010. Même les exportations hors hydrocarbures. fait exceptionnel pour être relevé, vont largement dépasser les 2 milliards de dollars pour 2011. En revanche, le montant des importations amorce de nouveau un trend fortement haussier avec 42,63 milliards de dollars sur les onze premiers mois 2011, contre 36.49 milliards de dollars pour la même période 2010. Malgré tout, il est affiché déjà une hausse de 49% de l'excédent commercial. avec un montant de 24,16 milliards de dollars pour les onze premiers mois 2001. L'inflation a été contenue autour de 4% à 5%

malgré les injections budgétaires de monnaie. Le taux de croissance global s'établira probablement pour l'ensemble de l'année entre 3% et 4%. Malgré tout, le verre est à moitié vide, car le déficit budgétaire, épongé par le fonds de régulation des recettes (FRR) et les lignes de crédit non utilisées du Trésor public, reste préoccupant. Il s'agit là de la première menace, car ce déficit a non seulement tendance à être récurrent, mais aussi à s'installer durablement dans le volet fonctionnement du budget de l'État. La loi de finances pour l'année 2012 a freiné cette tendance, mais de facon insuffisante de mon point de vue. Il va falloir ouvrir d'autres pistes de rationalisation budgétaire par, notamment, l'évaluation systématique des lignes de crédit ouvertes et des mécanismes de transferts sociaux et de soutien à l'emploi avant d'arriver à reporter, le cas échéant, certains projets d'investissement. De facon plus générale et dans le même ordre d'idées, il faudra ajuster plus efficacement les rythmes et les montants d'allocations budgétaires lorsque l'on sait par exemple que les programmes du plan quinquennal 2010-2014 n'ont démarré que timidement dans les territoires. Si la première menace à réduire porte sur la maîtrise de la

dépense publique, la seconde porte sur les ajustements immédiats à opérer dans la stratégie énergétique, pour garantir un flux optimal et durable de ressources financières provenant de la fiscalité pétrolière. Le contexte énergétique est incertain et même menaçant pour nous en termes de niveau de prix pour le gaz naturel et de parts de marché. Aussi faudra-t-il fixer deux objectifs complémentaires à la révision de la loi sur les hydrocarbures. Le premier est celui d'attirer de nouveaux investisseurs de premier plan, en revisitant les dispositions fiscales de la loi 05-07 amendée déià par l'ordonnance du 29 juillet 2006. Le second est de garder les investisseurs actuels et éviter des procès coûteux et incertains en revoyant de façon équilibrée la taxe sur les profits exceptionnels (TPF) de l'article 3 de ladite ordonnance, notamment sur la façon dont elle est appliquée. D'autres mesures, comme la rationalisation du modèle de consommation énergétique pour réduire les gaspillages mais aussi une utilisation industrielle non prioritaire ou non hautement rentable du gaz naturel, devraient également faire partie de ce package. S'agissant des opportunités, elles sont également nombreuses du fait, précisément, de

la crise. Il convient de les saisir. car elles ne dureront pas longtemps. C'est le moment ou jamais de mettre en place un fonds souverain pour acquérir des actifs technologiques et de faire prendre, par des entreprises algériennes publiques et privées, des participations dans les entreprises européennes et américaines porteuses de technologies et de marchés. C'est un moment privilégié pour accompagner nos entreprises à l'international. Par exemple, la proposition publique faite par le Portugal d'une prise de participation d'actifs dans leurs entreprises par l'Algérie est à examiner dans ce cadre. D'autres options sont également ouvertes dans d'autres pays développés. Enfin, il faudra oser le changement. Il s'agit simplement de s'installer en 2012, dans un nouveau paradigme économique s'appuyant sur de nouveaux moteurs de croissance répartis sur des territoires en émergence compétitive : industries, NTIC, agriculture, énergies renouve lables. Ce nouveau paradigme s'appuiera également sur les élites entrepreneuriales nationales et territoriales, privées et publiques. Mais pour ce faire, trois pré-requis doivent être réunis : une volonté politique forte forgée autour d'un projet national

consensuel de forte croissance. découlant notamment de la forte contrainte sociale qui s'exerce et qui ne peut être absorbée durablement par la seule fiscalité pétrolière, une amélioration fondamentale du climat des affaires. des réformes radicales pour réduire les niches de rentes et autres captages illicites. Aussi pour ma part, ce qui est surtout attendu du prochain exercice politique, consistant à faire émerger un représentation législative pluraliste, démocratiquement élue, c'est que cette dernière inscrive, elle aussi, la séquence économique développée plus haut dans l'agenda global des réformes qu'elle aura à voter. Pour cette prochaine année du cinquantenaire de l'indépendance, ce grand pays le mérite. Si ce n'est pas fait, on aura raté une fois de plus l'opportunité de rentrer par le haut dans le club des grands pays émergents. Dans ce cas, pour 2012 et les années qui suivront, les récifs seront plus nombreux et la navigation plus difficile. En attendant d'v voir plus clair, je profite de cette dernière chronique de l'année pour vous souhaiter, à vous lecteurs, et à travers vous à tout le peuple algérien, une bonne et heureuse année 2012.

UNE EMBELLIE TROMPEUSE

LE SPECTRE DE LA HAUSSE DES PRIX

Par : ABDELHAK LAMIRI (*)

haque année on s'aventure à faire des pronostics économiques sur l'évolution des indicateurs

macroéconomiques. Contrairement à ce que beaucoup d'analystes pensent, la situation économique de l'Algérie est très prévisible.

l'Algérie est très prévisible. Il y a une relative stabilité des politiques économiques, même si la réglementation est extrêmement fluctuante. Nous avons opté pour un régime de croissance tiré par les dépenses publiques, principalement pour moderniser les infrastructures. Nous sommes une économie en voie de développement et qui n'a pas achevé totalement sa transition à l'économie de marché. Les fondamentaux demeurent fragiles. La productivité stagne, nous créons 4 fois moins d'entreprises que les économies similaires, la recherche et déve-loppement est dix fois moindre que la norme des pays émergents. Nous pouvons multiplier à profusion les indicateurs qui permettent de situer la trajectoire du pays à long terme. Mais qu'en est-il pour 2012? Nous



avons déjà un budget voté avec des dépenses d'investissement en légère baisse et une explosion des dépenses salariales. L'économie mondiale connaît un double problème. Elle n'a pas totalement digéré la crise des subprimes. La récession n'a été allégée que grâce au dynamisme des pays émergents (Chine, Brésil, Inde etc.). D'ailleurs, l'économie brésilienne s'est hissée au sixième rang avant la Grande-Bretagne. La crise des dettes souveraines s'est greffée sur une situation des plus délicates. Les économistes n'ont pas de solution pour guérir les deux maux en même temps. Les décisions à prendre sont même contradictoires. Pour guérir la récession, il faut dépenser plus. Mais pour payer ses dettes et satisfaire les agences de notation, il faut dépenser moins. Le dilemme est effarant. Les experts sont en train d'expérimenter sans être sûrs d'un quelconque résultat. Certains paramètres nous sont défavorables : la crise mondiale va influer négativement sur les prix de l'énergie, même si on ne s'attend pas à une baisse drastique. Tout au plus, les spécialistes s'attendent à une très légère chute. Mais c'est la zone Euro qui sera la plus touchée et la monnaie unique risque donc de reculer par rapport au dollar, ce qui nous sera bénéfique, vu que nos échanges se font principalement avec le Vieux

INCERTITUDES SUR LE CHÔMAGE EN ALGÉRIE

À court terme, les risques proviennent très peu des développements internationaux mais des politiques économiques menées par le gouvernement. Nous continuerons toujours à dégager une balance des paiements positive. La situation éco-

nomique va connaître quelques mutations, mais pas énormes. La croissance économique hors hydrocarbures sera aux environs de 6%. Le taux de chômage continuera de chuter dans les statistiques -9% environavec les différents programmes de pré-emploi. Mais le problème continuera de hanter les familles algériennes et le doute sur la fiabilité des instruments de mesure du phénomène sera de plus en plus grand. La hausse des salaires, combinée avec une stagnation de la productivité, mènera l'inflation (hausse des prix) au-dessus de 6%, sauf si nos statisticiens décident de la maintenir endessous de 5%. L'inflation sévira surtout pour les produits qui ne sont pas règlementés. Seul un investissement massif dans le développement de l'économie productive hors hydrocarbures permettra d'alléger les problèmes du chômage et de l'inflation. Mais nos banques préfèrent financer les importations de produits finis.

UNE HAUSSE IMPORTANTE DES PRIX : AU-DESSUS DE 6%

Les importations dépasseront les 50 milliards de dollars et les réserves de change franchiront le cap des 200 milliards de dollars. 2012 sera une année de continuité avec la résurgence de l'inflation comme nouvelle préoccupation. Nous continuerons à faire ce que nous avons toujours fait : minimiser nos énormes problèmes avec l'argent des générations futures qui risqueront de payer les carences de nos politiques économiques actuelles.

A. L.

(*) Docteur en Gestion des entreprises

RÉSERVES EN DEVISES

200 MILLIARDS DE DOLLARS À FIN 2011

●● Les réserves de change de l'Algérie ont atteint 200 milliards de dollars à fin 2011, de quoi couvrir plus de trois ans d'importations de biens et services. Une garantie contre tout défaut de paiement durant la période, un garant de la poursuite des investissements publics à moyen terme. Mais si l'économie américaine connaît en 2012 la faillite, ces réserves en devises, une partie déposée en Europe, une partie en bons du Trésor américains perdront de leur valeur selon le financies Comille Seri

DÉBUT D'AUSTÉRITÉ DJOUDI COMMENCE À SERRER LES VIS

●● Karim Djoudi, le ministre des Finances a annoncé la réduction de 20% des dépenses budgétaires en 2012, une précaution contre les risques que fait peser la crise de la dette en Europe sur l'économie nationale.

K. R.

CRISE DE LA DETTE EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS

Quelles conséquences sur l'Algérie ?

Par :
CAMILLE SARI (*)

a crise européenne sans oublier la crise de la dette états-unienne qui dépasse les 1500 Mds de \$ sont les faits marquants de l'année 2012 et les suivantes. Sans jouer les Cassandre et la dramatisation excessive, j'affirme qu'une récession est évitable et l'activité peut être relancée, à condition que les dirigeants européens se mettent d'accord sur une coordination des politiques économiques, fiscales et budgétaires indispensable à une zone monétaire unifiée. Il ne peut y avoir une monnaie unique et de facto un transfert de souveraineté monétaire vers une instance fédérale sans qu'il y ait une harmonisation des structures économiques, une banque centrale qui joue le rôle de prêteur de dernier ressort et des euro-obligations. La crise européenne nous a révélé les carences d'une construction économique et monétaire boiteuse. Nous sommes fiers d'avoir proposé en 2010, avant l'été meurtrier de 2011, une monnaie commune maghrébine, devant cohabiter avec les monnaies nationales. Actuellement, aussi bien les dirigeants européens que les experts parlent des nécessaires convergences économiques pour parachever l'Union monétaire. Le titre de mon ouvrage est justement intitulé Algérie et Maroc : quelles convergences économiques ? Les pays du Maghreb subiront les retombées négatives de cette crise européenne et mondiale ; le Maroc et la Tunisie subiront la baisse de la demande de leurs produits agricoles, agro-alimentaires et autres produits manufacturés, d'un



reflux des rentrées touristiques et d'une diminution des transferts de leurs travailleurs résidant en Europe. En ce qui concerne l'Algérie, les canaux de transmission sont multiples. Le premier danger qui guette le pays est la perte d'une partie de ses réserves de change. En demandant aux créanciers de la Grèce de renoncer à 50% de leurs créances (perte sèche sur la moitié des obligations publiques), les États européens ont signifié aux marchés qu'ils ne garantiront plus l'infaillibilité d'un des membres de l'Union européenne. L'Algérie, d'après certaines estimations, dispose de 40 Mds de \$ d'obligations souveraines européennes. En

cas de faillite des grands pays comme l'Italie, l'Espagne et l'effet dominos en France et même en Allemagne, elle pourrait perdre une partie ou la totalité de ses placements. L'investissement en bons du Trésor américains n'est pas sans risque. Il n'est plus exclu que les États-Unis utilisent le chapitre 11 et se déclarent en faillite. Dans ce cas, le pays de l'Oncle Sam négocierait un effacement partiel (50 à 75%) de ses dettes auprès de ses créanciers, parmi lesquels la Chine, le Japon, les pays du Golfe et l'Algérie. Il est inconcevable que l'on continue à extraire de façon frénétique du pétrole et du gaz pour entreposer cette masse de dollars (200 Mds de \$, d'après les dernières estimations) dans les tonneaux des Danaïdes. Il vaudrait mieux préserver ces richesses pour les générations futures et de réduire drastiquement l'extraction des hydrocarbures. Par ailleurs, si la crise économique, qui est la suite logique de la crise financière, s'aggrave, on n'est pas à l'abri d'un effondrement des prix du pétrole, comme ce fut le cas en 2008, de 140 \$ le baril à 36 \$, alors que les importations ne cessent de croître pour atteindre le chiffre record de 41 Mds de \$, ce qui fait le bonheur des lobbies de l'importation aux dépens des producteurs. Il y aura un ralentissement des transferts des Algériens basés en Europe, car le chômage frappe essentiellement les étrangers et ceux d'origine étrangère. Il est indispensable de développer les échanges et les investissements Sud-Sud dans le cadre maghrébin et avec les pays africains et arabes.

> (*) Professeur d'économie à la Sorbonne

ENTRE RÉFORME ET RETOUCHE LÉGISLATIVE Conseil des ministres a également annoncé un toilet la mise en conformité aux règles de la détention du

Par : SAMIR SAYAH (*)

À la veille d'une année charnière et riche en rendez-vous législatifs, il est intéressant de s'attarder sur le "programme" des prochaines réformes censées impacter l'environnement juridique des différents secteurs économiques en Algérie. Le projet de loi de finances pour 2012 a consacré le principe de la concertation, car une partie significative des recommandations émises par le groupe de la XIV° convention tripartite fiscale a été retenue. Ainsi devrions-nous connaître un allégement des procédures de remboursement de la TVA, une baisse des pénalités et une amélioration des procédures contentieuses et précontentieuses. Le dernier

Conseil des ministres a également annoncé un toilettage du code des marchés publics, pour remédier
aux difficultés d'application de la dernière mouture.
Bien que l'annonce de la diversification et de la
décentralisation des commissions des marchés
publics puisse être une réponse aux retards occasionnés dans la réalisation du programme quinquennal 2010-2014, elle (la réponse) n'en reste pas
moins parcellaire, car elle ne prend pas en compte
les préoccupations des gestionnaires des entreprises
publiques orientées vers plus de célérité, d'efficience
et de compétitivité.

Le régime juridique applicable aux investissements étrangers recevrait également un lifting en 2012. Ainsi, les entreprises à capitaux étrangers auront le droit de procéder à la cession d'actions de garantie dans le cadre du renouvellement de leur conseil d'administration, sans se voir opposer le principe de

la mise en conformité aux règles de la détention du capital social (51%) par des nationaux résidents. L'année 2012 s'annonce, à l'instar de 2011, comme un bon millésime pour la subvention publique et son corollaire inflationniste. Nous verrons ainsi la réservation d'une partie de la commande publique pour les micro-entreprises, auxquelles sera désormais consacrée une partie des petits marchés (-12 millions DA).

Nous connaîtrons également une augmentation du SNMG et des pensions et allocations de retraites ainsi que d'autres augmentations qui ne tarderont pas à être réclamées dans la fonction publique et le secteur privé. La bonne nouvelle nous vient cette fois-ci de l'administration fiscale centrale, qui poursuit ses efforts de modernisation pour faire face aux défis qu'elle devra mener pour satisfaire les contribuables. Cette réforme s'articule autour de principes

cardinaux que sont, notamment, la simplification des procédures et l'autonomisation de la gestion. Cette réforme est d'autant plus importante qu'elle met en évidence la nécessité de se concentrer sur l'application pratique d'une réforme, afin d'éviter la prolifération des textes légaux sans réelle portée. Enfin. s'il m'est permis d'émettre un souhait pour la nouvelle année, j'appellerais les différents acteurs économigues à saisir l'opportunité que représentent les législatives de 2012 pour mener une réflexion concertée sur un projet économique qui valorisera les talents que recèle notre pays d'une part, et qui permettra à l'Algérie, dans le contexte économique international actuel, de bénéficier du transfert de savoir faire nécessaire à son développement industriel d'autre part.

S. S. (*) Partner C'M'S Law Tax

DE NOUVELLES PISTES À EXPLORER ET DES CHANGEMENTS À APPORTER

QUELS AJUSTEMENTS À LA STRATÉGIE ENERGÉTIQUE ALGÉRIENNE EN 2012?

Face à la fois au défi interne d'élargissement de ses réserves nationales d'hydrocarbures, largement entamées, et de mutations rapides dans la scène énergétique mondiale, il est opportun de s'interroger sur les ajustements que devrait apporter l'Algérie à sa stratégie énergétique. Il m'apparaît qu'elles devraient être déclinées sur tous les fronts : institutionnels et réglementaires, opérationnels et commerciaux.

MUSTAPHA MEKIDECHE (*)

e changement annoncé de la loi sur les hydrocarbures va dans ce sens. Première objectif de la révision : reconquérir la confiance de grands pétroliers internationaux pour élargir non seulement les réserves d'hydrocarbures conventionnels mais aussi d'aller vers la mise en valeur des gaz de schistes disponibles en quantité significatives et l'off shore. Tout le monde sait que, pour les sociétés pétrolières et même les autres, le manque de stabilité juridique induit un effet repoussoir plus grand que celui par exemple des problèmes de sécurité.



Ainsi si l'effet de la taxe sur les profits exceptionnels (TPE) n'est pas rétroactif, il n'en reste pas moins que cette dernière est applicable sur les contrats conclus antérieurement, qui expressément régis par la loi précédente 86-14. Un compromis raisonnable est à trouver sur ce terrain car il serait un signal fort de stabilité et de recherche d'équilibre des intérêts émis en direction de la communauté pétrolière internationale.

Deuxième piste de réforme de la loi sur les hydrocarbures : améliorer la compétitivité de l'offre de recherche et de production d'autant que l'on veut inviter les associés à aller aussi si vers la recherche et la production d'hydrocarbures non conventionnels. A cet effet le dispositif fiscal

devrait être à la fois simplifié et commerciale internationale les ajusté à la concurrence internationale en Afrique et dans le monde arabe. Troisième piste : la rationalisation opérationnelle du modèle de consommation énergétique. D'abord à travers le réexamen du prix du gaz naturel offert aux industries hautement consommatrices (engrais, ammoniac, pétrochimie, acier, ciment) qui devrait être mieux régulé pour éviter les gaspillages et les transferts inappropriés de rente.

Pour les coups déjà partis il s'agit là aussi de trouver des compromis acceptables dans une stratégie de coopération de long

Dernière remarque sur cet aspect : la structure des prix relatifs des carburants est à remodeler lorsque l'on constate la faiblesse de consommation du GPL disponible et propre et à l'inverse la surconsommation de gasoil plus polluant et surtout importé en grande partie. Ensuite dans la sphère

L'AGENDA 2012

- Il n'est pas exhaustif : - révision de la loi sur les hydro-
- troisième année de mise en œuvre du plan de relance;

carbures:

- avril : élections législatives dont l'importance est l'élection d'un parlement qui va élaborer une nouvelle constituante pour le pays. Il est attendu de ce texte une plus grande ouiverture
- démocratique; - 5 juillet : cinquantième anni-
- versaire de la Révolution ; - mise en service des tramways d'Alger, de Constantine et

menaces renvoient à la fois aux parts de marché et la structure des prix du gaz naturel et du gaz naturel liquéfié (GNL). Des signaux sont envoyés de plusieurs sources (AIE, think tanks énergétiques, groupes énergétiques européens) sur le deuxième sujet.

Décryptés ils suggèrent, d'une part ,de quitter la sphère des contrats à long terme au profit des marchés spots et d'autre part de revisiter la formule d'indexation du prix du gaz sur celui du pétrole pour ne pas dire sa désindexation totale, sans d'ailleurs rien proposer à la place.

La réponse donnée à Doha, lors de la réunion du Forum des pays exportateurs de gaz a été sans équivoque : maintien de l'indexation et des contrats à long terme. Cependant il ne faudrait pas s'assoupir car la crise des dettes souveraines des pays européens, la fragilité politique vécue dans le monde arabe, et dans ce cadre les prochaines négociations pour le renouvellement de nos contrats de vente à long terme, sont autant de facteurs qui vont nous replacer dans cette problématique nouvelle. Il convient de s'y préparer sérieusement en anticipant toutes les options. Enfin, quoiqu'on dise pour nous rassurer, nos parts de marché sont menacés en Europe. Un exemple seulement celui du marché belge.

Tout le monde se souvient que le terminal de GNL de Zeebrugge (Belgique) avait été construit pour regazeifier le GNL algérien provenant du complexe GNL2 d'Arzew. Le contrat de long terme, arrivé à échéance, n'avait pas été renouvelé et le Qatar a pris notre place en consentant des prix plus bas. Le gazoduc North Stream reliant la Russie à l'Allemagne vient d'être mis en service.

Même si la bulle gazière européenne, produite à partir d'un marché américain désormais autosuffisant, est entrain de s'estomper la compétition sera rude.

Sur tous ces fronts des réponses gagnantes devront être apportées. Nonobstant la mise en oeuvre progressive du programme audacieux des énergies renouvelables, l'année 2012 devrait être une année décisive pour des ajustements féconds de la stratégie énergétique en matière d'hydrocarbures. Il faut espérer que les changements politiques qui s'opéreront au cours de la même année y contribueront par ailleurs.

M. M. (*) Expert international

LE MÉTRO, LE TRAM ET DES CHANTIERS INACHEVÉS

●● L'année 2011 aura connu l'achèvement du premier tronçon du métro d'Alger reliant la Grande Poste à Haï El-Badr après trente trente ans de travaux. À ce rythme très lent, l'extension du métro d'Alger de Bab El-oued jusqu'à Draria prendra au moins dix ans. Idem pour le tramway d'Alger qui n'aura enregistré que la livraison de la ligne Bordj El-Kiffan - Bab Ezzouar la ligne principale Ruisseau - Bordj El-Kiffan sera mise en service en 2012 après plusieurs années de retard. Le programme de développement du rail connaît un énorme retard. C'est le cas des lignes Ramdane-Djamel -Annaba, Thénia - Tizi Ouzou, du réseau périphérique du grand Alger ainsi que de la grande gare de la capitale...

K.R.



LAID BENAMOR (*)

e secteur agricole, quoique secondaire ■ par rapport aux secteurs pétrolier et industriel, continue de jouer un rôle important dans l'économie algérienne.

Il est nécessaire de préciser que la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB est de 12%, et que 22% de la population algérienne vivent de ce secteur.

Alors que l'Algérie dispose d'une superficie agricole utile (SAU) d'environ 8,4 millions d'hectares à protéger sur un total de 49 millions d'hectares de surfaces à vocation agricole, la SAU algérienne est menacée par la désertification d'une part et par l'urbanisation sauvage d'autre part.

Et même si nous disposons d'une terre très fertile, nos sols sont pauvres, parce qu'il n'y a pas une utilisation raisonnée des engrais. La quasi-totalité des exploitations du secteur productif agricole est aujourd'hui à gestion privée, malgré la diversité des formes de propriété. Au cours des dernières années, les productions ayant eu la plus forte croissance sont celles aux valeurs ajoutées les plus élevées : fruits, maraîchage. Les cultures industrielles restent marginales (sauf la tomate industrielle et l'huile d'olive). Les céréales continuent à stagner dans l'ensemble et à enregistrer de fortes variations interannuelles.

Il est impératif de noter d'abord le soutien considérable de l'état pour assurer la sécurité alimentaire ainsi que les perspectives de la loi d'orientation agricole de 2008 définissant l'organisation et l'intégration des professions agricoles.

Ainsi, pour les céréales, alors que l'Algérie produit environ 40% de ses besoins, l'on veut ramener ce chiffre à au moins 68%. Et pouvoir passer d'une production de 17 q/ha à 25 q/ha à moyen terme et 40 q à long terme. Pour atteindre l'autosuffisance, une de nos contraintes majeures demeure nos ressources naturelles. Cela nécessite une utilisation rationnelle des ressources hydriques. Cela implique également une diversification adaptée des choix variétaux (stress hydrique, zonage, sol...). L'agriculture irriguée occupe environ 7% des surfaces cultivées et fournit globalement

40% de la production agricole nationale. Dans le nord du pays, l'achèvement d'une vingtaine de barrages en cours de construction et l'étude de faisabilité de cinquante autres permettront d'entrevoir l'accroissement du volume des ressources hydriques mobilisables.

LE GROUPE PRIVÉ BENAMOR

UN ESPOIR DE L'AGRICULTURE ALGÉRIENNE

Par ailleurs, l'état a déployé des efforts conséquents de modernisation et de développement des filières agricoles, ainsi que des mesures tendant à renforcer les capacités humaines et d'assistance techniques, notamment l'ouverture du secteur en direction de l'université et des compétences

Dans le domaine du blé dur, le groupe Benamor, dans un souci d'encouragement et de motivation, a décidé, en collaboration avec France Export Céréales, d'organiser pour quinze producteurs de céréales, qui seront accompagnés d'experts algériens, un voyage d'études de dix jours en France et recevoir un nombre équivalent dans le cadre d'un échange entre producteurs algériens et

Dans la production de la tomate industrielle, le groupe Benamor y est impliqué depuis maintenant dix ans afin de promouvoir qualitativement et quantitativement le produit. Cette année, nous mettrons à la disposition des agriculteurs 30 millions de plants de tomate industrielle ainsi que des planteuses et des récolteuses mécaniques pour la deuxième année consécutive. De plus, avec le concours de la BADR (Banque de l'agriculture et du développement rural) et bénéficiant du crédit RFIG, nous allons acquérir une quinzaine de planteuses mécaniques et de deux récolteuses durant l'année 2012, que nous mettrons a la disposition des agriculteurs les plus performants. Par ailleurs. une unité de production de serres multichapelles est en cours de réalisation dans le but de vulgariser aussi bien la production de plants de tomate industrielle que tous les plants maraîchers. Et ceci, j'espère, permettra de réaliser le rêve de notre défunt père et également notre rêve à tous, qui consiste non seulement à assurer une autosuffisance, mais arriver à exporter notre belle tomate algérienne vers l'Europe, grâce à notre terre fertile, le soleil, l'eau et des hommes capables de relever ce grand défi. Mais je suis convaincu qu'il y a beaucoup de transformateurs et d'industriels, dans les filières des céréales, de la tomate industrielle ainsi que d'autres filières, tels que le lait, qui sont en train de faire un travail remarquable et qui sont arrivés à réduire la facture de la poudre de lait, de la pomme de terre, et qui méritent d'être soutenus et encouragés.

(*) PDG du groupe Benamor

11

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ALGÉRIE À L'OMC EN 2012 ?

De quoi sera faite cette nouvelle année 2012 qui pointe à l'horizon ? Faudra t-il, dans un environnement régional qui craque de toutes parts, espérer quelques changements ? Et surtout, est-il raisonnable d'en attendre, au plan économique, autre chose que cette médiocrité agissante qui imprègne tous les projets publics et ce sentiment de l'échec mille fois recommencé, auxquels nous autres Algériens sommes gentiment mais fermement invités à nous résigner ?

Par: MOULOUD HEDIR (*)

I serait hasardeux de s'avancer. Pour l'heure, contentons-nous donc de noyer l'année qui s'achève et tâchons de lire, derrière la morosité ambiante, ce qu'elle pourrait bien nous apprendre sur celle qui lui succède. Les derniers mois ont été, de ce point de vue, riches d'informations qui méritent le détour d'un décryptage. Retenons en quatre.

Notons d'abord que l'année 2011 devrait se terminer avec un volume consternant d'importations de biens et services frôlant la

barre des 60 milliards de dollars, soit autour L'année 2011 devrait de 15% d'augmentase terminer avec un tion par rapport à 2010. Un chiffre qui volume consternant confirme la tendance d'importations de lourde à l'explosion du biens et services tout-import, observée frôlant la barre des 60 au cours des dernières années, une tendance milliards de dollars, que la panoplie des soit autour de 15% mesures restrictives d'augmentation par prises au cours de l'été rapport à 2010... Une 2009 (et notamment tendance que la cette obligation surréapanoplie des mesures liste du paiement par crédoc) n'aura pas du restrictives prises au tout infléchie. Ce qui cours de l'été 2009 était ainsi annoncé n'aura pas du tout comme les prémices infléchie. d'une nouvelle politique économique se

révèle être un flop. Nul doute que les responsables de cet échec retentissant ne manqueront pas d'être durement sanctionnés en 2012. À moins de considérer que la maîtrise des importations n'ait été qu'un objectif tout à fait secondaire. Ou que le patriotisme économique soit lui-même un produit touché par la contrefacon.

Bien sûr, on pourra objecter qu'une augmentation des importations n'a en soi rien d'infamant ; ce serait même une performance si elle n'était portée par la seule variable du prix international des hydrocarbures, autrement dit si elle était adossée à une augmentation significative de la production intérieure ou à des exportations plus diversifiées. Or, force est de constater que si les importations ont pris l'ascenseur et ont été multipliées par trois (3) depuis 2004, le PIB (produit intérieur brut), quant à lui, en est réduit à l'escalier et peine toujours à avancer à un rythme moyen de 3 à 4%. En d'autres termes, nos investissements sont mal orientés, puisqu'ils ne font que creuser le fossé de notre dépendance extérieure. Les augmentations

de salaires alimentent le même mouvement. Et puis, les chemins de l'investissement ou de la production sont tellement escarpés ; cela demande de la discipline et le sens de l'effort, toutes choses qui nous manquent cruellement. Les avoirs en devises, eux, ne manquent pas ; il est bien plus simple d'importer.

En langage plus crû, cela veut dire: nous ne souhaitons pas travailler plus que ça; alors nous nous sommes, avec la bienveillance de nos gouvernants, organisés pour vivre en petits rentiers, dans une forme d'«économie de la cueillette » d'une ressource providentielle de notre de notre sous-sol. Une ressource non renouvelable, il est vrai, et donc appelée à s'épuiser inexorablement. Quand cela? Personne ne le dit encore ni ne semble s'en préoccuper, mais sûrement pas en 2012. Après? On verra bien. Nos gouvernants actuels savent déjà qu'ils ne seront plus là pour y répondre. Et, de toute façon, Dieu y pourvoira.

En second lieu, il y a ce chiffre impressionnant à tous égards, à savoir celui de nos réserves de change qui viennent de franchir le seuil symbolique des deux cents (200) milliards de dollars. À ces hauteurs-là, toute réflexion est bannie, par principe. Nous sommes parés à tous les chocs et 2012 est partie pour être une année tout à fait paisible. Largement de quoi acheter la paix interne. Et surtout ne pas s'en laisser conter par tous ces hurluberlus qui rêvent de faire du printemps une saison définitive.

Sauf que, comme pour nous tourmenter, c'est le moment que choisissent ces Européens pour faire leur crise. Enfin, celle de leur monnaie, l'euro. Comme ils ne sont pas en mesure, à bref délai, de mettre sur pied un pouvoir politique qui puisse contrôler l'énorme pouvoir économique et commercial que leur union leur a mis entre les mains, leur zone monétaire, au lieu d'être un puissant levier sur l'échiquier économique mondial, se transforme en une source de faiblesse sur laquelle des marchés financiers prédateurs font feu de tout bois. Un effon-

drement de cette zone économique est donc une hypothèse à ne pas exclure en 2012. Comme il s'agit de notre premier partenaire commercial et de la première puissance économique au monde, les secousses risquent d'être rudes.

De toute façon, il faut savoir que ce scénario n'est sans doute pas le plus dangereux. La dette souveraine européenne est nettement plus tenable que celle des USA. De nombreux analystes pensent que le véritable krach qui se prépare est celui du dollar et que le billet verticale.

est devenu, en raison des déficits publics américains, la plus grande bulle spéculative de l'histoire. Avec un PIB de 14 000 Mds. une dette totale (dette privée incluse) de 50 000 Mds qui génère 4 000 Mds de dollars d'intérêts annuels, la faiblesse de l'économie américaine est un secret de polichinelle. C'est bien connu, cette économie ne tient, depuis longtemps, que par la grâce de la planche à billets; elle alimente, ce faisant, une gigantesque bulle spéculative dont tout le monde s'accorde à dire que l'explosion n'est qu'une question de temps. Face à ce volcan qui gronde sous nos pieds et qui menace l'économie mondiale, l'on se dit que nous sommes décidément bien imprévoyants : nos réserves de change n'étant finalement que du papier, nous aurions du nous apercevoir que, comme lieu de stockage, notre sous-sol vaut largement celui des coffresforts de grandes banques internationales.

Troisième information de cette fin d'année, celle que vient de nous livrer notre auguste APN après une laborieuse commission d'enquête, à savoir que l'informel gangrène dangereusement les circuits de notre



commerce. Cela valait bien le coup de faire cette investigation, même si n'importe quel quidam qui se promène dans les rues de nos villes arrive encore plus vite à la même conclusion.

Gageons qu'après ce constat, 2012 sera l'année de la réhabilitation du contrôle des marchés de gros, l'année de la mise en place d'une autorité nationale de la concurrence veillant à la loyauté des transactions sur l'ensemble du territoire national et celle de l'obligation effective du paiement par chèque pour toutes les grosses transactions. Le tout sous la surveillance vigilante du pouvoir législatif. Une véritable révolution qu'il conviendra de saluer d'autant plus bas qu'elle consistera à commencer d'appliquer des lois pourtant publiées au *Journal officiel*, pour certaines, depuis près de vingt ans.

La dernière information est, quant à elle, passée relativement inaperçue dans la presse nationale : il s'agit de l'entrée de la Russie dans les rangs de l'OMC. En quoi sommes nous concernés ? En rien, sinon qu'après cela, notre pays est devenu de facto, depuis ce mois de décembre 2011, le plus vieux négociateur de l'acces-

De nombreux

analystes pensent que

le véritable krach qui

dollar et que le billet

publics américains, la

stockage, notre sous-

celui des coffres-forts

de grandes banques

sol vaut largement

vert est devenu, en

raison des déficits

plus grande bulle

spéculative de

I'histoire... Nous

aurions du nous

apercevoir que,

comme lieu de

internationales.

se prépare est celui du

sion dans cette organisation internationale.

Cela fait tout de même, en théorie, 24 années que nous négocions cette satanée adhésion. De nombreux candidats, venus bien après nous, ont bouclé le processus sans coup férir. Nous laissant en rade, en compagnie quelques autres pays en mal de gouvernance comme l'Afghanistan, le Yémen, l'Éthiopie, le Soudan, la Libye, la Syrie, l'Irak, Comores, le Laos, le Liberia, les Seychelles,

Mais au fait, pour quelles raisons, ce processus d'adhésion estil bloqué depuis si longtemps ? Personne

ne l'a jamais expliqué clairement et nousmêmes, pas plus que les membres de cette organisation, n'en savons fichtre rien. On peut juste tenter quelques conjectures.

Première réponse possible : cela serait, à l'évidence, pour mieux protéger nos producteurs. Une réponse convenue, mais là, on en doute un peu, si l'on se rappelle que notre économie serait plutôt le paradis des importateurs et que, tout le monde en convient, il y est bien plus facile d'importer que de produire quoi que ce soit. Près de 90% de nos balances commerciales bilatérales sont défi-

citaires. Et puis les économies de nos voisins, membres de l'OMC depuis longtemps, ne sont-elles pas bien mieux protégées que la nôtre ? Et enfin, il n'y a pas d'exemple de pays qui, en entrant dans l'OMC, aura vu ses importations tripler en l'espace de quelques années. Cette performance, nous l'avons réalisée tous seuls, en toute souveraineté et sans la contrainte de règles internationales. Alors, à considérer ainsi l'efficacité de notre propre protectionnisme, on se dit que la liberté de commerce prônée par l'OMC serait certainement une potion un peu plus douce.

Une seconde réponse tiendrait dans le désir de maîtriser notre intégration à l'économie mondiale et de pouvoir faire face à des marchés de biens et services versatiles. Mais cela est aussi peu pertinent. Parce qu'enfin, comment croire qu'un pays qui ne craint pas, sans se poser de questions, de placer 200 Mds de dollars, soit l'équivalent de 130% de son PIB, dans un système financier mondial incontrôlé et capable de déstabiliser les plus grandes puissances économiques, pourrait avoir peur de marchés commerciaux, certes, instables mais tout de

même fortement régulés, précisément par une institution comme l'OMC ?

Enfin, troisième réponse possible, celle de la complexité des règles édictées par les nombreux accords de l'OMC. Il est vrai, à ce titre, que si nous n'arrivons pas à appliquer nos propres législations, il serait bien imprudent de surcharger la barque en s'engageant à respecter celles d'une organisation mondiale, au risque de nous voir reprocher nos défaillances par des partenaires étrangers trop tatillons. Et de se retrouver dans l'obligation d'avoir à mettre un peu de cohérence dans nos politiques publiques. Mais, si l'on en croit notre ministre du Commerce, qui revient tout juste de la dernière conférence ministérielle de

l'OMC à Genève, notre accession s'annonce sous de bien meilleurs auspices pour cette année 2012. La révolution serait donc bien à nos portes. Souhaitons-lui de ne pas défaillir. Amen ! Et bonne année à tous.

M. H.

* Consultant au forum des chefs d'entreprise

cf. l'excellent ouvrage de Myret Żaki: *La fin du dollar*, Ed. Favre, 2011, 2° édition

LA BANQUE ALGÉRIENNE

ENCORE AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE EN 2012

Par :
ABDERRAHMANE
BENKHALFA (*)

ans la continuité de leurs multiples activités les algébanques riennes ont achevé l'année 2011 avec des performances acceptables et significatives sur le triple plan du financement de l'économie des entreprises, des particuliers et des ménages de l'expansion des règlements par les instruments rénovés (chèque, virement, carte bancaire) : l'accomplissement des missions quasi-institutionnelles de gestion, en tant qu'intermédiaire, et de contrôle des flux de capitaux de et vers l'Algérie (flux liés au volume croissant des opérations de commerce extérieur, de transfert et de rapatriement des capitaux); de contribuer à la moralisation des comportements financiers et la sécurisation des ressources en dinars et devises à travers la lutte anti-blanchiment et anticorruption.

Tout en accomplissant leurs activités commerciales, les banques ont fait face durant l'année qui s'achève à de nouvelles exigences découlant des orientations des pouvoirs publics ou



des sollicitations des opérateurs et clientèles, tout en continuant à agir sur les contraintes internes et externes.

C'est dans cette voie que les banques, qui constituent maintenant une profession organisée en cours de structuration, composée d'établissements régis par des règles harmonisées et dont les membres agissent dans une forte synergie, poursuivront leur action en 2012. Celle-ci, au-delà des particularités et de la diversité des politiques commerciales internes, couvrira notamment 3 grands segments :

1 – Le développement et la ratio-

nalisation du marché du crédit et des autres financements. Dans ses dimensions corporate (entreprises) et particuliers, le marché du crédit continuera à constituer l'activité prédominante des banques. Plus de 70% des capacités humaines, technologiques et infrastructurelles sont dédiés à l'étude, à l'octroi et au suivi du crédit sous ces différentes formes. Le crédit aux entreprises demeurera la première activité des banques algériennes, notamment celles à grand réseau. Mais le compartiment particuliers et ménages, centré sur le crédit immobilier, connaîtra une expansion encore forte. Parallèlement aux types de crédit classiques, les banques investissent trois créneaux émergents : le leasing, le capital-investissement et les financements alternatifs dits produits islamiques.

Trois éléments essentiels qui favoriseront le développement de ce marché sont le soutien de l'État à travers les bonifications des taux d'intérêt ; l'ampleur des demandes nouvelles ; l'impact du mécanisme de retraitement de l'endettement des entreprises en difficultés

2 – L'expansion des nouveaux modes de paiement en substitution au cash. Progressivement, les nouveaux systèmes de paiement modernisés, aussi bien pour les règlements interentreprises et institutions (systèmes dit ARTS) que les paiements de masse (système dit ATCI), offrent aux clientèles des possibilités de régler leurs transactions en quelques jours, voire quelques heures. Aux côtés du chèque rénové et sécurisé ainsi que le virement, la carte bancaire devra connaître un déploiement significatif comme moyen de paiement auprès des commerces et non comme seul instrument de retrait. Ces nouveaux systèmes ont atteint leur régime de croisière, mais ne sont pas encore complètement utilisés.

Le rythme lent de recours par la clientèle à ces nouveaux systèmes ne réside pas seulement dans le manque de confiance, il peut s'expliquer aussi par des habitudes difficiles à remettre en cause, une certaine résistance au changement ou des pratiques commerciales ne s'accommodant pas d'une traçabilité établie. A cet égard, une action vigoureuse sera menée en 2012 par les banques sur deux plans :

Le traitement organisé au niveau interbancaire des réclamations de la clientèle afin de garantir l'aboutissement de toutes les opérations ordonnées par la clientèle et réduire au maximum, en les sanctionnant, les règlements sans solde. Convaincre les opérateurs par une communication large et de proximité, les commer-

çants et les consommateurs de l'intérêt de substituer au cash les instruments de paiement disponibles.

3 – Rationalisation des modes de gestion des opérations du commerce extérieur et de contrôle des flux

L'une des missions essentielles mise à la charge des banques, en tant qu'intermédiaires agréés, réside dans la domiciliation, le traitement, le suivi, le contrôle et l'apurement des opérations commerciales donnant lieu à un flux de capitaux de et vers l'étranger.

Fortement réglementée et exigeant un niveau élevé de vigilance et de contrôle de la conformité, cette activité mobilise d'importantes capacités des banques et est appelée à faire l'objet d'une rationalisation sur un double plan : l'automatisation des procédures et règles internes de suivi des dossiers et opérations engagés ; la participation à toute initiative visant à mettre en place une plate-forme combanques/douanes/Banque mune d'Algérie, dédiée aux opérations de commerce extérieur, est gérée de façon électronique en vue d'atténuer la charge actuellement énorme et contraignante de gestion de supports papiers (à l'image des déclarations

> ●●● Suite page 13

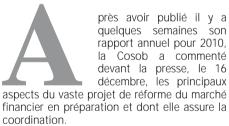
PUBLICITÉ

AUCUNE INTRODUCTION À LA COTE EN 2011

UNE RÉFORME POUR SAUVER LA BOURSE D'ALGER

La Bourse d'Alger se porte mal. Contrairement aux espoirs qu'avaient fait naître la réussite de l'ouverture du capital d'Alliance Assurances, réalisée à la fin de l'année dernière. l'année 2011 s'achève sans nouvelle introduction d'entreprises à la Bourse d'Alger. Le bilan général de l'activité du marché financier algérien est même en recul sensible. Ce qui renforce la nécessité d'une réforme globale du secteur. Les grandes lignes d'un projet en préparation depuis près de deux ans ont été dévoilées ces derniers jours. Reste à les faire approuver par les autorités algériennes

HASSAN HADDOUCHE



Côté bilan, le "gendarme de la Bourse" revient sur l'admission à la cote d'Alliance Assurance. On se souvient que le deuxième assureur privé algérien avait lancé au mois de novembre 2010 une souscription pour lever auprès du public 1,4 milliard de dinars (14 millions d'euros). Au terme de cette opération clôturée avec succès au bout d'un mois, l'assureur a rejoint les deux seuls titres déjà cotés à la Bourse d'Alger : l'hôtel El-Aurassi et le groupe pharmaceutique Saidal, dont le capital reste, dans les deux cas, majoritairement contrôlé par l'État algérien. Le bilan est particulièrement maigre concernant les obligations, avec un seul visa accordé en 2010 à Maghreb Leasing Algérie (MLA) pour un montant de 2 milliards de dinars. À la suite de l'arrivée à échéance de 4 emprunts réalisés par des entreprises publiques (ENTP, Enafor, Air Algérie et Sonelgaz), l'encours des obligations disponibles n'était plus que de 151 milliards de dinars à fin 2010, en baisse de 15% en une

Bien que le détail des opérations n'ait pas encore été rendu public, on s'attend à ce que le mouvement s'accélère en 2012, et le président de la Cosob, Nouredine Smail, mention-



nait récemment le chiffre, en chute très sensible, de 90 milliards d'obligations cotées à la fin de cette année.

Le bilan de l'institution n'est sauvé que par la cotation de 23 obligations du Trésor public (OAT) souscrites par des investisseurs institutionnels, essentiellement les banques publiques. Dans ce domaine, 3 nouvelles émissions ont été réalisées en 2010 pour un montant total de près de 50 milliards de dinars.

"UNE SITUATION INTENABLE"

La situation actuelle du marché financier est intenable. C'est, en tout cas, le point de vue développé de longue date par le président de la Cosob, qui annonce, pour 2012-2013, une grande réforme du marché financier algérien. Un programme doté d'une enveloppe de 100 millions de dinars, supervisé par le ministère des Finances et financé en partie par le Pnud a été mis sur pied.

La Cosob a recruté des experts nationaux et internationaux devant accompagner sa mise en œuvre répartie en deux phases. La première, d'une durée de 8 mois, vient de s'achever et a porté sur l'élaboration du schéma directeur du marché financier national. Ses résultats ont été commentés et présentés à la presse il y a quelques jours.

C'est le chef de file de l'équipe d'experts mobilisés par la Cosob qui plante le décor : "L'Algérie doit développer sa bourse pour diversifier les moyens de financement de son économie. La préparation de la bourse pour prendre le relais de financement de l'investissement est rendu nécessaire par le besoin de mobiliser des financements en cas de baisse des recettes pétrolières du pays." Dans le but de favoriser l'alimentation du marché à travers l'introduction de valeurs mobilières, il est question notamment d'inciter les entreprises à s'introduire en

bourse en leur octroyant des avantages fiscaux renforcés. L'amélioration de l'image du marché financier, à travers la création d'une place boursière moderne et la vulgarisation de la culture boursière, est également au programme, ainsi que la modernisation des systèmes d'information des sociétés de marché et des établissements financiers pour permettre la cotation continue et la cotation à distance.

OUVRIR LE CAPITAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES

L'objectif le plus important dans cette préparation est bel et bien d'ouvrir le capital des entreprises publiques via la bourse et laisser participer le public dans la reprise de leurs actions. La première option retenue par les experts réunis par la Cosob est de favoriser l'émergence de partenaires stratégiques pour l'État en cédant des actions en bourse à des partenaires privés mais aussi au grand public. Elle s'inscrit en droite ligne dans les déclarations récentes du président de la Cosob, qui regrettait, il y a quelques mois, que des centaines d'entreprises publiques aient été privati-

sées entre 2003 et 2008 en dehors de la Bourse d'Alger. "C'est un mauvais choix, estimait-il, car cette privatisation aurait pu conférer une assise financière et une transparence importante à la Bourse." La formule d'actionnariat recommandée dans le plan de développement dévoilé la semaine dernière est que l'État conserve 50 à 60% des actions. La Cosob suggère que le public détienne 20 à 30% des actions cédées. "Un traitement particulier" favorisant l'ouverture progressive du capital des entreprises, sans que la puissance publique abandonne ses prérogatives de propriétaire majoritaire. Pour la cession des actions des établissements financiers et des banques, la Cosob va plus loin et recommande au Conseil de la monnaie et du crédit (CMC) d'autoriser ce type d'ouverture de capital sans autorisation préalable. "Le CMC doit donner son autorisation pour tout changement d'actionnariat dans les banques et les établissements financiers, ce n'est pas propre à l'Algérie, ça existe partout dans le monde, mais ce que nous proposons c'est de définir un seuil significatif de cession de participation qui requiert l'autorisation du CMC."

LEVER LES CONTRAINTES POUR LES ENTREPRISES PRIVÉES

Un deuxième axe essentiel de ce vaste chantier a pour objectif d'élargir la cote de la bourse à de nouveaux acteurs privés. Un compartiment pour les PME a été créé dans ce sens par la Bourse d'Alger en 2010, qui prévoit leur accompagnement par un partenaire financier. L'objectif est d'introduire en bourse les entreprises disposant de projets de croissance dans des secteurs concurrentiels. S'agissant d'entreprises d'une taille plus importante, "plusieurs entreprises privées ont exprimé formellement leur intention d'ouvrir leur capital via la bourse d'Alger, ce sont des projets concrets", affirme le président de la Cosob, qui ajoute que ces entreprises "font face cependant à des contraintes qu'il faut examiner et lever". Au cours des derniers mois, les exemples les plus souvent mentionnés dans ce domaine sont ceux de la conserverie NCA de Rouiba ainsi que, pour le secteur financier, Maghreb Leasing Algérie et Salama Assurance. De son côté, Cevital, le premier groupe privé algérien, envisage également de s'introduire en bourse via un certain nombre de ses filiales. L'opérateur téléphonique Nedjma a, enfin, par le biais de son DG, signifié clairement l'intention des propriétaires d'ouvrir une partie du capital de l'entreprise sur le marché financier

Н. Н.

LE 51/49 VIA LA BOURSE

De L'utilisation de la bourse pour faciliter l'application de la règle du 51/49 est l'un des aspects les plus audacieux des propositions formulées par les experts réunis par la Cosob. Nouredine Smail explique que, depuis la LFC 2009, les entreprises étrangères sont tenues, lors de l'ouverture de leur capital, de respecter le droit de préemption de l'état concernant la cession de leurs participations. "La règle de 51/49% est une réalité, mais nous voulons à travers cette réforme que les 51% du capital revenant aux nationaux soient mobilisés par appel public à l'épargne via la bourse, c'est une pratique internationale qu'on peut appliquer en Algérie." L'autorisation à ces entreprises de céder à la bourse une partie de leur capital sans demander à l'état s'il désire les reprendre lui-même dans le cadre du droit de préemption va inciter davantage ces entreprises à s'introduire en bourse, selon le président de la Cosob.

Suite de la page 12

•••

Cette plate-forme, que les banques ne cessent de réclamer, dépend d'arbitrages externes non encore rendus. Ces trois grands segments du marché bancaire, marché du crédit, nouveaux modes de paiement et gestion des flux de capitaux de et vers l'étranger s'accompagneront, en 2012, d'effort soutenus en matière de gouvernance et de management par les établissements agissant seuls ou ensemble au sein des organes de l'Abef.

Dans ce sens, les chantiers les plus importants

concerneront la poursuite de l'œuvre difficile et complexe de rénovation des systèmes d'information ; le confortement des systèmes de contrôle interne qui s'élargissent à toutes les activités et se structurent selon les exigences nouvelles à travers le contrôle permanent, le contrôle périodique et le contrôle de conformité ; la consolidation des instruments de maîtrise et de management des risques ; l'enrichissement du catalogue des produits et services à la clientèle la mise en place des nouveaux outils de rating de la clientèle et de système scoring comme instrument d'aide à la décision : la rénovation des systèmes salariaux à travers l'introduction d'une rémunération variable adossée aux performances et compétences : la rénovation des démarches de

gestion de la relation clientèle après l'émergence au cours de l'année 2011 des "centres d'appels" et des "centres automates". Tout en relevant des établissements bancaires et financiers qui s'attellent quotidiennement à cette œuvre l'amélioration attendue des services bancaires ne pourra cependant connaître l'essor souhaité qui si l'action réglementaire et normative s'ajuste et réponde aux impératifs de développement commercial ; le rythme d'autorisation des nouvelles agences s'accélère, rendant acceptable le niveau de couverture bançaire qui est encore en decà des normes minimales ; les modes de contrôle de l'activité bancaire deviennent moins étendus et plus ciblés ; la pénalisation parfois excessive des actes de gestion et de prise de

risque s'atténue ; la sphère réelle et les entreprises qui la composent améliorent le contenu des dossiers de financement, le suivi de leur engagement bancaire et le comportement dans lesquels prédomine le recours au cash. Dans la continuité du travail accompli en 2011, il est légitime de s'attendre, pour 2012, grâce à l'appui des pouvoirs publics, une amélioration des relations et une forte synergie de la sphère bancaire et de la sphère réelle. C'est cette synergie qui constitue la substance du nouveau régime de croissance tant souhaitée.

A. B. Délégué général de l'Abef, l'Association des banques et établissements financiers

LE FEU BACTÉRIEN CAUSE DES RAVAGES AUX SUPERFICIES ARBORICOLES À MÉDÉA

482 hectares infectés

Affectant les rosacées, le feu bactérien a déjà causé des ravages aux vergers du nord de la wilaya où sont localisées les plus importantes superficies arboricoles.

insi poiriers, pommiers et A cognassiers qui poussent dans la région montagneuse sont particulièrement atteints par cette bactérie qui a la particularité de se propager rapidement en infectant les vergers limitrophes.

La bactérie qui ne laisse aucune chance à l'arbre atteint, selon les explications fournies, lui donnent un aspect noirâtre en flétrissant ses feuilles, puis en le desséchant complètement. Il n'y aurait pas d'autre solution que celle basée sur l'arrachage partiel ou total des vergers infectés. La transmission de la bactérie se fait par différents vecteurs naturels dont les insectes, le vent, la pluie, et par le biais du matériel de taille et de traitement utilisé par les agriculteurs. On indique auprès de la direction des services agricoles que le feu bactérien a touché quelque 482 ha, constitués des différentes espèces de rosacés sur un potentiel de 6 000 ha que compte la wilaya. L'administration a déjà délivré des décisions d'arrachage des superfi-



cies infectées et mis sur pied des équipes chargées de la protection phytosanitaire sillonnant les différents vergers de la région. Pour le directeur des services agricoles, il est à chaque fois procédé à des envois d'échantillons des cas symptomatiques et asymptomatiques pour analyse et confirmation auprès du laboratoire spécialisé de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV) de Boufarik. Et c'est sur la base des résultats de l'analyse que les décisions d'arrachage sont prises, en tenant comp-

te du degré d'atteinte du verger en vue de son arrachage total ou partiel. Mais les opérations d'arrachage rencontrent des résistances de la part de certains agriculteurs, notamment ceux des communes d'El-Omaria et Ouled Brahim qui remettent en cause la fiabilité du bulletin d'analyses et l'existence même de la bactérie. Cependant, nombreux sont aussi ceux qui collaborent avec les services phytosanitaires et sollicitent même la visite de nos équipes, dira le directeur des services agricoles. "En plus des

rencontre de sensibilisation et d'exploitation menées auprès des subdivisions, nous avons procédé en collaboration locale à une journée de sensibilisation au niveau de la commune d'El-Omaria en présence des agriculteurs concernés." Dans le cadre de la lutte contre le feu bactérien ou brûlure bactérienne, des instructions ont été données aux équipes en vue de poursuivre les opérations de diagnostic sur terrain en plus de la reprise prochaine de la campagne de sensibi-

M. EL BEY

TIZI OUZOU

Ouverture de l'année judiciaire 2011-2012

a nouvelle année judiciaire 2011-2012 s'est a nouverile arrive judiciaire 2011 2012 0000 ouverte, dimanche dernier, à la cour de Tizi Ouzou. La cérémonie d'ouverture a été organisée en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya.

À l'occasion, un bilan concernant les statistiques de l'année écoulée, a été rendu public et révèle des chiffres éloquents quant au nombre d'affaires portées en justice qui est en constante augmentation mais de plus en plus prises en charge avec célérité comme en témoignent les chiffres avancés en matière d'affaires tranchées. S'agissant des affaires de l'année 2010-2011, il a été enregistré un taux de 74,32% concernant les affaires traitées par la Cour et 79,87% pour celles traitées par les tribunaux en matière civile, 63,06%, en matière administrative et 98,15% au pénal. Concernant la troisième session criminelle, sur 70 affaires programmées, 50 ont été tranchées. S'agissant de la chambre d'accusation, le nombre d'affaires tranchées durant la même période est de 694, soit un taux de 99,28%. Pour les bureaux des investigations, sur 1 119 affaires, 931 ont été tranchées par les tribunaux affiliés à la Cour, soit un taux de 82,20%. Les statistiques du tribunal pénal révèlent 6 973 affaires tranchées par la Cour, soit un total de 82,16% et 94,50% par les tribunaux, avec un total de 22 276 affaires traitées. Les statistiques des exécutions civiles ont enregistré un taux de 95,09%, avec 3 005 affaires tranchées sur 3 160 programmées. Pour rappel, cette année a été marquée par l'amendement et l'élaboration de plusieurs textes de loi par le secteur de la Justice, en exécution des réformes annoncées au début de l'année 2011 par le chef de l'État.

Ainsi, dans le cadre du développement des infrastructures et des moyens matériels et pour rapprocher la justice du citoyen, plusieurs nouvelles infrastructures relevant du ministère de la Justice ont été réceptionnées au cours cette année judiciaire, soit cinq cours, six tribunaux civils, trente tribunaux administratifs et huit établissements pénitentiaires, dont un tribunal inauguré tout récemment à Azazga dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Outre la réception de ces infrastructures, le secteur de la Justice a poursuivi son programme de modernisation, notamment par la mise en place d'un réseau électronique du casier judiciaire, depuis janvier 2011 ce qui permet désormais aux citoyens de suivre le cour des affaires à travers le site web du ministère de la Justice.

SAMIRA BOUABDELLAH

TIPASA

Les travailleurs de Tonic débrayent

• es travailleurs du groupe Tonic à la mesure des tâches que nous accom- des milliers de personnes dans ses direction du groupe mais, semble-La Industrie ont continué, en ce début de semaine, leur mouvement de débrayage en tenant un rassemblent devant la direction de cette entreprise depuis le début de la matinée malgré les menaces brandies par la direction des les ester en justice, a-t-on constaté. "Nous avons tenu un sit-in suite à la mort de l'un de nos collègues qui a été happé par une machine. Suite à cela, nous avons décidé de nous passer de la bénédiction de la section locale UGTA et de venir tenir un rassemblement devant la direction de Tonic Industrie afin de réclamer nos droits et notre dignité", déclarent quelques représentants des travailleurs rencontrés sur place, sur la zone industrielle de Bou-Ismaïl. "Nous revendiquons plus de mesures de sécurité pour les employés. Nous exigeons que la direction revoie la grille de nos salaires et y intègre les primes spécifiques

plissons quotidiennement", ajoutent nos interlocuteurs encore sous le

Les employés tiennent l'administration pour responsable et l'accusent de négligence. Les grévistes n'ont pas manqué de demander à la direction de Tonic la prise en charge de la femme et des enfants du défunt collègue, le maintien de son salaire ainsi que l'octroi d'un logement à sa famille en guise de dédommagement. Allant même jusqu'à affirmer que "des chiens sont mieux rémunérés que les employés du Tonic Industrie, appelé groupe." ainsi depuis le passage du groupe d'emballage sous la coupe de l'État, a longtemps connu des remous et a même fait réagir le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, au cours d'un meeting tenu dans la wilaya de Tipasa. Il fait travailler

différentes unités, indique-t-on. t-il, ils n'ont pas obtenu satisfac-Les meneurs du mouvement de revendication ont été reçus par la

MOHAMMED DJAMEL

BAB EZZOUAR (ALGER)

L'ÉCOLE DOUZI SE DOTE D'UNE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÉVES

C'est en présence de la majorité des parents des élèves scolarisés dans l'établissement que l'école Douzi-Mohamed de Bab Ezzouar a organisé, la semaine dernière, une assemblée constitutive de l'association des parents d'élèves. La forte présence des concernés, mais aussi et notamment des femmes, ont surpris plus d'un, agréablement. Le bureau compte en effet deux femmes. Cependant, ce qui a satisfait les présents, mais surtout la directrice de l'établissement Mme L. R., c'est l'implication des parents et les nombreuses et intéressantes propositions faites par ces derniers au profit des élèves de l'école, chacun dans son domaine d'activité. L'association activera donc au bénéfice des élèves en organisant excursions, expositions, sorties... Mais, la mission confiée au bureau élu dépasse celle d'être au service uniquement de l'élève puisque les présents ont été unanimes à s'engager à apporter une aide, y compris financière, aux parents d'élèves démunis, notamment dans les périodes de besoin, comme la rentrée scolaire. Une initiative somme toute louable. À multiplier...

BRÈVES DU CENTRE

GHARDAÏA

INAUGURATION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

●● M^{me} Naïma Menouer, présidente de la 4º chambre au conseil d'État, accompagnée de Mme Atika Fergani, présidente de section et M. Benahmed Ahmed, conseiller d'État, a procédé, dernièrement, à l'installation, au nouveau siège du tribunal de Ghardaïa, de MM. Abdenacer et Mohamed, respectivement en qualité de président et de commissaire d'État. La cérémonie a été rehaussée par la présence de M. Adli Ahmed, wali de Ghardaïa, accom-pagné du P/APW et de quelques membres de l'exécutif. Dans une brève allocution, Mme Menouer a rappelé le rôle dévolu à ces tribunaux qui rentrent dans le cadre de la réforme de la justice, reflétant la volonté de l'État et de l'autorité judicaire de parachever l'organisation de la justice administrative. Elle ajoutera que ces tribunaux "sont habilités à examiner les plaintes des citoyens contre la wilaya, la daïra, l'APC et les établissements publics à caractère administratif. Ce qui permettra de régler les contentieux entre l'état et les citoyens." Outre celui de Ghardaïa, le 33° du genre à être inauguré sur le territoire national, Mme Menouer a révélé que 3 autres tribunaux administratifs seront inaugurés simultanément ce jour même, à Tébessa, Relizane et Béjaïa. Imputant le retard pris pour l'ouverture de ces importantes enceintes judiciaires à plusieurs facteurs, "notamment l'insuffisance des moyens humains, de magistrats compétents en la matière et au manque d'infrastructures aptes à être aménagées en sièges de ces tribunaux, ce qui a contraint les cours de justice à continuer à abriter les missions de justice administrative". Elle a néanmoins laissé apparaître sa satisfaction quant au parachèvement de l'organisation de la justice administrative par la consécration du principe de la dualité juridique par cet important apport dans la consécration de l'É-tat de droit et des institutions de la République." Soulignons, toutefois, que le nouveau siège du tribunal administratif de Ghardaia n'est autre que l'ancien service des cartes grises, qui a déménagé dans un autre local dans l'enceinte du siège de la wilaya.

L. KACHEMED

AMIZOUR (BÉJAÏA) **SENSIBILISATION POUR LA PROTECTION** DE L'ENVIRONNEMENT

Une semaine de sensibilisation pour la protection de l'environnement a été organisée par la section scouts Zaichi-Sadek d'Amizour au courant de ce mois de décembre. L'action avait au menu un riche programme éducatif, formatif et culturel concocté par les initiateurs de ce projet. Un projet qui procure, il faut le dire, de nombreux avantages aux habitants de cette municipalité aux besoins immenses d'améliorer leur santé et leur qualité de vie par la protection de la réduction de la pollution de toute nature. Les scouts d'Amizour ont tablé sur plusieurs supports et volets pour susciter l'adhésion de la population. Ainsi, des conférences ont été animées par des professionnels en écologie et en santé publique. Elles ont été suivies de projections de documentaires et la distribution de duplicata et de débats. Par ailleurs, une caravane constituée de ces chérubins aux uniformes a sillonné pas moins de six importantes localités de la commune pour ainsi faire de la sensibilisation de proximité, avec surtout des volontariats pour le ramassage des ordures au niveau de plusieurs quartiers. Objectif visé : inculquer cette culture à chaque citoyen, devenu malheureusement insoucieux des conséquences qui peuvent en découler sur sa santé. Une semaine de volontariat s'est avérée insuffisante pour venir à bout de cette opération qui en appellera d'autres.

NADIR TOUATI

BRÈVES DE L'EST

RENCONTRES ENTRE JEUNES VENUS DE PLUSIEURS WILAYAS

REVALORISER LA RÉGION DE BORDJ **BOU-ARRÉRIDJ**

•• "Revaloriser les valeurs sociales, touristiques, culturelles, artistiques et économiques du pays en général etdans la wilaya de Bordj Bou Arreridj en particulier", ce sont les objectifs de cet échange de jeunes que la direction de la jeunesse et des sports et l'auberge de jeunesse de Bordj Bou-Arréridj se sont assignés durant ces vacances d'hiver. En effet, durant cette période, organisateurs ont accueilli depuis le début des vacances, trois groupes de jeunes âgés de 16 à 30 ans, venus des wilayas de Annaba, Mila et Guelma. Les jeunes présents à cet échange ont profité de ces moments pour participer à des activités sur la base et partager leurs perspectives de ce qui rend leur vie unique. Les jeunes ont discuté sur des divers sujets. Des visites ont organisées vers plusieurs régions et sites touristiques de la wilaya. "Nos forces sont la motivation et l'implication des membres de l'association, le travail en équipe et le partage de l'information, l'échange inter-jeunes, la capacité de mobilisation sociale, la confiance des autorités, la recherche d'inter-culturalité, la connaissance des sites touristiques et de la diversité culturelle des différentes régions du pays", dira M. Sahraoui Abdenour, directeur de l'auberge de jeunesse de Bordj Bou-Arréridj. "Pour les prochaines vacances de printemps. l'auberge compte accueillir d'autres groupes de jeunes des wilayas d'El-Tarf, Khenchella, Jijel et Biskra", at-il ajouté.

CHABANE BOUARISSA

ANNEXE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE À OUM EL-BOUAGHI

11 AGENTS VACATAIRES EN GRÈVE DE LA FAIM

●● Plus d'une dizaine d'agents vacataires du service général de l'annexe de l'Ecole nationale de la Protection civile d'Oum El-Bouaghi ont entamé une grève de la faim, dimanche dernier pour revendiquer leur titularisation. Les travailleurs que nous avons rencontrés font état d'un salaire mensuel de 8000 DA, alors qu'ils travaillent 8 heures par jour, depuis 2006, mais ne sont payés que pour 5 heures. Ces der-niers dénoncent également des intimidations ainsi que des menaces de licenciement dont ils font l'objet de la part du directeur de l'école.

Ce dernier, pour sa part, se défend en affirmant qu'il est impossible d'intégrer les agents grévistes, car ils ne remplissent pas les conditions nécessaires, à l'exemple de l'âge, le diplôme et le manque de postes budgétaires. S'agissant du volume horaire de ces derniers, il est limité à 5 heures quotidienneheures travaillées sont comptabilisées comme récupération.

Enfin tout en considérant que le mouvement de grève et l'absence des travailleurs comme illégaux, entravant donc le bon fonctionnement de l'école, le premier responsable de l'établissement a souligné qu'aucune pression, ni menace n'ont été exercées sur les grévistes. K. MESSAAD APC DE CONSTANTINE

Un déficit record de 80 milliards de centimes

Ce déficit a eu des répercutions sur les dépenses, outre les arriérés et les rappels des travailleurs estimés à 35 milliards de centimes qui seront inclus dans le budget supplémentaire vers l'été 2012.

assemblée communale a examiné, hier, lors de la session ordinaire, le budget primitif de l'année 2012 avec comme toile de fond le débat sur le déficit de 2011 estimé, selon nos sources, à environ 80 milliards de centimes. Ce découvert est l'un des plus importants de ces dernières années. En 2010, le déficit était évalué à 24 milliards de

Tout porte à croire que cette session débouchera sur un débat houleux. Certains élus comptent dénoncer l'opacité dans la gestion des affaires de la commune, notamment en matière d'investissements. Notre source précise que ce déficit a eu des répercussions sur les dépenses, outre les arriérés et les rappels des travailleurs estimés à 35 milliards de centimes qui seront inclus dans le budget supplémentaire vers l'été 2012.

L'APC a, dans le souci de rééquilibrer son budget, tout simplement supprimé certaines subventions allouées aux secteurs culturel et sportif, et seule une somme de 1,5 milliard a été laissée de côté, au cas où des clubs sportifs demanderaient des subventions. Même si le



patrimoine de la commune est considérable et peut renflouer les caisses de l'APC, les recettes sont loin d'être profitable puisqu'elles ne représentent que 20% du budget. Estimant qu'aucun véritable plan d'action n'a été mis en route, certains élus tenteront d'imposer, lors cette session, une batterie de mesures visant à revoir et réévaluer les baux de location de certains biens, et ce, comme ultime recours avant la fin du mandat en mai prochain. Selon notre interlocuteur, certains dossiers seront réexaminés, le plus attendu sera sans doute celui de la concession du marché du gros des fruits et légumes (Magrofel). Il y a quelques mois déjà, des élus ont remis en question son attribution considérée comme peu profitable. "Alors que des marchés de ce type sont une aubaine pour les communes comme c'est le cas à Chalghoum Laïd qui est loué 12 milliards de centimes l'année, le Magrofel est cédé à 200 millions de centimes", nous explique notre source. Quoi qu'il en soit, il sera difficile de convaincre une commission communale traumatisée par le tollé général provoqué lors de révision des cahiers des charges des loyers des commerçants de la ville. Des commerçants qui occupent des magasins au centre-ville tout en payant un loyer dérisoire de 350 DA! Le conseil communal qui vit ses derniers mois discutera le budget primitif de l'année 2012, un budget qui sera sans doute plus que jamais serré, compte tenu des pressions du gouvernement sur

DRISS B.

ILS ATTENDENT LEURS LOGEMENTS DEPUIS 6 MOIS À SKIKDA

Les bénéficiaires des 331 logements sociaux veulent passer l'hiver au chaud

es bénéficiaires des 331 logements sociaux de la commune de Azzaba, située à 32 km à l'est de Skikda, sont las d'attendre les clefs de leurs appartements et organisent sit-in après sit-in devant le siège de la daïra pour attirer l'attention des autorités locales sur ce retard, sachant que la liste initiale a été affichée le 21 juin, soit depuis 6 mois déjà. En une semaine, les bénéficiaires, criant leur colère ont fermé le siège de la daïra à deux reprises. Des protestataires nous diront qu'ils n'arrivent pas à comprendre pourquoi les autorités concernées les

privent de ces logements et les laissent vivre dans des taudis en cette période hivernale. Ce lundi, leur colère est montée d'un cran. Ils ont fermé le siège de la daïra tout en interdisant l'entrée aux employés paralysant ainsi les services et partant les citoyens qui étaient venus pour diverses prestations administratives. Les agents de la police ont encore une fois convaincu ces dizaines de protestataires de rouvrir les portes et de désigner des délégués pour rencontrer et dialoguer avec le chef de cabinet du wali. Ce n'était que partie remise puisque les

contestataires sont revenus après un "dialogue infructueux", selon des représentants, pour réoccuper le devant du siège de la daïra interpellant, cette fois-ci, le ministre de l'Habitat. Selon des sources de la daïra, la liste des bénéficiaires, après recours, est fin prête après que 12 noms de la liste initiale "infiltrés" ont été ravés et remplacés par d'autres qui étaient sur la liste d'attente. Quant aux bénéficiaires, ils ont décidé de maintenir leur sit-in devant le siège de la daïra iusqu'à la remise des clés.

A. BOUKARINE

LOGEMENTS SOCIAUX À KAÏS (KHENCHELA)

La daïra rassure les exclus

es centaines de recours ont eté déposés au niveau des services de la daïra de Kaïs, commune située à 25 km à l'est de la wilaya

IL A TRANSFORMÉ UNE ÉCOLE PRIMAIRE EN UN LIEU DE DÉBAUCHE

UN AGENT DE GARDIENNAGE CONDAMNÉ À UN AN DE PRISON FERME

●● Un gardien d'école primaire accusé d'avoir transformé la nouvelle école primaire sise à la cité El-Hidhab au nord-est de la ville de Sétif en un lieu de débauche a été condamné dans l'après-midi d'avant-hier à une année de prison ferme. Le mis en cause a été interpellé en flagrant délit par les éléments de la police de la Sûreté urbaine du 9^e arrondissement en compagnie de deux jeunes filles à l'intérieur de l'établissement scolaire, et ce, au début des vacances scolaires. Il faut noter que la désignation des gardiens d'écoles primaires et la gestion de leur carrière relève des compétences

F. SENOUSSAOUI

de Khenchela, après l'affichage, il y a dix jours, des listes des logements sociaux locatifs. En effet, de nombreux postulants ont introduit des recours pour un réexamen de leurs dossiers administratifs, selon des élus de Kaïs.

La liste des bénéficiaires, a, comme il fallait s'y attendre, suscité la colère de nombreux postulants qui se sont considérés "lésés" par la commission d'attribution de logements.

Ils ont dénoncé des "irrégularités" dans l'opération de la distribu-

Au niveau de la daïra de Kaïs, l'on assure que le traitement des dossiers de logements s'est déroulé en conformité avec les textes et barèmes de classement en vigueur. "La demande dépasse largement l'offre, la liste des demandeurs de logement contient plus de 2 700 noms, on ne peut satisfaire toutes les demandes en même

Nous ne disposons pas de logements suffisants pour répondre favorablement à l'ensemble des postulants", indique le premier responsable de la daïra qui ajoute que "celui qui n'a pas bénéficié, cette fois, il peut patienter jusqu'à la prochaine attribution des 1 420 logements dont la moitié est en construc-

EL-TARF LA BOBONNE DE GAZ BUTANE À 600 DA

Depuis que le baromètre a chuté, la bonbonne de gaz butane se fait de plus en plus désirer, notamment dans les localités de Bougous et Bouhadjar, à El-Tarf. Pour les habitants de Rihana, Aïn Kebir, Hannachir ou Selliana, la bonbonne de gaz est introuvable ou alors elle est cédée à hauteur de 450 jusqu'à 600 DA. Certains que nous avons rencontrés, nous disent qu'il existe un gros trafic tout le long de la frontière algéro-tunisienne. Une information confirmée, notamment depuis que les gardes-frontières ont saisi, il y a quelque temps, environ 200 bouteilles de gaz.

TAHAR B

LOGEMENT LOCATIF À ORAN

Les femmes victimes de discrimination

Une militante de l'association féminine Fard a récemment fait état de cette situation en livrant exclusivement à l'association une liste de plus de 60 femmes, pour le compte du quatrième trimestre 2010 et le 1er trimestre 2011, qui n'ont pu trouver une location. Parmi ces 60 cas, quinze femmes sont célibataires, cing mères sont célibataires alors que les autres sont soit divorcées soit en instance de divorce.

LIBERTE

P erpétuelle mineure du fait d'un statut inique, seule encore à être visée par la morale de la société en 2011, pour la femme algérienne, trouver un logement est souvent impossible et se retrouve de ce fait à la rue. Ce qui n'est pas sans rappeler l'histoire de Mama, cette jeune mère de famille qui s'était immolée par le feu au moment de son expulsion en septembre dernier à Oran.

Et pour beaucoup d'autres femmes, même si l'issue n'est pas aussi dramatique, trouver un logement serait un combat semé d'embûches souvent insurmontables. En effet, en plus du prix de location exorbitant, les femmes célibataires, divorcées, avec ou sans enfants, butent sur cet écueil de leur situation sociale et matrimoniale qui les exclut de manière presque systématique de l'acquisition d'un logement en location. Les témoignages sont légion sur ces femmes à qui on refuse de louer un logement en ville à Oran, parce qu'elles sont célibataires, ou pis encore divorcées, et cela,



sans commune mesure avec des cas identiques pour les hommes célibataires. L'argument avancé dans 90% des cas est que ces femmes seules vont causer "des problèmes au voisinage" et qu'elles risquent "d'attirer des hommes"!

À aucun moment l'excuse de solvabilité n'est avancée, comme nous avons pu nous-mêmes le constater en nous adressant à plusieurs agences immobilières.

En effet, plusieurs de ces agences, contactées par nos soins, ont été réticentes à répondre à nos questions lorsque nous avons décliné notre fonction et l'objet de notre sujet. Néanmoins leur réponse est souvent la même : "Nous nous contentons d'appliquer les choix des propriétaires... Si le propriétaire du logement ne veut pas le louer à une femme, moi je ne peux rien faire", explique le patron d'une agence immobilière. K. R., une jeune femme célibataire, originaire de l'intérieur du pays, qui vit et travaille depuis des années à Oran, a tout tenté pour obtenir une location au centreville, même si cela devait lui demander des sacrifices financiers. "J'ai épluché toutes les petites annonces dans les journaux proposant des locations de studios ou de F2, à chaque fois on me disait qu'ils préfèrent parler au mari. "Si vous n'êtes pas mariée ce n'est pas possible...", me répondent-ils. J'ai été jusqu'à mentir sur ma situation, et grâce à des amis, j'ai pu trouver un petit studio dans une villa, mais les propriétaires étaient réticents en me disant que des femmes seules, ça n'apporte que des problèmes." Ainsi, une femme seule, avec ou sans enfants, reste cette femme potentiellement "dévergondée, de mœurs légères" et donc, à la limite, à mettre au ban de la société. Finalement, c'est une femme propriétaire d'une agence immobilière qui nous en dira plus : "C'est vrai que les femmes seules sont très mal vues quand il s'agit de leur louer un logement, et c'est encore pire si ce logement est aménagé dans une villa...La plupart du temps, les propriétaires nous disent que cette présence va provoquer les va-et-vient incessants des hommes et, des fois, ils vont jusqu'à dire qu'elles vont le transformer en lieu de débauche....Pour eux, c'est surtout à cause des voisins du quartier qu'ils ne peuvent pas louer à des célibataires, même si ce sont des femmes avec des enfants... C'est aussi l'argument avancé pour les hommes célibataires à la recherche de logement, mais il y a moins de cas de ce genre pour les hommes.

"Et notre interlocutrice d'ajouter plus loin que, par solidarité, elle se fait un point d'honneur de trouver coûte que coûte le logement pour les femmes divorcées avec des enfants : "J'en ai trop vu dans la rue", lâchera-t-elle plus loin.

Pour parfaire notre enquête, nous avons postulé à la location d'un F2 en qualité de femme célibataire au niveau de plusieurs agences. Nous attendons toujours une réponse !...

D. LOUKIL

MOSTAGANEM

Arrestation de deux dealers récidivistes

A gissant sur la base de renseignements parvenus au service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Mostaganem, les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants ont neutralisé deux dealers récidivistes impliqués dans des affaires de trafic de droque. Les deux compères activaient entre les villes de Mostaganem et Oran. Ils ont été interpellés puis arrêtés dans un barrage de contrôle routier, sur la voie express, à bord d'un taxi en provenance d'Oran.

Il s'agit du dénommé B.A.H., âgé de 48 ans. et de son cousin B.A.A., âgé de 46 ans. Lors de la fouille corporelle du premier, les policiers ont découvert dans ses sous-vêtements deux Mostaganem, les deux mis en cause ont été plaquettes de kif, soit 190 grammes de produit prohibé, et une somme de 5 500 DA, supposés provenir de la vente de la drogue.

Lors de son audition, il a déclaré qu'il a acheté la drogue chez un individu d'Oran dont il ignorait l'identité.

Présentés en ce début de semaine devant le procureur de la République près le tribunal de écroués pour les chefs d'inculpation de détention et trafic de drogue.

M. O. T.

MARCHÉ DE AÏN SEFRA DES FRIPIERS DEALERS DE PSYCHOTROPES

●● Sous le couvert de leur commerce d'effets vestimentaires usés, exercé au marché de Aïn Sefra, en plein centre-ville de Mostaganem, les deux dealers s'adonnaient à la vente de comprimés de produits psychotropes. Il s'agit des dénommés B.CH.K., âgé de 48 ans, et S.H., âgé de 54 ans. Suite à des rensei-gnements, ils faisaient l'objet d'une discrète surveillance de la part des éléments de la brigade de recherche et d'investigation du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya. Ils ne tardèrent pas à être appréhendés en flagrant délit. Au moment de leur arrestation, le premier fut appréhendé en possession de 32 comprimés de psychotropes de différentes sortes, d'une paire de ciseaux et de la somme de 350 dinars, supposée provenir de la vente illicite. Le second présumé délinquant détenait, quant à lui, trois plaquettes de psychotropes, soit 30 comprimés de PARK1DYL 5 mg, ainsi que 2 490 DA. Lors de leur audition, le premier a déclaré qu'il souffrait de troubles mentaux qu'il soignait sur prescription médicale. Malheureusement pour lui, les policiers découvrent que les deux ordonnances médicales présentées et les comprimés saisis sur lui ne correspondaient pas. Les perquisi-tions opérées aux domiciles des deux présumés dealers s'avérèrent infructueuses. Déférés en ce début de semaine devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, les deux mis en cause ont été placé sous mandat de dépôt.

AÏN TÉMOUCHENT LES PROFESSEURS INTÉGRÉS RÉCLAMENT LE BÉNÉFICE DU SYSTÈME INDEMNITAIRE

●● Lorsqu'ils ont bénéficié de l'avantage de leur intégration dans le secteur de l'éducation, les profes-seurs stagiaires ne se doutaient guère qu'ils allaient faire les frais d'une discrimination par rapport au personnel en poste et déjà titulaire. Et pour cause, ils viennent de faire entendre leur voix par le biais d'une pétition signée par plus d'une soixantaine de professeurs intégrés, adressée à la direction de l'éducation de la wilaya et appuyée par le bureau syndical de wilaya du Cnapest. Ce dernier vient d'appeler le responsable de la direction de l'éducation de se pencher sur le cas de cette catégorie d'enseignants, intégrés à la faveur de la décision ministérielle datée du 28 mars de l'année en cours, qui réclament leur régularisation. Ils se demandent de ce fait pourquoi ils sont exclus du système indemnitaire depuis cette date et dont ont bénéficié leurs collègues des wilayas de Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Médéa et bien d'autres wilayas alors que d'autres enseignants attendent toujours le versement de leurs salaires de la période des vacances d'été. Du côté de la direction de l'éducation, on avance que cette situation sera régularisée tout prochainement.

M. LARADJ

SIDI BEL-ABBÈS

232 873 casiers judiciaires et 133 331 certificats de nationalité délivrés en 2011

a cour de justice de Sidi Bel-Abbès, qui L regroupe également les juridictions de la wilaya de Aïn Témouchent, a abrité, dimanche dernier, la cérémonie d'ouverture de l'année judicaire 2011/2012, en présence des walis de Sidi Bel-Abbès et de Aïn Témouchent, des magistrats, des autorités locales civiles et militaires, des élus et des membres de l'exécutif de la wilaya. En effet, cette ouverture solennelle a été l'occasion

pour le président de la cour et le procureur général de faire succinctement le bilan exhaustif des activités des différents tribunaux de cette institution de l'année écoulée.

De l'avis de ces deux magistrats, les chiffres révélés laissent clairement comprendre qu'un travail énorme a été réalisé et continue de se faire pour améliorer la qualité des prestations. Ainsi, il ressort, entre autres, que sur un total de 18 328 affaires enregistrées, 14 825 ont été traitées, soit un taux de 80,80%. Concernant les affaires relevant du pénal, sur les 51 146 qui ont été enregistrées, des jugements ont été rendus pour 48 267 affaires.

Quant au tribunal criminel, 153 affaires ont été traitées sur les 200 enregistrées, soit un taux de 95,40%.

Pour ce qui est des jugements et arrêts, sur les 3 376 affaires programmées, 3 125 ont été exécutés, soit 92,56%. Le président de la cour a, par ailleurs, indiqué que les services judiciaires ont délivré pour l'exercice écoulé pas moins de 232 873 casiers judiciaires et 133 331 certificats de nationalité.

Concernant l'état civil, les mêmes services ont établi 11 945 rectifications administratives et 4 468 autres d'ordre judiciaire.

A. BOUSMAHA

HISTOIRES INSOLITES

➤ RÉCIT DE GHAZI BOULKI

Le dernier mensonge de Omar

Omar a vu un chat à deux queues : ses parents l'accusent de menteur.

O mar éclate en larmes. - Pourquoi ne voulez-vous pas me croire?

- Hors de ma vue, je ne veux plus te voir!

Pour la première fois, il ressent comme un sentiment d'injustice. Certes, on pouvait jusque-là lui reprocher de travestir la vérité, de mentir même, bien qu'il n'accepte pas ce mot, mais cette fois-ci, il n'invente rien : il a bel et bien vu un gros chat noir, un chat flanqué de deux appendices caudaux! Il va essayer de retrouver le chat et, malgré la peur qu'il lui inspire, tenter de le rattraper, sûrement qu'on le croira alors!

Un peu plus tard, dans la soirée, des amis rendent visite à la famille. On les retient à dîner. Tandis que les enfants jouent dans la cour de la maison, les adultes papotent autour d'un café. On parle des enfants et des problèmes qu'ils posent.

- Moi, mon problème, dit le père, c'est Omar. Il n'arrête pas de men-
- C'est normal, tous les enfants de son âge ont tendance à la fabula-
- Non, avec Omar, c'est particulier. Il ment de façon naturelle et croit à ses mensonges.

Bien entendu, on ne manque pas de parler de sa dernière "trouvaille", un chat à deux queues!

- Un chat à deux queues!
- Oui, et il a dit aussi qu'il est gros comme un chien!
- Comment peut-on inventer des choses pareilles? On pouffe de rire. Omar choisit ce moment précis pour entrer dans la
- maison. Voilà le chat à deux queues! Il veut ressortir mais son père l'appelle.
- Viens, tu vas nous raconter toimême ce que tu as vu!
- Il le fait asseoir au milieu des

consens à l'épouser et à faire ma

vie avec lui, Nazim refusera. Il

convives. Le petit, très intimidé n'ose pas lever les yeux. Il n'ose pas non plus parler mais son père

- Allez, vas-y, raconte!
- Il raconte son histoire en bredouillant, au milieu des rires des convives et de ses parents.
- Un chat à deux queues, voyons, voyons.

On le laisse repartir. Il les entend encore rire et, du coup, il ne veut plus jouer. On refuse de le croire, on se moque de lui... Pourvu seulement que des enfants n'entendent pas parler du chat : il serait la risée de tout le monde!

Mais les amis de la famille vont en parler. Et comme la ville est petite, cela fera rapidement le tour.

En quelques jours seulement, c'est tout le monde qui est au courant. On le surnomme le chat aux deux queues et les enfants, à son passage, se mettent à crier : "Miaou,

Les premiers temps, il essaye de se défendre et même de poursuivre les petits persécuteurs, mais il finit par céder sous le nombre : c'est lui qui se sauve dès qu'il voit les garnements approcher.

Si au moins on le laissait en paix à la maison. Mais non, ses frères et ses sœurs l'importunent et l'arrêtent, dès qu'il veut parler, par d'énergiques : "Tais toi, petit menteur !" Il pleure pour les attendrir, il refuse de manger, mais c'est l'effet inverse qu'il obtient : on le gronde encore plus et on menace de le punir s'il continue à faire le mariole.

(À suivre)



Vous écrivez des histoires et aimeriez les faire publier. Envoyez-les nous à l'adresse suivante : libertehistoires@gmail.com. Si après sélection, elles retiennent l'attention de la rédaction, elles seront publiées.

DE YASMINA HANANE

RÉCIT



RÉSUMÉ: Feriel apprend la terrible nouvelle: Nazim n'a plus de visage. Il sera condamné à vivre avec un visage mutilé, lui qui était si beau... Elle avait encore du mal à croire qu'il y a quelques jours seulement, ils discutaient encore de leur projet... Son égoïsme et son entêtement l'avaient empêché d'accepter les conditions

uel autre homme sensé aurait fait la même chose ? Nazim était le garçon unique et le premier responsable de sa famille. Depuis qu'il a terminé ses études supérieures, il a pris la vie à brasle-corps. Il n'avait cessé de lui répéter que sa mère s'était sacrifiée pour lui et ses sœurs sa vie durant, afin de leur permettre de faire des études et d'assurer leur avenir. Ses deux sœurs avaient arrêté leurs études au cycle secondaire et enseignaient toutes les deux dans une école primaire. Mais lui avait été plus tenace. Il avait grimpé tous les échelons pour décrocher son diplôme universitaire.

La fierté de la famille, c'est lui. Enfin... c'était, se dit Feriel en essuvant ses larmes.

- À quoi pensez-vous mademoiselle?

Elle sursaute. Le docteur Nabil était toujours à ses côtés, alors qu'elle s'était laissé emporter par ses méditations.

- Oh, rien de spécial... Je me disais qu'avec cet accident, tous nos projets sont compromis.

Le médecin lui met une main sur les épaules :

- Je comprends votre état d'âme, mais si vous aimez Nazim, rien ne compromettra vos projets.

Elle lève des yeux larmoyants vers lui avant de dire :

- Même dans ce cas... Même si je

de Nazim.

pensera que je le fais par pitié. C'est à vous de lui faire sentir que rien n'a changé entre vous. Je le conçois, mais... acceptera-Je vous suggère d'essayer tout de même. Après tout, vous êtes l'être le plus proche de lui pour le moment... Il pourra se confier à - Mais il a sa famille... Sa mère, ses sœurs. - Je sais. Elles sont déjà venues

demander de ses nouvelles. Vous leur avez tout dit? - Bien sûr. Pourquoi leur cacher

une réalité qui leur sautera bientôt aux yeux? - Et... comment ont-elles réagi?

- Heu... Bien sûr, elles n'ont pas sauté de joie, mais elles préfèrent tout de même le savoir vivant... Sa mère semble assez forte de caractère pour supporter cette épreuve. On voit que c'est une femme habituée à l'endurance. Feriel hoche la tête. Nazim était si fier de sa mère et elle le comprenait maintenant. Elle était de ce genre de femmes que rien ne fai-

sait fléchir. - C'est déjà une bonne chose pour lui...

Oui, docteur. Nazim aura besoin d'un soutien moral permanent. Il aimerait se sentir entouré des

Brûlures de l'âme



Le docteur lui jette un regard curieux

- Vous êtes avec eux vous aussi n'est-ce pas?

Elle hoche la tête d'un air triste : - Oh! Je ne sais quoi vous dire. Nazim ne sera peut-être plus le même une fois sorti de la torpeur où vous l'avez plongé.

Elle se dirige vers la porte et ajou-

- Je vais quitter cet hôpital au plus tard demain dans la matinée... Je vous reverrai avant de partir. Sans lui laisser le temps de

répondre, elle quitte les lieux. Feriel revint dans sa chambre l'esprit embrouillé et l'âme en peine. Nazim ne méritait pas ce qui lui arrive... Et elle aussi ne mériterait pas de vivre avec un homme sans visage. Cette fois-ci ses parents

seront très fermes avec elle. Elle le savait. Ils feront tout pour l'éloigner de lui.

(À suivre) Y. H.

Y_hananedz@yahoo.fr: Vos réactions et vos témoignages sont les bienvenus.

2

8

N° 927 : PAR FOUAD K. Sudoku 5 3 6 1 4 3 7 2 5 2 4 9 3 5 7 8 6 2 9 2 8 6 6 7 8 1

Comment jouer ?

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée ellemême en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu de la remplir entièrement avec des chiffres allant de 1 à 9 de manière que :

- chaque ligne contienne tous les chiffres de 1 à 9 ; colonne - chaque contienne tous chiffres de 1 à 9;
- chaque bloc de 3X3 contienne tous chiffres de 1 à 9.

Cette grille est de niveau moyen : elle contient déjà 30 chiffres.

2 3 4 5 6 7 8 Ш Ш IV ٧ ۷I VII VIII IX

Mots croisés N° 4339 : PAR FOUAD K.

grimpante. Chose latine. **3** - Traditions. Futur calcul. **4** - Mot. 5 - Dans le coup. Gouvernantes espagnoles. 6 - Pot de laboratoire. Malin. 7 - Antique jeton d'ivoire. Consonne double. 8 - Partira. Fleur. 9 - Seigneur anglais. Sortie. 10 - Ville allemande. Saisons torrides

X **HORIZONTALEMENT** - I - Relatif aux eaux courantes. II -Petit palmipède. Enfant de la beauté. III - Dans la gamme. Empereurs. IV - Mafia chinoise. Cube. V - Infinitif. Heurter. VI Unique. Souverain. VII - Recule. VIII - Organisation de l'Ulster. Marais du Soudan. Cardinal. IX - Technicien du bâtiment. Voyelles. X - Grivois. Successions. **VERTICALEMENT** - 1- Aussi fort que possible. 2 - Plante

Solution mots croisés n° 4338 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 LACTOSERUM V A I R E 0 В I S E V O T E R E L A N C E M E N T NURSE E SP T R I E O S T A M A N M O N N I T I A T I UE ı

Solution Sudoku n° 926

1

6

8	1	7	4	5	9	6	2	3
5	9	3	7	6	2	1	8	4
6	2	4	8	3	1	9	5	7
4	6	8	1	9	3	2	7	5
9	7	5	2	4	6	3	1	8
2	3	1	5	8	7	4	9	6
1	5	2	3	7	4	8	6	9
7	4	6	9	2	8	5	3	1
3	8	9	6	1	5	7	4	2

Citations célèbres

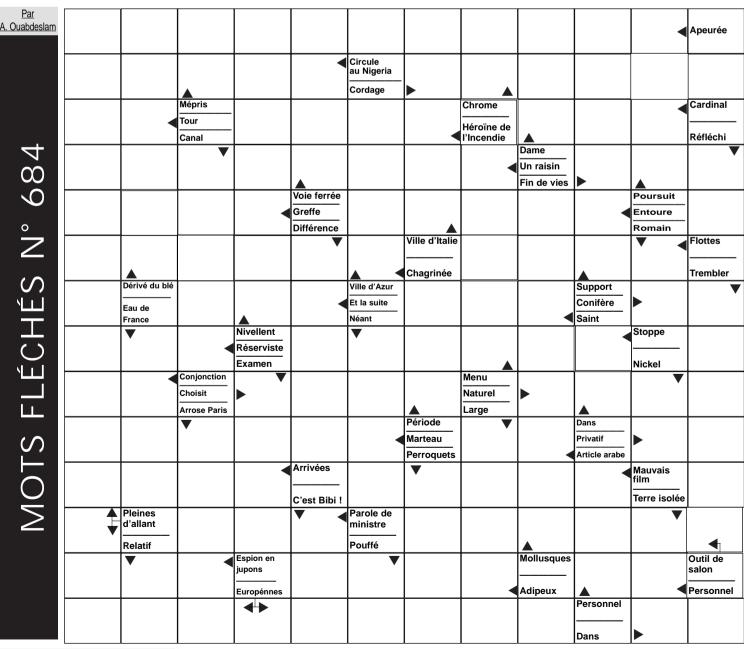
)) "Un vieux qui ment, c'est un riche qui vole."

Proverbe russe

)) "N'habite pas là où l'on manque de temple, d'école, d'astrologue ou de médecin."

Proverbe indien

W "En ultime analyse, toute chose n'est connue que parce que l'on veut croire la connaître." Sagesse bouddhiste



SOLUTION DES MOTS FLÉCHÉS N° 683

Sérologiste - Sévérité - Oil - Ana - Teinture - Lésée - Terrée - Égaliser - De - Ma - Alisier - E - Blesse - Quart - I - Ut - Saur - Or - Éteint - Ée - Té - Ré - Ciel - Nia - Naît - Entait - Huitres - Seu - Cédées - Aviné - Ases - Téra - Tr.

DE MEHDI

CAPRICORNE (21 décembre - 20 janvier) AUJOURD'HUI

Vous allez faire de beaux projets financiers. Mais vous vous rendez compte que d'énormes difficultés vous empêchent d'obtenir d'une personne que vous tenez en grande estime le consentement pour une association. Néanmoins patience, vous y parviendrez.

VERSEAU (21 janvier - 19 février)

Soyez confiant car vous aurez la chance que les choses s'arrangent d'elles-mêmes Si un problème financier survient ou qu'une décision importante soit à prendre, il vous suffira d'être patient, d'avoir confiance et d'attendre que la meilleure solution s'offre à

POISSONS (20 février - 20 mars)

Vous formulerez des bonnes idées qui méri teraient d'être exploitées. On vous offre une collaboration désintéressée que vous hési tez à accepter. Votre prudence dans cette affaire imprévue est louable mais vous prendrez la décision qui s'impose avec faci-

BÉLIER (21 mars - 20 avril)

Votre opinion personnelle sur ur sujet sans grand intérêt pourrait choquer votre entourage. Modérez vos passions et révisez votre position intransigeante pour éviter un conflit latent. Vos talents de conciliateur vous feront parvenir à une conclusion bienheureuse.

TAUREAU (21 avril - 21 mai)

Une personne proche de vous qui vous déclare ses desseins paraît sincère. Vous êtes quelque peu sceptique et vous avez du mal à croire ses affirmations. La raison l'emportera et vous reprendrez confiance, ce qui vous conduit à une opération financière

GÉMEAUX (22 mai - 23 juin)

Vous avez des doutes au sujet de la réalisa tion d'un projet qui vous tient à cœur Rassurez-vous car vous gagnerez grâce à votre détermination. La forme physique est à et vous fournirez tous les efforts pour réaliser vos ambitions. Bien-être physique détermine le moral.

CANCER (22 juin- 22 juillet)

Ce sera un virage décisif qu'il faudra négo cier avec beaucoup de prudence. Les chances sont grandes de voir enfin se réaliser des aspirations aussi ambitieuses que celles que vous nourrissez depuis si longtemps. Vous aurez la belle récompense que vous méritez.

LION (23 juillet - 22 août)

Les temps changeront très vite au cours de a journée. Attention vous êtes dans une période de transition. Cela doit se répercu ter sur votre environnement amical ou fami ial. Montrez de l'énergie autour de vous er réorganisant vos fréquentations. N'hésitez pas à transformer votre organisation per sonnelle et votre emploi du temps

VIERGE (23 août - 22 septembre)

Faites attention à tout ce qui pourra se dire autour de vous. Tenez compte de certains ndices particuliers que vous découvrirez afin de pouvoir augmenter vos ressources es. Vous vous révélerez habile dan vos transactions si vous faites preuve d'une

BALANCE (23 septembre -22 octobre)

Le moral est déterminant. Vous allez vous orendre en main et vous vous sentire: devenir très fort. Vous allez vous sentii invincible et vous pourrez entreprendre ce que vous avez maintes fois repousse usque-là.

SCORPION (23 octobre- 22 novembre)

Vous pouvez vraiment progresser en amou car votre énergie est constamment à sor maximum en ce moment. Des débouchés précis se font chaque jour.

SAGITTAIRE (23 novembre - 20 décembre)

Vous allez pouvoir discuter de certains pro olèmes embarrassants qui vous tracassen depuis longtemps. Les personnes concer nées par ce différend rejoignent vos idées.

NAHD LAHLOU DE RETOUR

●● Mourad Lahlou est officiellement de retour à la tête du NAHD. C'est le concerné qui nous a confirmé l'information hier au cours d'un entretien à Liberté. "Effectivement, je suis de retour aux affaires du NAHD. Je viens juste de finir une réunion avec les membres du conseil d'administration, j'ai consulté la comptabilité du club, il reste quelques détails à éclaircir. Je vais tout finaliser jeudi lorsque je rencontrerai de nouveau les membres", nous a-t-il déclaré. Lahlou ne veut pas se limiter à faire de la figuration au sein de la SSPA, mais vise à devenir l'actionnaire majoritaire. Et les négociations avec les autres membres du conseil porte justement sur l'achat par Lahlou de toutes les actions. "Ce n'est qu'un retour aux affaires d'un club que j'ai déjà géré et qui a besoin de moi. L'appel des supporters ne m'a pas laissé indifférent. je ne peux rester insensible face à la situation difficile du NAHD", nous dira-t-il. Concernant le volet recrutement, il nous apprendra qu'il a déjà ciblé deux joueurs, Chérif Abdeslam et Yacine Hamadou. "Je suis en négociations très avancées avec ces deux joueurs qui pourraient, si tout se passe bien, renforcer le NAHD durant ce mercato, j'ai d'autres noms que je dévoilerai dès ma prise en main du club", conclut Lahlou.

MCO LE CAMEROUNAIS BAGA PROPOSÉ

●● La présence du très connu agent de joueurs camerounais, Léo, aux abords du terrain, en ce mardi de match amical entre le Mouloudia d'Oran et la JS Émir-Abdelkader, était un signe qui ne trompe pas. Craignant énormément de ne pouvoir effectuer un recrutement local de qualité, les responsables mouloudéens se tournent vers la filière africaine. Un attaquant camerounais, âgé de 24 ans et dénommé Jules-Yves Stéphane Baga, a, ainsi, été proposé. Son CV et photocopie du passeport sont déjà sur le bureau du président mouloudéen. Une piste à explorer et, éventuellement, à abandonner, comme l'ont été celles des deux émigrés et d'un ancien de l'USMA, venus hier tenter leur chance à l'occasion de cette joute amicale qui s'est achevée sur un score nul de trois buts partout. Un match test qui, pour l'anecdote, s'est déroulé dans le désintéressement total puisqu'aucun responsable mouloudéen ne s'était présenté sur le revêtement synthétique du stade Zabana pour encadrer, encore moins encourager l'équipe de Mohamed Henkouche à seulement 72 heures du choc en Coupe d'Algérie face à une Entente de Sétif championne automnale. Seul le téméraire Haddou Moulay a tenu son rôle, épaulé qu'il aura été par Omar Belatoui, présent "pour soutenir moralement un groupe en difficulté". RACHID BELARBI

12^e MARATHON **DES DUNES** PLUSIEURS PAYS EUROPÉENS PARTICIPENT

À L'ÉVÉNEMENT

●● Le coup d'envoi de la 12^e édition du Marathon des dunes a été donné hier en présence du secrétaire général de la wilaya de Béchar, le P/APC d'Igli première étape, qui a connu la participation de 343 coureurs, toutes catégo ries confondues, s'est déroulée dans la ville d'Igli (160 km) de Béchar, où le départ a eu lieu de Amkhissir (Igli) jusqu'au point d'arrivée à l'APC d'Igli. Les trois premières places sont revenues respectivement à Hamadi Sedik (39',8), de la ville d'Igli, Akabni Mohamed (40',2) de la DGSN et enfin Réguig Mustapha (40',8) de la ville d'El-Ouatta (Béchar). Celui qui réussira à faire le meilleur temps, sur les trois étapes (l'addition des trois courses de 14 km), raflera la mise. À noter la bonne ambiance qui a caractérisé ce premier iour de marathon, surtout pour la population locale, qui a été ravie d'accueillir cet événement. Plusieurs pays sont représentés. On citera l'Autriche, la France, la Belgique et même la Nouvelle Calédonie. D'ailleurs les nombreux participants ont apprécié cette ville d'Igli, connue pour ses belles dunes tout au long du circuit règlementaire de la première étape du marathon.

SOFIANE MEHENNI

DJAHNIT LA RÉVÉLATION, AOUDIA RETROUVE SES SENSATIONS ET LA RÉSURRECTION DE BENMOUSSA

Le parcours des Sétifiens en chiffres

n voyant de plus près le classe-Ement du volume de jeu de chaque joueur de l'effectif ententiste, l'on retiendra que parmi les joueurs qui ont rejoint le club sétifien pour cette saison 2011-2012, Mohamed Amine Aoudia a tiré son épingle du jeu en obtenant la troisième place parmi les 23 joueurs sous les ordres du coach Alain Geiger.

L'ancien attaquant du CR Belouizdad a réalisé, en effet, un temps de 1109'. Un classement dominé par le défenseur Smaïl Diss qui a joué 14 des 15 matches livrés par son équipe durant la phase aller avec 1260'. Il devance Djabou, Aoudia, Benchadi, Belkaïd, Djahnit et Delhoum qui ont obtenu plus de mille minutes comme volume de jeu. Dans la seconde partie du classement, on trouve notamment le reste des nouveaux éléments ayant rejoint la formation phare des Hauts-Plateaux durant l'été dernier, tels Benkhodja, Karaoui, Tiouli, Gourmi, Meguenni, Nadji, Farahi puis enfin le Ghanéen Asamoah qui a finalement résilié son contrat bien avant la fin



de la phase aller et qui a été utilisé pour 82' seulement. On notera également l'excellent parcours d'Akram Djahnit qui a, malgré son jeune âge, surclassé bon nombre des cadres de l'équipe et n'était la méchante blessure qu'il avait contractée face au CS Constantine pour le compte de la 14^e journée, il aurait pu facilement être dans les trois premières places. À

retenir, par ailleurs, la montée en puissance de Mokhtar Benmoussa qui n'avait joué à titre d'exemple que 106' au cours des six premiers matches du championnat avant de rebondir en force et réaliser le temps de 605' durant les huit autres rencontres de la phase aller avec à la clé quatre buts à son compteur personnel. La plus grande déception est à

mettre à l'actif du libero Adel Lakhdari victime de la rude concurrence que lui font subir les autres joueurs de l'effectif qui ont son profil à l'image de Belkaïd, Benchadi et autres Meguenni, ce qui lui a permis de ne jouer que 60' durant toute la phase aller. Une situation qui n'a pas permis à l'enfant de Biskra de se mettre en valeur, lui qui voulait donner une autre dimension à sa jeune carrière en optant pour le club cher à Mokhtar Aribi. C'est d'ailleurs la raison principale qui l'a contraint à demander d'être libéré au profit d'un autre club durant le mercato. Un vœu que ne partage pas visiblement le staff technique et dirigeant d'autant plus que l'équipe va s'engager en Coupe d'Algérie avant de faire son entrée en la matière en Coupe de la CAF à partir du mois de mars prochain. Notons que deux éléments n'ont joué aucune rencontre officielle à savoir le troisième gardien de but Berguiga et le Ghanéen Oppong libéré au même titre que son compatriote.

F. R.

CRB: JOUEURS LIBÉRÉS

Menad établit sa première liste

Belouizdad, Djamel Menad, a remis à ses responsables une liste de quatre joueurs dont il compte se passer de leur service en prévision de la phase retour du championnat national. Les concernées sont le Ghanéen Dine Cherif, Brahim Boushaba, Mohamed Guebli, Ramzi Bourekba et Billal Benaldjia, alors qu'un cinquième joueur est dans le doute. Si pour les premiers leur libération était pré-

visible eu égard à leur rendement technique qui n'a pas été assez convaincant, il n'en demeure pas moins que celle de Bourekba a sonné comme une grosse surprise chez les Rouge et Blanc, bien qu'il soit vrai que le joueur a passé une première moitié de saison très difficile où il a eu du mal à s'imposer dans l'équipe

À en croire des sources proches des Rouge et Blanc, on croit savoir

que Bourekba fera les frais de la probable arrivée de l'attaquant usmiste Farès Hamiti qui, nous dit-on, a de fortes chances d'atterrir au Chabab et on parle même d'un accord qui serait trouvé entre les deux clubs. Sur un autre registre et après une longue attente, les joueurs du Chabab de Belouizdad ont reçu hier leur chèque représentant les quelques salaires

ASO CHLEF: POUR NON-PAIEMENT DES INDEMNITÉS DU TRANSFERT DE SOUDANI

Medouar : "Nous avons porté plainte auprès de la Fifa contre Vitoria Guimaraes"

a direction de l'ASO Chlef (Ligue ■ 1 algérienne de football) a décidé de déposer une plainte auprès de la Fédération internationale de football (Fifa) contre le club de Vitoria Guimaraes (Div 1, Portugal) qui "n'a toujours pas honoré" les indemnités du transfert de Hilal Soudani, a-t-on appris mardi auprès du président du club algérien, Abdelkrim Medouar. "Les dirigeants de Guimaraes nous fixent,

envoyer la quote-part de notre club dans le transfert de Hilal Soudani, sans pour autant honorer leurs engagements", a déclaré à l'APS, le président du champion d'Algérie en titre.

"Le dernier courrier parvenu du club portugais a retenu la date du 20 décembre en cours pour le transfert de l'argent en question, mais une fois encore, ils n'ont pas tenu leur promesse", a-t-il ajouté. Hilal Soudani a été transféré à Vitoria à chaque fois, une date précise pour Guimaraes l'été dernier, il a été nationale", a-t-il précisé

convenu que l'ASO bénéficie de la somme de 600 000 euros, en guise d'indemnités de transfert. Une somme jamais perçue par l'ASO, "d'où la décision de la direction du club de porter l'affaire devant la Fifa", a révélé le boss chélifien, poursuivant qu'il a envoyé "un dossier complet inhérent à cette affaire à la Fédération algérienne de football (FAF), pour qu'elle engage les procédures d'usage auprès de l'instance inter-

LES VERTS RATERONT LA PREMIÈRE COUPE ARABE DES NATIONS Voilà pourquoi l'Algérie ne participera pas

/ information n'est pas encore officielle mais elle pourrait l'être dès la semaine prochaine après la tenue du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football qui devra l'entériner. La première Coupe arabe des nations se jouera sans l'Algérie. C'est en tout cas ce que révèle une source proche de la FAF, quatre jours après l'annonce faite par l'Union arabe de football d'organiser cette Coupe arabe entre juin et juillet prochains à Djeddah (Arabie Saoudite). Selon notre source, l'Algérie ne s'engagera pas dans cette compétition pour diverses raisons surtout que les éliminatoires devront débuter en février prochain. La FAF, qui pensait envoyer l'équipe des locaux pour ce tournoi, s'est résignée pour des raisons de calendrier mais également financières puisque les éliminatoires, la préparation de l'équipe et la participation à la phase finale demeurent très coûteux surtout si l'objectif était de terminer dans le carré d'as. Il faut aussi souligner que la plupart

des pays arabes qui seront qualifiés à cette coupe évolueront avec leurs équipes premières tandis que l'Algérie qui aura à jouer en juin prochain trois matches en vingt jours (éliminatoires de la Coupe du monde 2014 et de la CAN-2013) pensait envoyer l'équipe A' mais cette équipe n'étant pas trop préparée risquait d'être écartée de la compétition. Il faut savoir qu'après une année 2011 catastrophique pour le football algérien, la FAF espère redorer son blason en 2012 et espère glaner le maximum de titres ou de qualifications pour ses équipes nationales engagées dans les différents championnats et éliminatoires. Une équipe de locaux, sans préparation, et avec le niveau actuel de notre championnat, risque de ternir un peu plus l'image du football national. Une raison pour laquelle la FAF aurait décidé de déclarer forfait à cette première Coupe arabe des nations.

NAZIM ABDERRAHMANE

AS RADIEUSE

FINALE DU TOURNOI "HIVER FOOT" DEMAIN

●● C'est demain jeudi que le rideau tombera sur une manifestation qui aura marqué ce mois de décembre dans la capitale de l'Ouest, à savoir la finale du 2º tournoi Hiver Foot, et ce, après 18 jours de compétition au mini-complexe Reguig-Abdelkader de Maraval. Ce 2º tournoi de proximité Hiver Foot a attiré un public appréciable, avide de voir du beau football et le fair-play. Au programme de demain : 4 finales. En poussins, l'équipe de Aïn Turck sera opposée à celle de Sidi-Bachir. En benjamins, la ville de Tlélat en découdra avec l'équipe de la Radieuse. En minimes, la localité de Hassi-Bounif sera confrontée à celle du quartier de haï Makkari (ex-St-Eugène). Enfin, en seniors, les deux meilleures équipes du tournoi, à savoir les quartiers Oussama et Yaghmoracen seront aux prises pour décrocher la belle coupe mise en

TRANSFERT

ABDELMALEK ZIAYA SIGNERA VENDREDI A BANI-YAS

• L'attaquant algérien Abdelmalek Ziaya est attendu ce vendredi à Abu Dhabi pour rejoindre sa nouvelle formation, Bani-Yas (D1, Émirats arabes unis), avec laquelle il va s'engager pour une durée de six mois, a indiqué hier le responsable de la section football du club, Farid Ali.

"L'arrivée de Ziava à Abu Dhabi est

prévue pour ce vendredi. il ne lui reste qu'à régler quelques détails administratifs avec son club saoudien, Al-Ittihad, pour nous rejoindre", a déclaré le dirigeant émirati au journal El Amirate El Youm. En fin de contrat avec Al-Ittihad de Djeddah, Ziaya n'a reçu, dans un premier temps, aucune offre de la part des dirigeants du club de l'élite saoudienne pour prolonger son bail. Ce n'est que lors des deux derniers jours qu'ils se sont manifestés pour lui proposer de rester dans le club jusqu'à la fin de cette saison. Mais Ziaya a refusé l'offre, avançant qu'il ne pouvait pas "se dérober à l'engagement" qu'il avait pris avec les dirigeants de Bani-Yas.

MAHFOUD KERBAJ

"Il y a eu beaucoup d'erreurs d'arbitrage"

Le président de la Ligue professionnelle de football fait le bilan de la phase aller du championnat et dévoile sa feuille de route pour la suite de la saison sportive.

Par : MOHAMED B.

Liberté: Quelle appréciation faites-vous de la phase aller du championnat national?

•• M. Kerbadj : Je pense que pour un début, nous avons quand même noté quelques points positifs comparativement aux saisons précédentes, notamment en ce qui concerne la programmation. Pour une fois, n'est pas coutume, le calendrier est respecté à la lettre. Depuis le début du championnat on n'a pas entendu la moindre réclamation en ce sens de la part des clubs. On a fait en sorte aussi d'éviter au maximum les sanctions du huis clos à l'encontre des clubs. Et l'amendement apporté sur le code disciplinaire a été initié par la ligue. Désormais, il n'y aura de huis clos qu'en cas d'incident grave comme par exemple jet de projectiles entraînant blessure ou envahissement du terrain. Il ne faut oublier un fait nouveau cette saison à savoir le lancement du championnat espoirs pour les deux ligues. Nous avons été sur le terrain depuis plusieurs années et on connaît les grands soucis des clubs à retenir leurs joueurs issus des jeunes catégories, d'où notre décision de mettre en place ce championnat qui servira de bon relais pour les jeunes joueurs afin d'intégrer progressivement l'équipe des séniors et éviter leur déperdition. Il est vrai que tout n'est pas encore parfait, il y a aussi des lacunes à corriger qu'on va essayer d'améliorer à partir de la phase retour, mais je pense que pour un début, il y a quand des points positifs.

Avec la rentrée en lice incessamment de clubs engagés dans les compétitions africaines, la programmation ne risque-t-elle pas d'être chamboulée ?

•• Je peux vous dire dès maintenant qu'il n'y aura aucun risque de toucher à la programmation. La question a été tranchée avec les clubs et nous avions mis les points sur les "i" avant le démarrage du championnat. Nous avions dit que les concernés par les compétitions internationales seront obligés de disputer leurs matches de championnat 48 heures avant leur départ ou après leur retour des rendez-vous africains, un point c'est tout. La ligue n'est pas prête à se retrouver a gérer les matches retard, elle ne fera de cadeau à personne et elle n'acceptera pas de revenir à l'anarchie. Que chacun assume ses responsabilités. Je suis là pour diriger le championnat, pour veiller entre autres au respect du calendrier, et non pas à gérer les problèmes des autres.

Depuis le début du championnat, les arbitres ont fait l'objet de critiques acerbes de la part des clubs, peutêtre plus que les précédentes saisons. Quel est votre avis à ce sujet ?

Justement et contrairement aux années précédentes, il y a eu une décision courageuse de rajeu-



nir le corps arbitral et de lancer de nouveaux jeunes referees qui n'ont pas, je pense, assez d'expérience pour gérer la grosse pression et les intimidations qu'ils subissent à chaque match de la part des joueurs, dirigeants de clubs et des supporters. Je reconnais qu'il y a de nouveaux arbitres qui n'ont pas encore toutes les aptitudes psychologiques pour gérer le mauvais traitement dont ils font l'objet à chaque match. Je suis persuadé, toutefois, qu'ils connaissent parfaitement les lois, ils sont bien formés de ce côté-là. Il leur faut juste le temps et de l'expérience. Il y a eu des matches où l'arbitrage n'a pas été à la hauteur, mais il y a eu aussi de jeunes arbitres qui ont été excellents pendant cette phase aller, sauf qu'à aucun moment, j'ai vu ou entendu quelqu'un mettre en exergue leur bon arbitrage et je trouve cela vraiment regrettable. Vous savez, j'ai assisté à plusieurs matches de championnat, où on a failli lyncher l'arbitre à cause d'un penalty ou une faute sifflée contre l'équipe locale, alors qu'en vérité et en voyant les images, il avait raison. Je l'ai vécu lors du match MCEE-ASK, je l'ai vécu un peu partout et dernièrement à Sétif pour le match ESS-USMA. C'est pour dire que s'il y a des erreurs d'arbitrage, c'est à cause aussi de cette grosse pression des dirigeants et des supporters. Et puis il faut savoir que l'arbitrage est un domaine qui n'est pas du ressort de notre instance. Ni la ligue ni son président ne gèrent l'arbitrage. Il y a une commission fédérale chargée des arbitres qui dépend du président de la FAF. Ce n'est pas une spécificité de chez

Mais si les arbitres sont aujourd'hui plus que jamais critiqués, c'est parce qu'il y a eu des tas et des tas d'erreurs d'arbitrage en championnat, vous n'allez quand même pas dire le contraire?

● Absolument pas, il y a eu des erreurs, qui ont influé sur les résultats, je ne pourrais nier ce fait. Il y a une commission chargée de ce domaine qui va bien sûr faire l'évaluation des arbitres et faire en sorte de combler les lacunes. Mais je reste persuadé que nos arbitres, les jeunes également connaissent parfaitement les lois du jeu. Il leur faut du temps pour gagner en expérience. C'est un passage obligatoire, on doit patienter. Il faut aussi que nos clubs adhèrent et soient professionnels envers les arbitres.

On parle de plus en plus de corruption qui ronge le corps arbitral. Qu'en pensezvous ?

●●Je n'adhère pas à ce débat. Je ne le pense pas. Même si la corruption doit exister, il n'y a rien qui puisse le prouver. Les gens parlent de corruption pour un ou deux dirigeants de club, sans pour autant présenter de preuves. Celui qui détient des preuves, je ne vois pas pourquoi il ne déballe pas tout sur la table. Sincèrement, je trouve que le moment est venu pour dire basta à ce genre d'agitation et de suspicion qui ne font que nuire à l'image de marque de notre football et notre pays en général. Celui qui a des preuves, on est partant pour aller iusqu'au bout, sinon je pense qu'il faut prendre des mesures afin de mettre un terme aux accusations juste pour des accusations.

Il n'y a peut-être pas de fumée sans feu ?

●● Non je suis désolé, on parle là d'un sérieux sujet, un grave délit. On ne peut rester dans la suspicion. Soit on a du concret pour prouver nos accusations, soit on se tait. Il est inacceptable d'accuser des arbitres de corruption sans présenter de preuves. Vous n'êtes pas sans savoir que les instances juridiques de la FIFA sont sans pitié là-dessus. À partir d'une simple déclaration, l'instance mondiale peut s'autosaisir de n'importe quel dossier pour enquêter, comme cela a été le cas en Grèce. Donc lorsqu'on n'a pas de preuves, je pense que chacun doit faire attention à ce

Les sanctions de la commission de discipline ont souvent créé une polémique chez certains clubs...

• Il faut d'abord que les gens sachent que la commission de discipline est un organe présidé par

un cadre de l'État, un homme dont tout le monde approuve l'intégrité. Cette commission travaille en toute liberté et indépendance et ne se réfère qu'au règlements généraux et code disciplinaire que l'ensemble des clubs ont acquiescé. Elle prend ses décisions uniquement sur la base des rapports des arbitres et commissaires des matches. Même si je suis le président de la LFP, je n'ai pas les prérogatives de m'immiscer dans son travail. Je ne connais d'ailleurs les sanctions qu'après avoir reçu le PV. Il faut savoir qu'on n'est plus au temps des injonctions ou donner des ordres. L'ère des sanctions à la tête du client est révolue.

On a constaté que la commission de discipline n'a jamais pris en considération les images de télé dans son traitement de certains dossiers, pourtant c'est ce qui se fait un peu partout ailleurs...

• C'est parce qu'on n'a pas les moyens de sanctionner à partir des images de télé. Ce serait bien de revenir à la vidéo pour consolider le dossier, mais le problème c'est qu'il n'est pas évident d'avoir l'enregistrement de tous les matches, pour la simple raison qu'il y a des stades que la télévision ne couvre pas. Si la commission sanctionne un club pour une faute à partir des images de télé, comment va-t-elle faire si la même faute est commise dans un autre stade où il n'y avait pas de cameras? Vous voyez, tant qu'on n'est pas sûrs d'avoir les vidéos de toutes les rencontres, on ne pourra pas adapter ce principe des images pour traiter les cas disciplinaires.

Vous avez assisté au match ESS-USMA, que pensez des incidents qui l'ont émaillé?

●● Je suis malheureusement sorti avant la fin de la partie, disons que j'été obligé de quitter le stade parce qu'on a failli m'agresser. Il y avait quelques énergumènes qui se sont pris à moi à cause de l'arbitrage qui a été, à mon sens, pourtant bon.

Sur le plan technique, l'ESS a pu terminer la phase aller

avec le titre de champion d'hiver. Quels sont vos pronostics pour la suite de la saison?

●● De par son bon parcours réalisé lors des derniers matches, je dirais que l'ESS mérite amplement le titre honorifique de champion d'hiver. Il y a aussi des clubs qui l'auraient mérité, à l'image de l'USMA et le CRB qui ont montré de bonnes choses dans cette phase aller. Au vu de l'écart au classement général, d'autant plus en tête, je pense que c'est une bonne chose pour notre championnat. Comme ça on aura droit à une phase retour qui sera sans nul doute très disputére.

Est-ce que la Ligue envisage toujours de délocaliser les derbys algérois du 5-Juillet?

•• Je tiens à préciser que le dernier mot revient aux cinq clubs algérois. C'est à eux de décider s'ils veulent jouer au 5-Juillet ou à Blida. On n'obligera personne. On a eu une discussion avec les responsables de l'OCO au sujet de l'état du terrain et ils nous ont promis de faire le maximum pour effectuer des travaux afin d'essayer de l'arranger. On va voir ce que cela va donner. En tout cas la balle est dans le camp des clubs algérois, s'ils veulent continuer à jouer au 5-Juillet quel que soit l'état de la pelouse, sachant les risques de blessure qu'encourent les joueurs, la Ligue ne pourrait s'y opposer.

Quelles seront les priorités de la LFP pour la phase retour du championnat ?

●● Nous allons œuvrer avec la commission fédérale d'arbitrage afin d'essayer de recadrer les arbitres et combler les lacunes constatées lors de la phase aller du championnat. Nous aspirons à sensibiliser davantage les comités des supporters et tenter de les impliquer dans ce qui se passe au niveau des tribunes. Nous n'avons pas la baguette magique, c'est la responsabilité de tout le monde, services de sécurité, responsables des stades et non pas uniquement la Ligue professionnelle.

M. B.



SANCTIONS

DISS S'EN SORT AVEC TROIS MATCHES DE SUSPENSION

Le joueurs sétifien Smail Diss s'en sort à bon compte après son agression sur le joueur Fahem Bouazza lors du dernier match du championnat ayant opposé à Sétif, l'ESS à l'USMA. Le défenseur central ententiste a écopé de trois matches de suspension, assortis d'une amende de 30 000 DA, prononcés, hier, à son encontre, par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel. Ladite commission n'a, en

revanche, pris aucune sanction contre l'ESS après le caillassage du bus de l'équipe espoir de l'USMA, qui a causé la blessure de trois joueurs parmi les jeunes des Rouge et Noir. Par ailleurs le gardien du MCEE Mourad Berrafane, expulsé face au MCA, a été suspendu pour deux matches. En ligue deux, une sanction de deux matches à huis clos a été prononcée à l'encontre du SA Mohammedia, plus une amende de 100 000 DA, après les incidents ayant émaillé le dernier match SAM-MSPB, ayant entrainé l'arrêt de la rencontre. La formation de Mohammadia perd le match par pénalité et s'est vu son DAG Brahim Zerouali suspendu pour six mois.

М.

L'Institut culturel italien d'Alger Propose des cours de langue italienne LV3 et LV2 pour tous les élèves de la 6e à la terminale avec des enseignants de langue maternelle.

Institut culturel italien

4 bis, rue Yahia Mazouni, El Biar, Alger www.iicalgeri.esteri.it

Tél/Fax: 00213 (0)21 92.38.73 - (0)21 92.51.91

Soyez nombreux... nous vous attendons

PETITES ANNONCES

El Achour, Alger - Tél. : 021 30 78 97 - Fax : 021 30 78 99 - **servicepubliberte@yahoo.fr**

Société privée

CHERCHE EN LOCATION OU ACHAT UN LOCAL OU

APPARTEMENT F2 au centre ville de Boumerdès

Tél.: 0555 06 95 24

0555 06 95 20

OFFRES D'EMPLOI

Etablissement privé recrute jeune femme active dynamique maîtrisant les langues au physique agréable ayant de l'expérience dans le commercial pour poste similaire très bonnes conditions de travail avec salaire motivant. Envoyer CV avec photo au hydra1981.@hotmail.com- BR32682

Ecole privée cherche profs d'anglais. Tél. : 021 74.77.34 - 021 63.41.40 - 0554 30.13.76 - 0559 07.71.86 - ALP

Imprimerie sise à Mahelma recrute cond. offset + plieuse + encolleuse + massicotier. Faxer CV 021 30 73 69 Mob. 0770 97 47 55 F.32691

Bureau de consulting international recrute des cadres algériens maîtrisant la langue allemande personnes intéressées. Veuillez transmettre CV et LM sur cigp.gerante@gmail.com cigp.comptable@gmail.com - ALP

Ste recrute 1 ingénieur et 1 TS électrotechnique, 1 ingénieur et 1 TS climatisation. Transmettre CV 021 65.83.70

Minoterie industrielle recrute 2 électromécaniciens avec expérience résidant aux alentours de Boumerdès. Adresser CV par fax 024 81.03.99 - F4662

Recherche technicien ou technicien supérieur en électrotechnique ou électronique Envoyer CV 021 91.30.71

BET architecture recrute architecte, TS archi. ingénieur GC min.2 d'exp. Clôture récep. CV 06/01recarchi2011@gmail.com

Société privée recrute jeune technicien en maintenance électronique ou informatique. Envoyer votre CV à marketing@casaprocess.dz-

ABR25100

Cours ET LEÇONS

SBL English school votre partenaire pour améliorer votre anglais lance nouv. promo 30 déc. SBL Alger Grande-Poste Tél.: 021 74.20.58 - 021 73.93.73

0779 30.32.38 - SBL Rouiba cité EPLF en face Coca 021 81.55.36 - 0561 38.64.33 - SBL Boumerdès résidence Belaïd à côté banque BNP 0550 10.14.76 -0777 42.86.85 - ABR25035

Le centre Pro-Campus donne cours de langues étrangères (général et technique) français, anglais, espagnol, allemand, italien de l'initiation au perfectionnent pour cadres, universitaires et enfants.

En groupe ou en cours particuliers. Méthodes audiovisuelles. Large choix horaires.

Préparation aux épreuves du Toefl FCE bac et BEF. Inscription Pro-Advances 136, bd Krim Belkacem, Télemly, près de

l'école des Beaux Arts. Tél.: 021 23 06 53 - 021 23 02 07 BR32587

Ecole Royal School à Bab Ezzouar lance HSE superviseur inspecteur et agent prochaines

sections 15 janvier. Tél.: 0555 18.29.09 - 0773 53.11.56 site web

rovalschool.dz - F4501

Ecole Royal School à BEZ donne cours de franç. anl. esp. et ital. allem, informatique, maint. réseau Autocad infographie Delphi etc.

Tél.: 0555 02.91.90 - 0797 62.76.77 - F4502

Main d'Or lance formation coiffure-esthétique, maquillage libanais, khalidji, onglerie, massage cours accéléré 1 mois, 3 mois, 6 mois + pensionnat, prise en charge totale, rue Hassiba Ben Bouali Angle 49.

Tél.: 021 23.53.49 - 0775 28.40.15- BR32641

Tizi Ouzou et Alger, formation téléopératrice et téléopérateur avoir bac et bien parler français, emploi assuré, CV à

algeriemediavoice@yahoo.fr.

IMA avec tarifs intéressants et horaires au choix forme en bureautique, programmation, Delphi, Java, C#, infographie, sites Web, Flash, Autocad, Archicad, 3 DSMax, Map Info, réseaux, prise de vue et montage Tél.: 021 27.59.36 / 73 - 0551

DIVERSES OCCASIONS

Vente toners pour recyclage cartouches laser ainsi que tous accessoires: tambour, racleur, sac alu-

minium, etc. Tél.: 0555 05 02 92 Epcom

Vente cartouches vides pour imprimantes toutes marques Tél.: 0555 05 02 92 Epcom

En panne de consommables informatiques ? Pas de souci, nous vous proposons des produits en toutes marques : HP, Canon, Lexmark, Epson, Kyocera, Samsung. Tél.: 0550 41 49 21 - 0555 05 02 52 Epcom

Vends grue sur pneus 20t et 15 t, niveleuse Cat., chargeurs 2m³ à 3,5 m³ et pièces de rechange engins. Tél.: 0770 17 12 70 -0550 48 62 36 Comega

Vends machine PVC 32 A 110 et machine PEHD 20A90 très bon

Tél.: 0558 89 70 40 à Alger. Epcom Cause changement d'activité vend atelier complet de tournage (rectifieuse vilebrequin, scie mécanique, perceuse grand modèle, deux presse, fraiseuse...) le tout en bon état, affaire à saisir Tél.: 0661 88.15.74 16.73.00 F4597

Pour tous travaux d'impression sur offset découp. plieuse colleuse, papier, carton meilleur rapport Tél.: 0551 15.98.13 - ABR25109

AVIS DIVERS

Réparation TV + Plasma et LCD à domicile 7j/7 rapidité et garantie Lyes technicien Sonacat Tél.: 0561 27.11.30 - 75.37.74 - BR32684 0661

Réparation réfrigérateur, congélateur, frigo-présentoir, machine à laver, cuisinière, chauffage, climatiseur, chaudière, ch. froide à domicile. Tél.: 0699 50.18.13 - 0551 30.44.72 H 24 7/7j - ABR25108

APPARTEMENTS

Ag vend F4 + local en s/f dans une coop. finie Amyoud + 2F3 5e étage s/f 50% à l'engagement le reste par tranches, projet avancé, Nelle-Ville Tizi-Ouzou Tél.: 0555 45.78.10 - 0771 75.65.04 - F4663

Promotion Djebbar vend un nombre limite des appartements finis au taux bonifie à Birkhadem Chebli Hadjout

Tél.: 021 91.96.08 - BR32701

Vends à Kouba avec acte F2 61 m2, F3 81 m2 avec jardin et cour Tél.: 0550 91.58.74 - ALP

TERRAINS

Vends plusieurs terrains indus. de 5000 m2 à 24 000 m2 Blida plus terr. ZN activité et terr. urbanisé Tamou Chiffa et terr. agricole. Tél.: 0551 32.55.69 - 0667 05.83.34 - BR32636

Part vend 25 lots les hauteurs de Bou Ismaïl sup 140 m2 à 200 m2 + acte + lf endroit résidentiel très bon voisinage

: 0550 54.65.89 - 0664 77.04.81 - 024 48.36.35 - Comega

Vends terrain 3400 m2 Bouinan ville Blida ttes commodités acte, livret foncier, sert construction immobilière ou projet Tél. : 0664 71.75.82 - ali

Vends terrain particulier à particulier à Cap Djenet Tél : 0559 38.64.75 de 10h - 18h

LOCATIONS

Loue 2 garages de 40 m2 chacun à SNTP, Hamiz, Dar El Beïda, Alger à 60 mètres de l'autoroute d'Alger. Tél.: 0558 89 70 40 Epcon

Loue El Biar villa pour bureaux 4 pièces cuisine, sdb jardin buanderie, garage Tél.: 0776 66.37.73 - 0772 59.89.04 - Comega

VILLAS

Bordj El Bahri vend villa R+2 180/140 m2 rdc, 2 garages 1er étage F4 fini, 2e étage F4 fini 50% acte et permis construire

Tél.: 0550 31.85.69 - ALP

PROSPECTION

Urgent cherche location F2, F3, F5 avance 2 ans Alger et environs Ruisseau, Kouba, A. Naâdja, B. Ezzouar, D. Ibrahim Tél.: 0771 23.16.43 - Comega

Proposition DE COMMERCE

Particulier ayant établissement commercial au bord de l'autoroute cherche partenaire ou location www.etablissement-siad.skvrock.com Tél.: 0555 78.78.32 - Comega

AUTOS

bitume PTC 32 T de marque Ermont année 1990 en bon état Tél.: 0790 55 77 19 - F6465

DEMANDES D'EMPLOI

Sociétés, entreprises, économisez votre temps, recrutez sur www.emploinet.net Tél.: 021 74.79.67 021 74.70.13/70.07 - ABR25079

H 52 ans retraité cherche emploi comme chauffeur-livreur léger 28 ans exp. accepte les déplacements Tél.: 0550 68.22.57 - BR32705

JH Infographe spécialité (PAO montage, saisie et maquette bilingue), longue expérience, cherche emploi dans une société privée ou étatique. Tél.: 0550 13.80.08.

JH 27 ans licence en sciences de gestion 2 ans d'exp. marketing et commercial maîtrise l'outil informatique cherche emploi Tél.: 0557 80.56.67

H chef comptable 29 ans d'exp. CAP, CMTC, CED tenue comptabilité décl. fiscale, parafiscale bilan, paie, adm, cherche emploi Tél.: 0551 11.66.32

H 59 ans comptable plus de 30 ans d'exp. tenue comptabilité décl. fiscale, parafiscale, bilan NSCF cherche emploi Tél.: 0552 56.43.94

JH cherche emploi comme chauffeur. Tél.: 0557 45.48.89

JF âgée de 23 ans licenciée en langue italienne maîtrise le français et l'outil informatique cherche emploi sur Alger et les environs

Tél.: 0555 02.94.02

JF habite à Alger TS en maintenance informatique sérieuse, dynamique maîtrise l'outil informatique cherche emploi dans le

Tél.: 0791 45.26.91

H 37 ans TS en bâtiment conducteur des trx exp. prof. plus de 11 ans dans le domaine cherche un poste smilaire à Alger et environs Tél. : 0771 59.76.28

H 30 ans d'exp. TCE suivi de chantier chez plusieurs BET cherche emploi suivi métrés attachement et autres Tél.: 0771 54.35.87

JH 31 ans célib. univ. bonne présentation, libre de tts. engagements 7 ans d'exp. dans commercial gestion et logistique dans différents domaines bonne maîtrise informatique, langues française et anglaise, cherche poste stable Alger et environs, étudie toutes propositions. Tél.: 0551 50.20.38

JH 42 ans technicien polyvalent

cherche emploi dans société Tél.: 0552 11.92.76 JH 26 ans résid. à Alger Bac + 2

diplôme en électricité bâtiment exp. en montage de faux-plafonds et parquets + revêtement mur + permis de conduire cat. B cherche emploi Tél.: 0551 26.31.10

JF licenciée sciences gestion option comptabilité cherche emploi comptable expérience 3 ans maîtrise NSCF PC Compta C paie. Tél.: 0558 47.35.70

JH 28 ans DEUA en hydraulique option gestion des réseaux urbains ayant plus de 2 ans d'exp. dans le domaine maîtrise l'outil informatique cherche emploi Tél.: 0792 01.35.28

H 40 ans 2 enfants cherche emploi comme chauffeur ou agent de sécurité ou électricien bâtiment. Tél.: 0552 44.52.78

H 41 ans cherche emploi comme agent de sécurité ou chauffeur Tél.: 0558 24.79.69

Retraité lève tôt ponctuel sérieux cherche emploi chauffeur catégorie B ou autre domaine Tél.: 0790 62.40.19

Retraité 53 ans ayant exp. gestion du parc autos MG gérance transport engins cantine ou à défaut dans une coopérative immeuble sérieux et dynamique bonne motivation cherche activité accepte déplacement

Tél.: 0555 21 94 44 - 0790 92.37.74

JH de Béjaïa 27 ans célibataire DEUA en hydraulique une année d'exp. possédant attestation en informatique dégagé du SN cherche emploi à Béjaïa, Tizi Ouzou ou Alger accepte déplacement. Tél: 0791 43.17.49

comptable (CMTC-CED) expérience 15 ans maîtrise PC Compta, PC Paie, cherche emploi comme comptable chef comptable ou financier Tél.: 0553 67.30.32

JH métreur-vérificateur en BTP cherche emploi dans le domaine Tél.: 0554 08.01.25

JH marié, possède fourgon cherche emploi chauffeur-démarcheur, ttes destinations, sérieux. Tél.: 0773 06.25.50

F cherche emploi comme gardemalade, garde-enfant ou ménage Tél: 0559 26.37.46

JH métreur-vérificateur en BTP cherche emploi dans le domaine Tél.: 0554 08.01.25

H marié 48 ans conducteur des travaux TCE en bâtiment et génie civil ayant 15 ans d'expérience cherche emploi Tél.: 0551 35.78.82

JF 22 ans licenciée en sciences de l'information et de la communication (spt. communication et relation publique, année 2011-maîtrise l'outil informatique (bureautique) cherche emploi dans le domaine pour avoir une expérience même si c'est un pré-emploi. Tél.: 0551 74.94.36

JH opérateur machine industrie métallique presse maintenance moule exp. 10 ans connaissance dessin industriel Autocad, CAO, DAO, diplôme dessin charpente métallique libre de suite Tél.: 0795 00.13.47

JH 26 ans ing. d'Etat en génie mécanique option énergétique maîtrise l'outil informatique 2 mois de stage à Sonatrach cherche emploi Tél.: 0792 94.90.06

JH 26 ans ing. d'Etat en génie mécanique option énergétique cherche emploi dans le domaine Tél.: 0772 75.78.21

JH cherche emploi comme chauffeur. Tél.: 0555 45.00.81

JF licenciée en langue anglaise 1 mois d'exp. comme interprète 2 mois d'exp. comme enseignante (école privée) cherche emploi Tél.: 0778 12.45.14

F. cherche emploi com. cuisinière sérieuse. Tél.: 0553 69.32.75

JH sérieux cherche emploi comme chauffeur Tél.: 0770 88.95.14

JH 29 ans titulaire d'une licence en droit + déclarant en douane

La famille Abtout, parents et

alliés, ont l'immense douleur de

faire part de la mort accidentelle

de Abtout Moula à l'âge de 57

Il a été enterré le dimanche 25

décembre 2011 au village natal

A Dieu nous appartenons et à

La famille Makour de Timizart

Loghbar a la douleur de faire

part du décès de son cher et

regretté Makour Ahmed.

Décès

d'Iguer (Souama).

Lui nous retournons.

cherche emploi à Alger dans le secteur privé étudie toutes propositions Tél: 0776 15.80.58

JH 24 ans cherche emploi comme livreur-chauffeur ou autre Tél.: 0770 45.25.20

JF 27 ans cherche emploi à Alger technicien supérieur en marketing expérience 2 ans Tél.: 0792 55.37.29

Ancien gérant cabinet comptabilité fiscalité agréé NSCF-IFRS gestion du personnel maîtrise outil informatique dossiers soumissions appels d'offres pr. opérations import mises à jour étudier toutes propositions Tél.: 0776 02.60.21

H marié cherche emploi comme chauffeur poids léger dans une société privée ou étatique 20 ans d'exp. Tél. : 0790 81.13.59

JF mariée 34 ans cherche emploi comme secrétaire administration, commerciale ou autre 8 ans d'exp Tél.: 0794 28.70.84

H ancien journaliste ex-cadre dirigeant cherche emploi même chauffeur de famille ou gardien de maison contre pension Tél.: 0778 81.46.99

JH 28 ans TS en maintenance informatique certifié CISCO attestation en maintenance électronique 3 ans d'exp. installation des systèmes de sécurité et des réseaux info tél et pabx Tél.: 0558 74.36.26

JF pharmacienne cherche emploi stable à Alger, Boumerdès et environs Tél.: 0552 95.84.31

JH 28 ans ingénieur d'Etat en chimie industrielle option chimique ayant exp. dans le domaine de la production et de l'ingénierie, maîtrise l'outil informatique cherche emploi Tél.: 0780 04.17.92

JH pharmacien ayant travaillé en assurance qualité qualification validation cherche emploi env. Alger. Tél: 0778 21.57.27

JH 24 ans ingénieur d'Etat en travaux publics (ENSTP) maît. l'outil informatique et logiciel de domaine possède permis de conduire sérieux dynamique cherche emploi. Tél: 0552 21.79.05

Ingénieur d'Etat en génie mécanique option construction métallique sachant utiliser Autocad 2D et 3 D et logiciel Robot Milinieme exp. 2 mois d'entreprise Profilor groupe Cevital stage pratique entreprise GTP filière Sonatrach. Tél.: 0775 22.37.80 - 0770 13.35.81

JH 31 ans univ. lib. de tt. eng. 7 ans d'exp. cherche poste gestion com. dans t. dom. Alger ou env. étud. tt. prop. Tél. :0551 50.20.38

Retraité 60 ans cherche emploi comme chef de parc ou chauffeur pour famille ou autres sachant lire arabe, français, anglais Tél.: 0550 92.44.01

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, mercredi 28 décembre 2011 à 12h à Timizart Loghbar

(Lazib Makour). A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

La famille Idri d'Azazga et d'Alger a la douleur de faire part du décès, à Paris, de Idri Ramdane Ben Omar et de Aït Ameur Tassadit.

La veillée mortuaire aura lieu vendredi, 30 décembre 2011, à Tadert (route de l'Hôpital) Azazga. L'enterrement le lendemain samedi 31 décembre 2011, au cimetière Sidi-Hand-Affasi

Carnet Pensée

Un an déjà est passé depuis que notre cher père et grand-père Brahim Hamadi nous a quittés en laissant derrière lui un grand vide. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé de partager ce moment douloureux en lui dédiant une pieuse pensée. Que Dieu Tout-Puissant puisse t'accorder Sa Miséricorde.

Repose en paix, Adis.

Tes enfants et petits-enfants qui pensent fortement à toi - G

NUMÉROS UTILES

URGENCES MÉDICALES: 115

- Samu 021 23.50.50 / 021.23.77.39
- Centre antipoison 021.97.98.98
- Sûreté de wilaya 021.73.00.73
- Gendarmerie nationale 021.76.41.97
- Panne gaz 021.68.44.00
- Panne électricité Bélouizdad 021.67.24.52
- Panne électricité Bologhine 021.70.93.93
- Panne électricité El-Harrach 021.52.43.29
- Panne électricité **Gue de Constantine**
- 021.83.89.49 - Service des eaux
- 021.67.50.30 - Protection civile
- 021.71.14.14 - Renseignements: 19
- Télégrammes : 13
- Gare routière Caroubier : 021 49.71.51/021 49.71.52/021 49.71.53 021 49.71.54
- Ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger. Personnes en difficulté ou en détresse : N° vert : 15-27

HÔPITAUX

- CHU Mustapha: 021.23.55.55
- CHU Aït Idir : 021.97.98.00 - CHU Ben Aknoun
- 021.91.21.63 -021.91.21.65
- CHU Beni Messous: 021.93.15.50 - 021.93.15.90
- CHU Kouba : 021.28.33.33
- CHU Bab El Oued : 021.96.06.06 -021.96.07.07
- CHU Bologhine: 021.95.82.24 021.95.85.41
- CPMC: 021.23.66.66
- HCA Aïn Naâdja: 021.54.05.05
- CHU El Kettar: 021.96.48.97
- Hôpital Tixeraine : 021.55.01.10 à 12 (standard)

COMPAGNIES AÉRIENNES

AIR ALGÉRIE

- 1, place Audin 16001 Alger - Tél. : +213 21.74.24.28
- **-** +213 21.65.33.40
- Réservation : 021.68.95.05 AIGLE AZUR

Aéroport d'Alger H - B - Tél. :+213 21.50.91.91 21.50.91.91. **Poste** 49.31

AIR FRANCE

Centre des affaires, (ABC) Pins Maritimes

- Tél. :021.98.04.04
- Fax. :021.98.04.43

LA VIE RELIGIEUSE

Horaires des prières 3 safar 1433

Mercredi 28 décembre 2011 **Dohr**.....12h49 **Asr**.....15h21 **Maghreb**......17h42 19h06

Prières du matin 4 safar 1433

eudi 29 décembre 201

Fadjr......06h27 **Chourouk**......07h59

LE DERNIER DES TEMPLIERS

20H55

Le Dernier des Templiers est un film américain réalisé par Dominic Sena sorti en 2011. "Alors qu'il retourne chez lui en Europe, le chevalier Behmen, valeureux croisé, marqué par la brutalité des combats et par le nombre des victimes innocentes, commence à s'interroger sur le bien-fondé de sa mission. Accompagné de son fidèle ami Felson, il quitte les rangs des croisés pour traverser des pays en proie à la peste noire. Alors qu'ils font une halte, ils sont sollicités par le cardinal d'Amboise, qui leur ordonne d'escorter une femme soupçonnée d'être la sorcière responsable de l'épidémie. Accompagnés d'un quide et d'un prêtre, ils entament un périple meurtrier. Au cours du voyage, Behmen commence à penser que sa prisonnière est peut-être un bouc émissaire"





LA CHORALE

CHANTEURS

→ Les Petits Chanteurs à la

Croix de Bois proposent une

côtés des plus grands noms

de la chanson française. Tout

interprètent des titres de leur

reprises de nombreux succès,

avec les artistes. La soirée est

soirée exceptionnelle, aux

au long de l'émission, ils

répertoire, mais aussi des

et offrent des duos inédits

ponctuée de reportages et

d'anecdotes retraçant le

Chanteurs, notamment la

avec Amaury Vassili, ou

reporters pour ouvrir les

portes de son école de

prestige.

encore leur tournée

répétition des jeunes artistes

guadeloupéenne. Alexis, l'un des Petits Chanteurs, joue les

quotidien des Petits

LAUREL ET HARDY

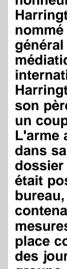
→ Oliver Hardy et Stan Laurel détiennent un record : ils ont tourné ensemble 106 comédies. Arthur Stanley Jefferson, le futur Laurel, naît en 1890 dans le Nord de l'Angleterre. Après des débuts à 16 ans à Glasgow, il est engagé à 19 ans pour une première tournée américaine. Il y repart en 1913 en compagnie de Charlie Chaplin. Oliver Norvell Hardy naît en 1892 aux États-Unis, en Géorgie. S'il mettra tout son poids d'acteur dans la balance, ce sera Laurel qui investira sa matière grise, écrira les gags et concevra les mises en scène. Comment ont-ils réussi à maintenir leur complémentarité et leur complicité durant des décennies ? Riche d'archives inédites et de nombreux entretiens, ce film permet de rencontrer les hommes réels derrière les stars du burlesque.

LES ANNÉES 2000 : LE RETOUR

→ Nâdiya, Amel Bent, Lorie ou encore Cindy Sander, Priscilla et même Chantal Goya sont présentes sur scène pour interpréter leurs tubes dans des versions inédites. Pour la première fois, Loana présente son titre Comme je t'aime. Le temps d'une



soirée, le groupe gagnant de la saison 2 de Popstars, les What4, reviennent chanter Plus haut. Les troupes des comédies musicales Roméo et Juliette et Les Dix Commandements proposent un medley de leurs titres. De nombreux sujets permettent de revoir les filles les plus sexy des années 2000, les meilleures parodies de Michaël Youn ou encore les phénomènes des tubes de l'été finis en automne ou les animaux chanteurs, véritables symboles de la décennie.





→ Lors d'une fête

donnée en son honneur, Xander Harrington, tout juste nommé directeur général de l'empire médiatique international Harrington, fondé par son père, a été tué avec un coupe-papier. L'arme a été plantée dans sa nuque. Un dossier confidentiel, qui était posé sur son bureau, a été volé. Il contenait les futures mesures mises en place concernant un des journaux du groupe, avec réduction des coûts et licenciements à la clé. Le CBI enquête et découvre qu'un article à charge récemment publié dans un des journaux du magnat des médias pourrait avoir suscité la colère de Bret Stiles, la personne incriminée...

20H35



RANI

→ Chez les Dupleix, Jolanne retrouve Craig Walker qui lui raconte en détail ce qui lui est arrivé depuis sa chute dans le torrent. Mais la jeune femme, totalement amnésique, ne sait même pas qui il est. Pensant qu'elle joue la comédie, Walker part rejoindre sa garnison. Le maharadjah de Sandrapur, petit royaume au coeur de l'Inde du Sud, rencontre les Dupleix et fait ainsi la connaissance de Jolanne, dont il tombe aussitôt éperdument amoureux. Le ieune roi est beau, sympathique et cultivé. Pourtant, Jolanne repousse ses avances, au grand désappointement de Dupleix, qui vovait là l'occasion de se faire un allié dans sa politique de reconquête du pays.



Quotidien national d'information - Édité par la SARL - SAEC - Capital 463 000 000 DA Siège social : 37, rue Larbi-Ben M'Hidi - Alger BP. 178 Alger-Gare DIRECTION ET RÉDACTION

IBERTE

Directeur de la Publication-Gérant : Abrous Outoudert Directeur de la rédaction : Mounir Boudiema

Lotissement Ezzitoune n° 15 Oued Roumane- El Achour - Alger Tél.: (021) 30 78 47/ 48/ 49 (lignes groupées) Fax (021) 31 09 09 (direction générale) - Fax: 021 30 78 70 (rédaction)

PUBLICITÉ Siège Liberté Tél. : (021) 30 78 97 / Fax : (021) 30 78 99 ANEP 1, avenue Pasteur - Alger Tél. : (021) 73 76 78 / 73 71 28 Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

Fax: (026) 22 83 83

BOUIRACité de la Gare - Bt n°2 Appt n°13
Tél. / Fax : (026) 94 12 88

BÉJAÏA

Route des Aurès Bt B - Appt n°2 - 1er étage Tél. / Fax : (034) 21 24 09

TIARET

Saim-Djillali Tél. / Fax : (046) 41 66 92

CHLEF CIA des Fonctionnaires Bt C cage M n°03 Tél. / Fax : (027) 77 00 17

OUM EL-BOUAGHI

TLEMCEN Rédaction - Publicité 17, rue Naïmi-Rabah,

Beau-séiour. Tél. / Fax: (043) 20 70 70 SIDI BEL-ABBÈS

Immeuble Le Garder (face au jardin public) Tél./Fax : (048) 65 16 45

SETIF 9, rue Colonel Amirouche. Tél/fax : 036 84 33 44

IMPRESSION IMPRESSION
ALDP - Simprec - Enimpor - SIA-SUD
DIFFUSION
Centre: Liberté : 021 87 77 50
Ouest : Liberté : Est : Sodipresse
Sud : Sarl TDS : 0661 24 209 10

PAO

Agence BDL 1 rue, Ali Boumendjel 16001 (Alger) CB: 005 00107 400 229581020

Les manuscrits, lettres et tous documents remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

ANNABA 26, rue Mohamed-Khemisti Tél / Fax : (038) 86 75 68

CONSTANTINE

enue Aouati-Mostéfa Rédaction : Tél.: (031) 91 20 39 Tél.: (031) 91 20 39 Tél./ Fax: (031) 91 23 71 Publicité: 39, avenue Aouati-Mostéfa Tél.: (031) 92 24 50 Tél./ Fax: (031) 92 24 51

ORAN 26, rue de Nancy (derrière le consulat de Russie) : (041) 39 21 99

MASCARA

Maison de la Presse : Rue Senouci Habib -Mascara
Tél. / Fax : (045) 80 36 85

BLIDA79, boulevard Larbi-Tébessi Tél. : (025) 40 84 84 Fax : (025) 40 85 85

BOUMERDÈS 63/1, boulevard de l'Indépendance Tél. / Fax: (024) 81 47 91

TIZI OUZOU Bâtiment Bleu - cage C 2e étage Tél. : (026) 22 67 13

Maison de la presse

Cité 1000-Logements (NASR) Tél./Fax : (032) 41 12 59





Libération sans liberté

ncien ministre et membre du HCE, Ali Haroun, a déclaré que l'Algérie n'a eu aucune élection honnête depuis son indépendance. Dite par un opposant traditionnel, cette vérité aurait le goût d'une fade

S'étant associé à la courte expérience de rupture tentée par Boudiaf, mais stoppée net par les vigiles du système rentier, et ayant codirigé une formation politique qui se proclame de la démocratie, on doit concéder à Haroun que, comme quelques rares hommes du sérail, il ne représente pas une de ces facettes les plus funestes du système : l'absolutisme despotique, le sectarisme culturel, la régression populiste... Même si ce profil BCBG, en contribuant à rendre plus présentable un système caractérisé par la pratique de l'arbitraire et de la brutalité, l'aura probablement plus aidé à se maintenir qu'à évoluer.

En tout état de cause, cette intervention nous donne opportunément le prétexte de nous poser la question qui devra bien être posée un jour : celle de savoir comment une large élite révolutionnaire qui s'est distinguée par l'esprit de sacrifice, et souvent par le sens de la prospective, dans son engagement collectif de libération nationale, n'a pas su trouver les ressources intellectuelles et psychologiques pour œuvrer à la libération du citoyen tombé du joug colonial dans l'arbitraire politique ?

Car il n'y pas eu, au cours de ces cinquante ans de dictature, de mouvement autonome et significatif d'"historiques" tendant à contrecarrer l'option autoritariste qui, dès la guerre, avait pris le dessus sur les courants modernistes et démocratisants qui traversaient le FLN. Sinon quelques individualités qui, vite, ont connu la solitude de l'exil et de la marge. Dans la mentalité FLN globale, le pouvoir est affaire de sérail, d'états-majors, de réseaux, de forces, de solidarité de coteries et de tribus : le peuple est une fiction convoquée pour soutenir et applaudir à l'occasion les options tranchées dans des batailles, parfois sanglantes, entre clans. Les vainqueurs du dernier putsch ou de la dernière recomposition des forces sont forcément, et provisoirement, légitimes. Et doivent s'imposer, par tous moyens, au peuple.

Dès 1962, "les héros sont fatigués", comme le veut la formule-titre du film, significatif, d'Yves Ciampi. Ou peut-être que, dans ce contexte postrévolutionnaire, l'indépendance s'imposait-elle naturellement pour eux, comme "la fin de l'Histoire", au sens de Fukuyama. Un peu comme ce que fut, un moment, la chute du mur de Berlin, pour la pensée occi-

Toute autre cause ne pouvait que faire de l'ombre à la cause des causes. Bardés d'une légitimité inégalable, nos héros pouvaient se reposer à l'ombre des casernes, reconquises et recyclées dans le maintien de l'ordre. Cette supra-légitimité les dispensent de rendre compte de leur indifférence et de leur renoncement face à la souffrance d'un peuple éprouvé par l'injustice et par la pression de la bureaucratie, des vigiles du Parti et des

Tout le piège du tiers-mondisme dictatorial est dans ce découplage coupable du peuple et du citoyen, de l'indépendance ce et de la citoyen-

Dommage : la liberté des peuples anciennement colonisés n'aura pas été le fruit de la libération de leurs territoires. Mais celle d'un autre combat, d'une autre généra-

musthammouche@yahoo.fr

www.liberte-algerie.com

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER L'APN PRENDRA PART À LA 15° RÉUNION **DU BUREAU DU PARLEMENT PANAFRICAIN**

L'APN sera représentée aux travaux de la 15° réunion du Bureau du Parlement panafricain (PAP), prévue les 28 et 29 décembre au siège du PAP, à Midrand (Afrique du Sud), par le député Hami Laroussi. L'ordre du jour de la réunion portera notamment sur "la préparation de la 6º session ordinaire du PAP", a indiqué hier un communiqué de l'APN. M. Laroussi participera à cette réunion en sa qualité de troisième vice-président du Parlement panafricain, a précisé la même source.

DILEM

alidilem@hotmail.com

DES OBSERVATEURS DE LA LIGUE ARABE DÉBARQUENT EN SYRIE



PUBLICITÉ

BATNA

Décès de deux personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone

O Deux personnes, âgées de 57 et 59 ans, sont mortes à Batna, asphyxiées par des émanations de monoxyde de carbone, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. Les corps inanimés de deux victimes, travaillant comme gardiens de chantier, ont été découverts vers 13h15 hier dans un chantier de construction d'un immeuble au nouveau pôle urbain Hamla-3, précise la même source, qui souligne que leur décès est dû vraisemblablement aux émanations dégagées par un poêle en gaz butane. Les corps des deux victimes ont été évacués vers le CHU de Batna, et une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les circonstances de l'accident. Depuis le début de décembre, huit personnes sont mortes dans les mêmes circonstances dans la wilaya de Batna, est-il noté.

ACCÈS AU MICROCRÉDIT **PLUS DE 3 300 DEMANDES ENREGISTRÉES À TIZI OUZOU**

 3 386 demandes de microcrédits ont été réceptionnées par la coordination de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) de Tizi Ouzou depuis la mise en œuvre des la matière par le gouvernement en février 2011, apprend-on du responsable de cette structure. Sur ce total de demandes réceptionnées, 2 324 sont relatives au crédit pour l'acquisition de matières premières, plafonné à 40 000 DA, indique M. Arib Hocine, qui signale l'agrément sur ce nombre de 2 050 demandes, dont 1 711 ont

bénéficié d'un financement, fait à l'origine de la création de pas moins de 2 767 emplois à la même période. Parallèlement, la même source a fait état du financement de 77 microprototal de 145 demandes pour bénéficier du 2e type de crédit destiné aux artisans, plafonné à 100 000 DA. La coordination de l'Angem de Tizi Ouzou a, en outre, agréé 798 demandes de crédit sur les 1 071 émanant de promoteurs de microprojets candidats à un financement plafonné à 1 million de DA.



Un ciel nuageux et pluvieux de l'Atlas saharien aux régions côtières. Des chutes de neige sur les reliefs dépassant les 1 000 mètres d'altitude. Ensoleillé sur les régions sahariennes. Des vents assez forts enger drant de la chasse-sable sur la Saoura et le Sahara central.

Des températures en légère baisse. **TEMPÉRATURES MAXIMALES PRÉVUES** 12° à Alger, Béiaïa, Jiiel, Annaba, Skikda. El-Kala, Relizane,13° à Oran, Mostaganem Ténès Tlemcen Biskra Chlef 10° à Tizi Ouzou, Bouira, Laghouat, Aïn Defla,

Mascara, Saïda, 7° à Constantine, Tébessa à Sétif, Tiaret, Djelfa, El-Bayadh, Batna, Médéa, Souk-Ahras, 15° à El-Oued, Illizi, Timimoun, Ouargla, Béchar, Ghardaïa 19° à Adrar, Tamanrasset, Tindouf, Djanet, Timimoun, 23° à Tin Zaouatine, In Guezzam, Bordj Badji-Mokhtar MÉTÉO MARINE

Mer agitée et des vents de Nord-Est de 30/50km/h. ÉPHÉMÉRIDE

Lever et coucher du Soleil à Alger 7h58 et 17h39

ILS ONT ÉTÉ TUÉS PAR LES ISLAMISTES LE 27 DÉCEMBRE 1994

Commémoration de l'assassinat des quatre Pères Blancs à Tizi Ouzou

•• La mémoire des quatre Pères Blancs assassinés par des islamistes armés le 27 décembre 1994 dans leur chapelle à Tizi Ouzou a été revisitée hier dans une ambiance marquée par des témoignages aussi émouvants apportés par leurs anciens amis qui se souviennent de toute leur bonté, leur bienfaisance et leur tolérance. C'était en présence de l'ambassadeur de France, Xavier Bertrand Driencourt, de l'ambassadrice d'Allemagne, Jutta Wolke, et de l'archevêque d'Alger, Monseigneur Ghaleb Bader, que s'est déroulée, à la bibliothèque des Pères Blancs, la cérémonie commémorative en hommage à Charles Deckers et ses trois compagnons, Jean Chevillard, Alain Dieulangard et Christian Chessel

"Ils n'étaient pas victimes de la tragédie nationale. Ils étaient victimes de la terreur intégriste, ils étaient victimes de l'intolérance", disait d'eux Omar Chaou qui, parmi de nombreux autres, apportait son témoignage sur son vieil ami, à vrai dire, le vieil ami de tout le monde à Tizi Ouzou, Charles Deckers. Les propos d'Omar Chaou, l'homme qui a pu convaincre Charles Deckers de quitter Alger, alors à feu et à sang, pour revenir à Tizi

Ouzou, sonnaient comme une remise de pendule à l'heure, sinon comme une mise au point aux tenants de l'oubli. Ses amis disaient de lui qu'il était venu d'Anvers, en Belgique, durant l'année 1955 pour consacrer tout le restant de sa vie à aider les Algériens au point même où on le surnommait le père Arezki. Il a contribué activement à la Révolution. Il a créé une association d'aide et de solidarité, il enseignait au centre de formation, et à l'Indépendance, il a pris la nationalité algérienne, disaient-ils de lui. Ceux qui ont eu à le connaître, dont M. Guechtouli, ont appelé à l'organisation d'un colloque sur Charles Deckers à Tizi Ouzou.

Avant la séance témoignages sur ces quatre religieux assassinés au milieu de la journée du 27 décembre 1994 dans la cour de leur chapelle à Tizi Ouzou par un groupe d'islamistes armés, une cérémonie de recueillement a été organisée dans la matinée au cimetière chrétien de la ville. Une plaque commémorative a été posée en leur mémoire et en présence d'une foule nombreuse

SAMIR LESLOUS